

TUNISIE LEASING TL

Société Anonyme au capital de 20.000.000 dinars

Siège Social : Centre Urbain Nord Av Hédi KARRAY 1082 Mahrajène

RC n° B 134091997

Tel : 70 132 000 fax : 71 236 625

Tunisie Leasing est note BBB+ à long terme avec perspective d'évolution stable et F2 à court terme par l'agence de notation Fitch ratings en date du 14/04/06

Document de référence « TL 2006 »

Ce document de référence a été enregistré par le CMF le 20 octobre 2006 sous le n° 06 – 001 donné en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Responsable de l'information :

Mr Mondher ZID

Directeur financier à TUNISIE LEASING

Tel. : 70 132 000 Fax : 71 236 625

E-mail : mondher.zid@tunisieleasing.com.tn

Intermédiaire en Bourse chargé de l'opération

TUNISIE VALEURS, Intermédiaire en Bourse.

17 Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Tel : 71 794 822 Fax : 71 795 – 641

Le présent document de référence est mis à la disposition du public auprès de Tunisie Valeurs – 17, rue de Jérusalem 1002 Tunis et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

SOMMAIRE

Présentation résumée de la société	4
Chapitre 1 - Responsables du document de référence et responsables du contrôle des comptes	8
1.1. Responsables du document de référence.....	8
1.2. Attestation des Responsables du document de référence.....	8
1.3. Responsables du contrôle des comptes.....	8
1.4. Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé du document de référence	9
1.5. Responsable de l'information.....	9
Chapitre 2 - Renseignements de caractère général concernant l'émetteur et son capital	10
2.1. Renseignements de caractère général concernant TUNISIE LEASING.....	10
2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital social.....	12
2.3. Tableau d'évolution du capital social.....	12
2.4. Répartition du capital et des droits de vote au 15/08/2006.....	13
2.5. Description sommaire du groupe TUNISIE LEASING au 31/12/2005.....	15
2.6. Relations avec les autres parties liées au 31/12/2005.....	22
2.7. Dividendes.....	23
2.8. Marché des titres de l'émetteur.....	23
2.9. Notation de la société.....	23
Chapitre 3 - Renseignements concernant l'activité de TUNISIE LEASING	30
3.1. Présentation de la société.....	30
3.2. Organisation de la société.....	30
3.3. Description de l'activité au 31/12/2005.....	32
3.4. Activité de TUNISIE LEASING au 30/06/2006	35
3.5. Les facteurs de risques et la nature spéculative de l'activité de la société.....	39
3.6. Dépendance de l'émetteur.....	39
3.7. Litige ou arbitrage.....	40
3.8. Effectif moyen et son évolution.....	40
3.9. Politique d'investissement de Tunisie Leasing.....	40
Chapitre 4 - Patrimoine, situation financière, résultats	42
4.1. Patrimoine de la société au 31/12/2005 et au 30/06/06.....	42
4.2. Etats financiers comparés au 31/12/2005.....	50
4.3. Soldes intermédiaires de gestion.....	98
4.4. Engagements financiers au 31/12/2005.....	99
4.5. Encours des crédits contractés par Tunisie Leasing.....	100
4.6. Structure des souscripteurs à l'emprunt TUNISIE LEASING 2006/1.....	101
4.7. Tableau des mouvements des capitaux propres.....	102
4.8. Affectation des résultats des trois derniers exercices.....	103
4.9. Evolution des revenus de leasing et du résultat d'exploitation.....	103
4.10. Evolution du bénéfice net.....	104
4.11. Evolution des dividendes.....	104
4.12. Evolution de la marge brute d'autofinancement.....	104
4.13. Evolution de la structure financière.....	104
4.14. Indicateurs de gestion et ratios.....	105
4.15. Etats financiers consolidés au 31/12/2005.....	106

4.16. Etats financiers comparés au 30/06/06.....	153
4.17. Soldes intermédiaires de gestion au 30/06/06.....	190
4.18. Engagements financiers au 30/06/2006.....	191
4.19. Encours des crédits contractés par Tunisie Leasing au 30/06/2006.....	192
4.20. Evolution des revenus de leasing et du résultat d'exploitation.....	194
4.21. Evolution de la marge brute d'autofinancement.....	194
4.22. Evolution de la structure financière.....	194
4.23. Indicateurs de gestion et ratios.....	195
4.24. Comportement boursier de l'action TL.....	196
Chapitre 5- Organes d'administration, de direction et de contrôle des comptes	197
5.1. Conseil d'administration.....	197
5.2. Intérêts des dirigeants dans la société au 31/12/2005.....	198
5.3. Contrôle.....	199
5.4. Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice.....	199
Chapitre 6- Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir.....	200
6.1. Evolution récente et orientation.....	200
6.2. Perspectives d'avenir.....	201
6.3. Tableau d'amortissement des emprunts obligataires émis par TUNISIE LEASING.....	209

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE

La société TUNISIE LEASING a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité «affacturage », a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie factoring ».

Le capital social de Tunisie leasing s'élève à la somme de 20.000.000 D divisé en 4.000.000 actions de 5D chacune. L'Assemblée Générale Extraordinaire de TUNISIE LEASING du 8 juin 2006 a décidé, sur proposition du Conseil d'Administration, de réduire le nominal de l'action TUNISIE LEASING de 10 dinars à 5 dinars. Le Conseil d'Administration réuni le même jour a fixé la date de réduction du nominal pour le 4 septembre 2006. Sous réserve de la réalisation de la réduction du nominal, la même Assemblée a décidé d'augmenter le capital social en numéraire pour le porter de 20.000.000 de dinars à 27.500.000 dinars par la création de 1.500.000 actions nouvelles de 5 dinars chacune. Cette augmentation sera suivie d'une incorporation de réserves pour un montant de 2.500.000 dinars à prélever sur le compte « Résultats reportées » à réaliser en cinq tranches sur cinq années successives.

La société TUNISIE LEASING a été introduite et cotée sur la bourse de Tunis en mars 1992.

TUNISIE LEASING est détenue à hauteur de 49.5% par le groupe Amen au travers principalement de Amen Bank (28.02%) et de la société d'assurances COMAR (17.70%). Elle figure dans le périmètre de consolidation de Amen Bank et est consolidée par la méthode de la mise en équivalence. Il est à préciser qu'il n'y a pas liens directs ou indirects entre les sociétés du groupe Amen Bank et TUNISIE LEASING (hormis les sociétés d'investissement TUNINVEST) et que TUNISIE LEASING est totalement indépendante et autonome.

TUNISIE LEASING est aussi la société mère d'un groupe incluant deux sociétés de crédit spécialisé TUNISIE LEASING et TUNISIE FACTORING, une société d'intermédiation boursière TUNISIE VALEURS, quatre sociétés à capital risque (TUNINVEST SICAR, TUNISIE SICAR, TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR et TUNINVEST INNOVATION SICAR) et quatre autres sociétés exerçant dans différents secteurs :SIMT (société immobilière), la société TUNIS CALL CENTER-TCC, la Société Tunisienne d'Ingénierie financière- STIF et la société TUNISIE LOCATION LONGUE DUREE (TUNISIE LLD).

Depuis l'exercice 1999, TUNISIE LEASING établit des états financiers consolidés.

Les approbations au 31/12/2005 se sont élevées à 168.2 millions DT en augmentation de 4,34% par rapport au 31/12/2004. La part de marché de TUNISIE LEASING s'est située à 30.19%.

Durant la même période, les mises en force se sont élevées à 129.2 millions DT en progression de 18.21% par rapport à la même période de l'année précédente tandis que le secteur a reculé de 7.9%. La part de marché de TUNISIE LEASING a augmenté pour se stabiliser autour de 28.92%.

Les encours de leasing se sont élevés à 223.5 millions DT en progression de 8.48% par rapport au 31/12/2004. Ainsi la part de marché de la société en terme d'encours enregistre une légère augmentation (27.27% contre 21.69% au 31/12/2004).

Les performances en matière de recouvrement amiable ont atteint 99.2% de la facturation de l'année dont 82.6% à première présentation des effets.

Celles en matière de recouvrement contentieux se sont établies à 15.2% en retrait par rapport à l'année précédente (18.4%).

Au 30/06/06, le montant des mises en force a enregistré une augmentation de 8.31% par rapport au premier semestre 2005, passant de 67.043MDt à 72.612MDt au 30/06/06. Les approbations ont également enregistré une hausse de 3.68% par rapport au premier semestre 2005, passant de 92.429MDt à 95.808MDt au 30/06/06. Les revenus bruts de leasing ont par conséquent grimpé de 9% passant de 62.181MDt en juin 2005 à 67.775MDt au 30/06/06.

Parallèlement, les charges d'exploitation ont augmenté de 15.21% passant de 2.446MDt au 30/06/05 à 2.818MDt au 30/06/06.

En termes d'engagements financiers, le total des engagements courants (classes 0 et 1) est passé de 196.000763MDt à 211.552385MDt au 30/06/06, soit une augmentation de 7.9% et le montant des créances classées est passé de 40.225528MDt au 30/06/05 à 39.899756MDt au 30/06/06, soit une diminution de 0.81%. Ainsi le ratio des créances classées (créances classées /total engagements) s'est amélioré passant de 16.95% au 30/06/05 à 15.82% au 30/06/06.

Les créances et leur couverture par des provisions ont évolué comme suit :

En Dinars	2003	2004	2005	30/06/2005	30/06/06
Créances courantes (classe 0 et 1)	172 909 818	182 749 855	201 626 348	196 000 763	211 552 385
Créances classées	40 493 816	38 744 924	37 278 948	40 225 528	39 899 756
Total brut des créances	213 403 634	221 494 779	238 905 296	236 226 291	251 452 141
Provisions et Agios réservés	16 384 882	18 118 923*	21 789 921	20 588 924	22 716 459
-provisions affectées	13 420 702	15 309 390	18 503 146	17 675 879	19 661 004
-marges réservées	2 943 953	2 777 977	2 867 509	2 797 645	3 034 139
-provisions non affectée	20 227	31 556	419 266	115 400	21 316
Ratio des créances classées	19.0%	17.5%	15.57%	16.95%	15.82%
Ratio de couverture des créances classées (le cumul ¹ des produits réservés et des provisions sur créances classées)	40.46%	46.76%*	58.45%	51.18%	56.93%

* compte non tenu des 1.3MD prélevés sur les fonds propres (cf tableau des mouvements des fonds propres p 102)

1 : y compris les provisions non affectées

NB / Compte tenu des 1.3MD, le stock des provisions serait de 19.419MD et le taux de couverture des créances classées par les provisions serait de 50%.

TL continue d'affiner ses systèmes d'évaluation et de suivi du risque de crédit. Elle s'est fixée pour objectif de réduire son taux de créances classées à 14% à fin 2008. A cet effet, elle a entrepris de constituer des bases de données afin de lui permettre d'estimer statistiquement ses pertes futures attendues par catégories d'actifs en leasing. Néanmoins, des incertitudes demeurent sur la couverture nécessaire des risques liés au financement de biens immobiliers et d'équipements. Sur requêtes des autorités réglementaires, TL a relevé en 2005 son taux de couverture des créances classées par les provisions (58% contre 47% en 2004), en prélevant en particulier 1.3MD sur ses fonds propres. Les créances classées nettes représentaient 42% de ses fonds propres à fin 2005.

Le 14 avril 2006 L'agence internationale de notation Fitch Ratings a confirmé par un communiqué de presse les notes attribuées sur l'échelle nationale à Tunisie Leasing à 'BBB+(tun)' pour la note long terme avec perspective d'évolution 'Stable' et 'F2(tun)' pour la note court terme.

Les notes nationales attribuées par Fitch à Tunisie Leasing reflètent la qualité de son management et de ses procédures de suivi de risques de crédit plus élaborées que celles de ses pairs, ainsi qu'une rentabilité satisfaisante.

Selon le rapport de notation, la fusion de Tunisie Leasing et Amen Lease filiale d'Amen Bank, elle-même cinquième banque locale et actionnaire principal de Tunisie Leasing, initialement prévue pour 2005, a été largement différée. Selon Tunisie Leasing, ce projet ne pourrait se concrétiser qu'après analyse des états financiers 2006 d'Amen Lease.

En marge de ce projet de fusion, des synergies sont déjà en cours d'élaboration entre Tunisie Leasing et Amen Bank, par le biais d'un projet de partenariat commercial. Amen Bank est aussi partenaire de TL dans la création en 2006, de Maghreb Leasing Algérie, société de leasing algérienne au capital de 18 MD (dont 50% libérés) détenu à hauteur de 36% par Tunisie Leasing et de 25% par Amen Bank.

Au cours de l'année 2004, un projet de fusion des sociétés TUNISIE LEASING et AMEN LEASE a été annoncé et a reçu un accord de principe de la part des autorités monétaires à la triple condition que :

- 1 La société AMEN LEASE soit préalablement assainie.
- 2 Les emplois soient préservés.
- 3 Les intérêts des actionnaires minoritaires des deux sociétés soient sauvegardés.

En décembre 2004, les Conseils d'Administration de TUNISIE LEASING et AMEN LEASE ont annoncé dans un communiqué conjoint que le cabinet FINOR a été désigné pour évaluer les deux sociétés au moyen des méthodes généralement admises en cette matière et de soumettre aux deux conseils ses conclusions en vue de la détermination des parités d'échange avant le 15/04/2005 étant précisé que cette matière requiert, également, l'intervention des commissaires aux comptes et du commissaire aux apports à désigner par Monsieur le Président du Tribunal de Tunis. Il a été également précisé qu'en cas d'accord sur l'ensemble des modalités de la fusion et notamment des parités d'échange par les Conseils d'Administration des deux sociétés et l'approbation définitive des autorités monétaires et financières, les actionnaires des deux sociétés seraient convoqués pour statuer sur cette fusion au début du mois de septembre 2005. Dans le cas où elle aurait été approuvée à la majorité qualifiée cette fusion aurait pris effet rétroactivement le 01/01/2005 après accomplissement des formalités légales. Le calendrier annoncé a été largement différé.

Le 10 août 2005 et suite aux délibérations des conseils d'administration de Tunisie Leasing et d'Amen Lease, Amen Bank agissant pour le compte du groupe Amen a informé le marché à travers un communiqué de presse :

- qu'elle a obtenu l'accord des autorités monétaires et financières en vue d'introduire une offre publique de retrait (OPR) sur le titre d'Amen Lease, opération approuvée par le conseil d'administration d'Amen Lease.
- que le projet de fusion entre Tunisie Leasing et Amen Lease dont le principe a été approuvé par les deux conseils sera soumis aux assemblées générales extraordinaires des deux sociétés au début de l'année 2007 de manière à ce que ses modalités pratiques soient proposées à la lumière des états financiers des deux sociétés arrêtés au 31/12/2006.

Dans l'intervalle, le conseil d'administration d'Amen Lease a décidé que cette dernière arrête l'octroi de crédit et se concentre sur le recouvrement des créances courantes et contentieuses étant indiqué qu'Amen Bank a remis à la Banque Centrale de Tunisie (BCT) une lettre de confort couvrant la totalité de la dette d'Amen Lease. Par ailleurs, Amen Bank, agissant de concert avec

des personnes physiques et morales du groupe Amen et détenant ensemble 86.15% du capital a introduit une offre publique de retrait visant 138 453 actions Amen Lease. L'OPR a abouti à l'acquisition de 35 647 actions et à la radiation de Amen Lease de la cote de la Bourse à partir du 19 septembre 2005.

De son côté, le conseil d'administration de Tunisie Leasing a accepté de reprendre une partie du personnel commercial d'Amen Lease et de l'intégrer à sa propre organisation de manière à continuer à servir les besoins de la clientèle en attendant la finalisation du projet de fusion qui reste subordonné à l'assainissement complet de Amen Lease et à l'accord des parties et des autorités de tutelle sur les valorisations respectives des deux sociétés.

Par ailleurs, en janvier 2006, TUNISIE LEASING a annoncé la création de la société Maghreb Leasing Algérie qu'elle détient à hauteur de 36% avec l'appui d'Amen Bank (25%), FMO institution financière néerlandaise de développement très active en Afrique (20%), PROPARCO filiale de l'Agence Française de Développement (10%), MAGHREB PRIVATE EQUITY FUND un fonds de développement géré par TUNINVEST FINANCE GROUP (5%) et CFAO une société du groupe PPR (Pinault Printemps Redoute) cotée à la bourse de Paris (4%).

La société créée avec des fonds propres de 1 Milliard de Dinars Algériens (18,6 Millions de Dinars Tunisiens libérés de 50%) et des quasi-fonds propres de 10 Millions d'Euros (16 Millions de Dinars Tunisiens) mis à sa disposition par la B.E.I.

En Juillet 2006, et après inspection des locaux de la société et revue de son système d'information, de ses procédures et de ses ressources humaines, la Banque d'Algérie a délivré son agrément définitif. La société est opérationnelle depuis Mai 2006. Elle a enregistré un volume d'approbations de 450 millions de dinars algériens (7 millions de dinars tunisiens) dont 178 millions de dinars algériens (2.8MDt) ont été mis en forces au 05/08/2006.

Enfin, TUNISIE LEASING a acquis pour un montant de 500 000 Euro, 4.6% du capital de la société HOLDEFI, société de droit français contrôlant six sociétés spécialisées dans le leasing et le crédit à la consommation au Cameroun, Gabon, Congo, Mali et Cote d'Ivoire. Cette participation fait partie du groupe majoritaire composé par ailleurs de AFRIC-INVEST, FMO, FINFUND et AFH qui détiennent ensemble 61.88% de HOLDEFI. Le résultat consolidé de HOLDEFI en 2005 fait apparaître un bénéfice de 1.883 Millions d'Euros dont 1.202 Millions d'Euros la part du groupe et le budget prévisionnel 2006 un bénéfice de 4.156 Millions d'Euros dont 2.623 Millions d'Euros la part du groupe. Conformément aux accords formés, la plate-forme de gestion de HOLDEFI est installée dans le siège de TUNISIE LEASING.

Chapitre 1 : RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1.1. Responsables du document de référence

LE PRESIDENT DU CONSEIL

Ahmed ABDELKEFI

TUNISIE LEASING
147, Av. de la Liberté - 1002 Tunis - Belvédère
Téléphone : 783.802 - 781.874
Télex : 14929 TN

LE DIRECTEUR GENERAL

Eethi MESTIRI

TUNISIE LEASING
147, Av. de la Liberté - 1002 Tunis - Belvédère
Téléphone : 783.802 - 781.874
Télex : 14929 TN

1.2. Attestation des responsables du document de référence

A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

LE PRESIDENT DU CONSEIL

Ahmed ABDELKEFI

TUNISIE LEASING
147, Av. de la Liberté - 1002 Tunis - Belvédère
Téléphone : 783.802 - 781.874
Télex : 14929 TN

LE DIRECTEUR GENERAL

Eethi MESTIRI

TUNISIE LEASING
147, Av. de la Liberté - 1002 Tunis - Belvédère
Téléphone : 783.802 - 781.874
Télex : 14929 TN

1.3. Responsables du contrôle des comptes :

- Etats financiers 2003-2004-2005 : AMC, ERNST AND YOUNG société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Nouredine Hajji -adresse : Boulevard de la terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis.
- Etats financiers consolidés 2004-2005 : AMC, ERNST AND YOUNG société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Nouredine Hajji -adresse : Boulevard de la terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis.
- Etats financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2006 : (1) AMC, ERNST AND YOUNG société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Nouredine Hajji -adresse : Boulevard de la terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis et ;
(2) Cabinet M.S. LOUZIR membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR -adresse : Rue du Lac Victoria Résidence Lac 2001, Tamit Bloc A 1053, Les Berges du Lac, Tunis.

Attestation des commissaires aux comptes

Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent prospectus d'émission en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées.

Les états financiers relatifs aux exercices clos respectivement le 31/12/2003, le 31/12/2004, et le 31/12/2005, arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par la société AMC, ERNST AND YOUNG représentée par Monsieur Nouredine Hajji, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Les états financiers consolidés relatifs aux exercices clos respectivement le 31/12/2004 et le 31/12/2005 arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par la société AMC, ERNST AND YOUNG représentée par Monsieur Nouredine Hajji, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Les états financiers intermédiaires au 30/06/2006 arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un examen limité effectué par nos soins.



Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'éléments pouvant affecter, de façon significative, la représentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
AMC, ERNST AND YOUNG
Noureddine HAJJI

AMC ERNST & YOUNG
Cabinet de la Terre
1003 TUNIS

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
CABINET M.S. LOUZIR
Mohamed LOUZIR

Cabinet M.S. LOUZIR
Rue de la République 2001 - Bloc A
Apt. N° 1 Rez-de-Chaussée 2045 Les Berges
du Lac - 2011961501 841704
Tél : 71 361 841 285

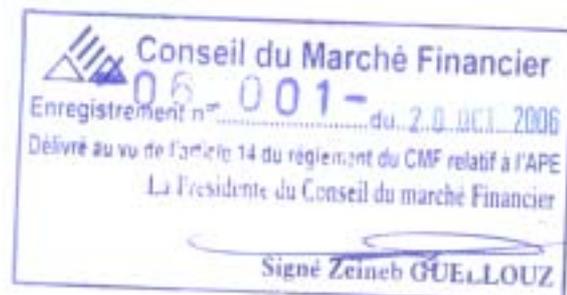
1.4. Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence

Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du document de référence.

TUNISIE VALEURS
LE DIRECTEUR GENERAL
Fadhel ABDELKEFI

1.5. Responsable de l'information

Monsieur Mondher ZID
Directeur financier
Tel : 70 132 000 - Fax : 71 236 625



Chapitre 2 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

2.1. Renseignements de caractère général concernant TUNISIE LEASING

2.1.1-Dénomination et siège social : TUNISIE LEASING SA. Centre Urbain Nord Av Hédi KARRAY 1082 Tunis Mahrajène tél. : 70 132 000 fax : 71 232 020

2.1.2-Forme juridique et législation particulière applicable : TUNISIE LEASING est une société anonyme régie par la loi 2001-65 du 10/07/2001 relative aux Etablissements de Crédits telle que modifiée par la loi 2006-19 du 02/05/2006. Elle est également régie par les dispositions des lois 94-89 et 94-90 du 26 juillet 1994 relatives au leasing.

2.1.3-Date de constitution et Durée : TUNISIE LEASING a été constituée le 8 octobre 1984 pour une durée de 99 ans.

2.1.4-Objet social : la société a pour objet principal :

- d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel.
- d'effectuer toutes opérations d'affacturage domestique, à l'importation et à l'exportation.
- d'une manière générale, toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

2.1.5-Registre de commerce : RC n° B 134091997

2.1.6-Exercice social : il commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

2.1.7-Nationalité : tunisienne.

2.1.8--Régime fiscal : Droit commun et particulièrement la loi 94-90 portant dispositions fiscales relatives au leasing. La loi n° 2000-98 du 25/12/2000 portant la loi de finance pour l'année 2001 notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés de leasing.

2.1.9-Matricule fiscale : 031440 SAM 000

2.1.10-Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société : Centre Urbain Nord Avenue Hédi KARRAY 1082 Tunis Mahrajène.

2.1.11-Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM : Monsieur Mondher ZID, Directeur financier.

2.1.12-Clauses statutaires particulières :

Répartition statutaire des bénéfices (article 32 des statuts tel que modifié par l'AGE du 08/06/2006): Le Bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social,
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés,
- Les réserves et les fonds dont la constitution et l'affectation sont décidés par l'Assemblée Générale.

Convocation des assemblées (article 27 des statuts alinéa 2) : les actionnaires sont réunis, chaque année en Assemblée Générale Ordinaire par le conseil d'administration, dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice, aux jours, heures et lieux indiqués par l'avis de convocation.

Les Assemblées Générales peuvent être convoquées, en cas de nécessité, par le ou les commissaires aux comptes, un mandataire nommé par le tribunal sur demande de tout intéressé en cas d'urgence ou à la demande d'un ou de plusieurs actionnaires détenant au moins quinze pour cent du capital social, le liquidateur, soit enfin, par les actionnaires détenant la majorité du capital social ou des droits de vote après offres publiques de vente ou d'échange ou après cession d'un bloc de contrôle.

Les réunions ont lieu au siège social, ou dans tout autre lieu indiqué par l'avis de convocation.

L'assemblée générale ordinaire est convoquée par un avis publié au journal officiel de la république tunisienne et dans deux quotidiens dont l'un en langue arabe, dans le délai de quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion.

Les titulaires d'actions nominatives qui en ont fait la demande, peuvent être convoqués au moyen de lettres expédiées confirmées par télex et dans le délai imparti pour la convocation de l'assemblée générale au dernier domicile qu'ils auront fait connaître. L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion, ainsi que l'ordre du jour. Les assemblées peuvent même être réunies verbalement sans délais si tous les actionnaires sont présents ou représentés.

Droit de siéger à une Assemblée (article 27 des statuts alinéa 3) : les titulaires d'actions libérés des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter.

Toutefois, les sociétés sont valablement représentées soit par un de leurs gérants ou par un membre de leur conseil d'administration, soit par mandataire muni d'un pouvoir régulier, sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le membre du conseil d'administration ou le mandataire soit personnellement actionnaire.

Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les assemblées ordinaires et extraordinaires, sauf, ainsi qu'il est dit à l'article 11 des statuts, entente contraire entre eux. La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont déterminés par le conseil d'administration.

Droit de vote de l'Assemblée Générale (article 27 des statuts alinéa 6) : Chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Le vote a lieu à main levée ou par tout autre moyen public décidé par l'Assemblée Générale. Si l'un des actionnaires exige le scrutin secret, celle-ci devient obligatoire.

Le scrutin secret est également obligatoire pour toutes les questions d'ordre personnel, comme la révocation des administrateurs ou la mise en cause de leur responsabilité.

Aucun actionnaire ne peut voter, à titre personnel ou par procuration, lorsqu'il s'agit d'une décision lui attribuant un avantage personnel ou de statuer sur un différend entre lui et la société.

Transmission des actions (article 10 des statuts tel que modifié par l'AGE du 05/05/2005) : La cession des actions s'effectue librement conformément aux lois et règlements en vigueur en Tunisie.

2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital social

Montant du capital, nombre de titres et nominal :

Capital Social : 20.000.000 D

Nombre d'actions : 4.000.000

Nominal : 5D

Forme des actions : Nominatives

Catégorie : ordinaire

Libération : intégrale

Jouissance : 1 janvier 2006

2.3-Tableau d'évolution du capital social

Décision	Nature de l'opération	Date de l'opération	Montants en D	Capital total en D	Nbre d'actions	Nominal
AGC du 8/10/1984	Capital initial	08/10/1984	4.000.000	4.000.000	400	10
AGE du 25/08/1992	*Augmentation de capital en numéraire	01/10/1992	4.000.000	8.000.000	800	10
	*Augmentation de capital par incorporation de réserves échelonnée sur 4 ans	11/05/1993	500	8.500.000	850	10
		11/04/1994	500	9.000.000	900	10
		11/05/1995	500	9.500.000	950	10
		24/07/1996	500	10.000.000	1.000.000	10
AGE du 1/11/2001	1 ^{ère} Tranche					
	Augmentation de capital par incorporation de réserves	03/12/2001	2.500.000	12.500.000	1.250.000	10
	2 ^{ème} Tranche					
	Augmentation de capital par incorporation de réserves	02/12/2002	2.500.000	15.000.000	1.500.000	10
	3 ^{ème} Tranche					
Augmentation de capital par incorporation de réserves	18/12/2003	2.500.000	17.500.000	1.750.000	10	
4 ^{ème} Tranche						
Augmentation de capital par incorporation de réserves	06/12/2004	2.500.000	20.000.000	2.000.000	10	
AGE du 08/06/06	Réduction de la valeur nominale	04/09/2006		20.000.000	4.000.000	5

L'AGE du 08/06/06 a décidé d'augmenter le capital pour le porter de 20MDt à 27.5MDt par émission en numéraire. Cette augmentation sera suivie d'une incorporation de réserves pour un montant de 2.5MDt à réaliser en 5 tranches sur 5 années consécutives.

2.4-Répartition du capital et des droits de vote au 15/08/2006 (Avant réduction de la valeur nominale de 10Dt à 5Dt)

Actionnaires	Nbre d'actionnaires	Nbre d'actions et de droit de vote	Montant En dinars	% du capital et de droits de vote
Actionnaires tunisiens				
Personnes morales				
Ayant 3% et plus	4	1 195 464	11 954 640	59.77%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	3	84 136	841 360	4.21%
Public : détenant au maximum 0,5%	32	75 367	753 670	3.77%
Personnes physiques				
Ayant 3% et plus	0	0	0	0.00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	2	44 607	446 070	2.23%
Public : détenant au maximum 0,5%	1133	340 103	3 401 030	17.01%
Actionnaires étrangers				
Personnes morales				
Ayant 3% et plus	2	179 642	1 796 420	8.98%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	3	69 727	697 270	3.49%
Public : détenant au maximum 0,5%	2	5 299	52 990	0.26%
Personnes physiques				
Ayant 3% et plus	0	0	0	0.00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0.00%
Public : détenant au maximum 0,5%	15	4 886	48 860	0.24%
Titres inscrits chez l'émetteur		91	910	0.00%
Reste à attribuer		678	6 780	0.03%
Total	1 196	2 000 000*	20 000 000	100.00%

* Le nombre d'actions de TL est passé de 2 000 000 à 4 000 000 actions depuis le 04/09/06 (date du split)

Liste des actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 15/08/2006

Actionnaires	Nombre d'actions et de droit de vote	Montants en DT	% du capital et de droit de vote
AMEN BANK	560 426	5 604 260	28.02%
COMAR	353 980	3 539 800	17.70%
STUSID	218 154	2 181 540	10.91%
ESTERAD INVESTMENT	97 328	973 280	4.87%
IAM PTY LTD	82 314	823 140	4.12%
STE CIVILE ET IMMOBILIERE	62 905	629 050	3.15%
Total	1 375 107	13 751 070	68.76%

A la date du 7/06/2004, le groupe Amen a franchi la barre de 50% du capital de Tunisie Leasing et a été soumis par le CMF à une offre publique d'achat obligatoire. Cette opération est devenue par la suite sans objet, le groupe Amen n'ayant pas obtenu préalablement l'autorisation nécessaire des autorités monétaires. Ceci l'a conduit à céder des titres sur le marché et ramener sa participation à 49,5 % du capital de Tunisie Leasing.

Le 8/11/2004 le groupe AMEN a publié un communiqué dans lequel il a porté à la connaissance du marché avoir introduit une demande aux autorités monétaires et financières pour un projet de fusion entre TUNISIE LEASING et AMEN LEASE qu'il détient à concurrence de 80%.

Dans la demande introduite aux autorités monétaires et financières, le groupe AMEN précise que la fusion sera précédée par un assainissement préalable du portefeuille d'AMEN LEASE. Par

ailleurs, le groupe AMEN s'engage dans la même demande à prendre toutes les précautions pour que l'opération se déroule dans un bon climat social avec l'adhésion des deux équipes opérationnelles et à reclasser le personnel non nécessaire à l'entreprise absorbante dans de bonnes conditions.

Le 17/12/2004, un communiqué conjoint a été publié dans lequel les deux sociétés AMEN LEASE et TUNISIE LEASING informent le marché que leurs conseil d'administration se sont réunis le 16/12/2004 respectivement à 9h et 14h, pour approuver le principe du projet de fusion et arrêter les premières mesures nécessaires à son aboutissement. Les deux conseils d'administration ont annoncé que les autorités monétaires ont donné un accord de principe à cette opération à la condition que la société AMEN LEASE soit préalablement assainie, que les emplois soient préservés et que les intérêts des actionnaires minoritaires des deux sociétés soient dûment protégés. Ils ont donc désigné le cabinet FINOR pour évaluer les deux sociétés au moyen des méthodes généralement admises en cette matière et de soumettre aux deux conseils ses conclusions en vue de la détermination des parités d'échanges avant le 15/04/2005 étant précisé que cette matière requiert également l'intervention des commissaires aux comptes et du commissaire aux apports à désigner par Monsieur le président du tribunal de Tunis.

Il a été également précisé qu'en cas d'accord sur l'ensemble des modalités de la fusion et notamment des parités d'échange par les Conseils d'Administration des deux sociétés et l'approbation définitive des autorités monétaires et financières, les actionnaires des deux sociétés seraient convoqués pour statuer sur cette fusion au début du mois de septembre 2005. Dans le cas où elle aurait été approuvée à la majorité qualifiée, cette fusion aurait pris effet rétroactivement le 01/01/2005 après accomplissement des formalités légales. Le calendrier annoncé a été largement différé.

Le 10 août 2005 et suite aux délibérations des conseils d'administration de Tunisie Leasing et d'Amen Lease, Amen Bank agissant pour le compte du groupe Amen a informé le marché à travers un communiqué de presse :

- qu'elle a obtenu l'accord des autorités monétaires et financières en vue d'introduire une offre publique de retrait (OPR) sur le titre d'Amen Lease, opération approuvée par le conseil d'administration d'Amen Lease.
- que le projet de fusion entre Tunisie Leasing et Amen Lease dont le principe a été approuvé par les deux conseils sera soumis aux assemblées générales extraordinaires des deux sociétés au début de l'année 2007 de manière à ce que ses modalités pratiques soient proposées à la lumière des états financiers des deux sociétés arrêtés au 31/12/2006.

Dans l'intervalle, le conseil d'administration d'Amen Lease a décidé que cette dernière arrête l'octroi de crédit et se concentre sur le recouvrement des créances courantes et contentieuses étant indiqué qu'Amen Bank a remis à la Banque Centrale de Tunisie (BCT) une lettre de confort couvrant la totalité de la dette d'Amen Lease. Par ailleurs, Amen Bank, agissant de concert avec des personnes physiques et morales du groupe Amen et détenant ensemble 86.15% du capital a introduit une offre publique de retrait visant 138 453 actions Amen Lease. L'OPR a abouti à l'acquisition de 35 647 actions et à la radiation de Amen Lease de la cote de la Bourse à partir du 19 septembre 2005.

De son côté, le conseil d'administration de Tunisie Leasing a accepté de reprendre une partie du personnel commercial d'Amen Lease et de l'intégrer à sa propre organisation de manière à continuer à servir les besoins de la clientèle en attendant la finalisation du projet de fusion qui reste subordonné à l'assainissement complet de Amen Lease ainsi qu'à l'accord des parties et des autorités de tutelle sur les valorisations respectives des deux sociétés.

Pourcentage du capital et des droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 15/08/2006

Nom ou Raison sociale	Représenté par	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en dinars	%du capital et droit de vote
Ahmed ABDELKEFI (président)	Lui même	937	9 370	0.05%
Amen Bank	Karim BEN YEDDER	560 426	5 604 260	28.02%
STUSID	Abdellatif MECHAAL	218 154	2 181 540	10.91%
COMAR	Lotfi BELHADJ KACEM	353 980	3 539 800	17.70%
PARENIN	Abdellatif JERIJINI	0	0	0.00%
M. Brahim ANENE	Lui même	505	5 050	0.03%
M. Rachid Naceur BEN HASSINE	Lui même	923	9 230	0.05%
M. Ahmed BEN JEMAA	Lui même	299	2 990	0.01%
M. Mohamed BOURAOUI	Lui même	1 585	15 850	0.08%
M. Mongi LOUKIL	Lui même	6 001	60 010	0.30%
M. Aziz MEBAREK	Lui même	0	0	0.00%
M. Fethi MESTIRI	Lui même	599	5 990	0.03%

2.5- Description sommaire du groupe TUNISIE LEASING AU 31/12/2005 :

TUNISIE LEASING est détenue à hauteur de 49.5% par le groupe Amen au travers principalement de Amen Bank (28.02%) et la société d'assurances COMAR (17.70%). Elle figure dans le périmètre de consolidation de Amen Bank et est consolidée par la méthode de la mise en équivalence.

Le groupe Amen Bank est composé de 19 sociétés touchant divers domaines : le financier, le leasing, l'agricole...

Le chiffre d'affaires du groupe s'élève au 31/12/2005 à 168,333MD (total des produits d'exploitation) pour un résultat net de 22,457MD.

Il est à préciser qu'il n'y a pas de liens directs ou indirects entre les sociétés du groupe Amen Bank et TUNISIE LEASING (hormis les sociétés d'investissement TUNINVEST) et que TUNISIE LEASING est totalement indépendante et autonome.

2.5.1-présentation générale du groupe :

Le Groupe « **Tunisie leasing** » est composé principalement de sept sociétés spécialisées chacune dans l'un des métiers de la finance qui sont le leasing, le factoring, l'intermédiation en bourse et le capital investissement.

- La société « **Tunisie Leasing** » a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage », a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie factoring ».

Le capital social actuel de Tunisie leasing s'élève, à la somme de D : 20.000.000 divisé en 4.000.000 actions de D : 5 chacune.

Les titres de la société sont admis à la cote de la Bourse depuis l'année 1992.

- La société « **Tunisie Valeurs** » est une société anonyme constituée en mai 1991. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :
 - Le placement de titres émis par les entreprises faisant appel à l'épargne ;
 - La négociation de valeurs mobilières et de produits financiers sur le marché pour le compte de tiers ;
 - La gestion de portefeuille pour le compte de clients ;
 - Le conseil et l'assistance en matière de restructuration, cessions, acquisitions d'entreprises, évaluation de projets, introduction de sociétés en Bourse.

Le capital social de « Tunisie Valeurs » s'élève à la clôture de l'exercice 2005 à D : 5.000.000, divisé en 50.000 actions de D : 100 chacune. Le montant non libéré est de D : 1.500.000. En 2005, les trois principales activités de TUNISIE VALEURS (courtage, gestion d'actifs et conseils) ont évolué favorablement générant un résultat net de D 906 000 en progression de 79% par rapport à l'exercice précédent.

- La société « **Tunisie Factoring** » a été créée en juin 1999, avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue des comptes, encaissement, et recouvrement de créances, détenues par ses clients et ses correspondants, représentées par des factures.

Le capital social s'élève au 31/12/2005 à la somme de D : 4.400.000, divisé en 440.000 actions de D : 10 chacune, souscrites en numéraires et libérées intégralement lors de la souscription. Le résultat net s'est élevé au 31/12/2005 à 1.3 MD en croissance de 23% par rapport à 2004. Les créances classées se sont élevées à 1.9 MD soit 4.6% de l'encours de financement et provisionnées à hauteur de 89%.

Sociétés d'investissement

A l'initiative de Tunisie leasing, il a été procédé à la constitution de quatre sociétés d'investissement à capital risque, ayant pour objet la participation pour leurs propres comptes ou pour le compte des tiers au renforcement des fonds propres des entreprises.

Il s'agit de :

-Tuninvest-Sicar : constituée en 1994 sous la forme d'une société d'investissement à capital fixe, puis transformée en 1998 en société d'investissement à capital risque. Son capital s'élève au 31/12/2005 à D : 7.350.000, divisé en 980.000 actions de D : 7,500 chacune, totalement libérées. Les titres de TUNINVEST SICAR sont cotés en Bourse. En 2005, la société a réalisé un bénéfice net de D 515 603 contre D 457 092 pour l'exercice 2004 soit une progression de 12.8%.

-Tunisie – Sicar : constituée en 1997. Son capital s'élève au 31/12/2005 à D : 3.500.000, divisé en 350.000 actions de D : 10 chacune, totalement libérées. La société a réalisé un résultat de D 414 069 contre D 279 388 au 31/12/2004 soit une progression de 48.2%.

-Tuninvest International-Sicar : constituée en 1998 avec un capital de D : 10.000.000, divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune, totalement libérées. Le résultat au 31/12/2005 s'est élevé à D 1 171 785 contre D 398 344 pour l'exercice précédent réalisant une progression de 194.2%

-Tuninvest Innovations-Sicar : constituée en 2002 avec un capital de D : 5.500.000, divisé en 550.000 actions de D : 10 chacune. La société a réalisé un résultat de D 30 932 contre une perte de D 151 477 au 31/12/2004.

Les autres sociétés du groupe :

-La Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT) est une société anonyme constituée en 1998 pour la construction du nouveau siège du Groupe Tunisie Leasing. Son capital social s'élève au 31/12/2005 à D : 4.100.000, divisé en 41.000 actions de D : 100 chacune, détenu par Tunisie Leasing et Tunisie Factoring. La SIMT a enregistré en 2005 une perte de D 218 000 et une réflexion est en cours pour re-structurer son schéma de financement en tenant compte de la restriction imposée aux établissements de crédit en matière de participation au capital d'autres sociétés.

-Tunis Call Center (TCC) est une société anonyme constituée en 1998 avec pour objet principal l'étude et le conseil en marketing. Elle est contrôlée conjointement par Tunisie Leasing et Tunisie Valeurs. Son capital social s'élève au 31/12/2005 à D : 1.050.000, divisé en 105.000 actions de D : 10 chacune. TCC a enregistré une perte de D 51 000 au 31/12/2005, cependant la situation s'est nettement redressée depuis octobre 2005 et des résultats positifs ont été enregistrés chaque mois depuis cette date. Il est prévu un résultat positif au titre de l'exercice 2006.

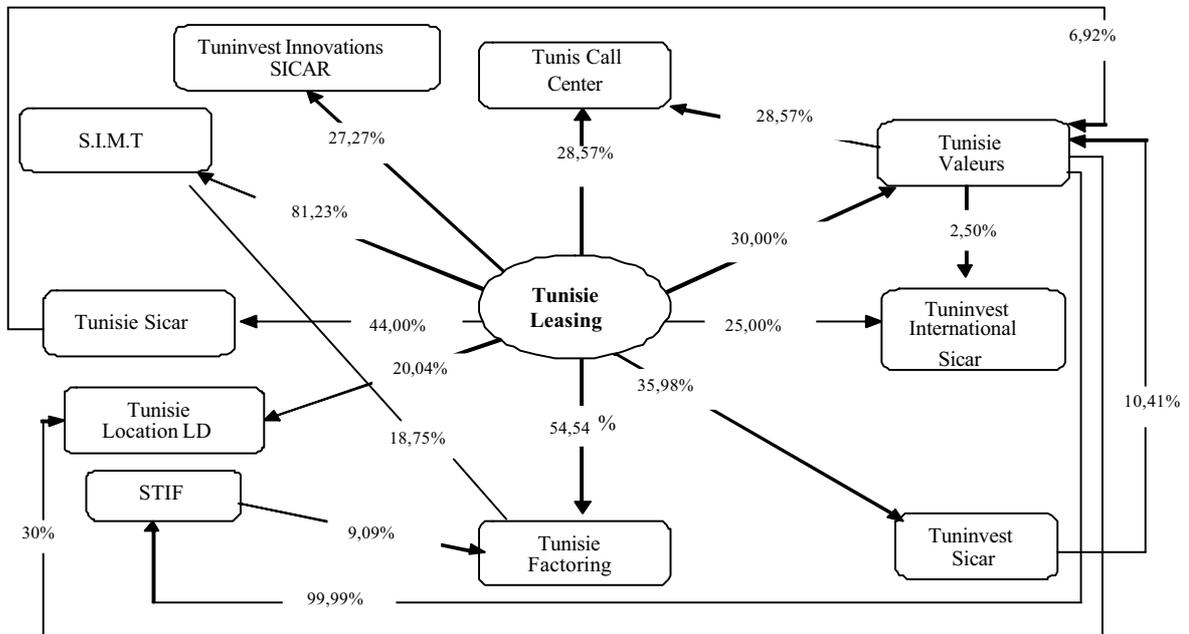
-Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF) est une société anonyme constituée en 2001 avec pour objet principal l'audit économique, juridique et financier.

Son capital social s'élève au 31/12/2005 à D : 400.000, divisé en 40.000 actions de D : 10 chacune, détenu quasi - totalement par Tunisie Valeurs.

-Société Tunisie Location Longue Durée (Tunisie LLD) est une société à responsabilité limitée constituée en 1999 avec pour objet principal la location de voitures. Son capital social s'élève au 31/12/2005 à D : 250.000, divisé en 2.500 parts de D : 100 chacune.

L'activité LLD a démarré en avril 2005, au terme de cet exercice partiel, 27 clients (pour la plupart des multinationales) ont opté pour ce produit, un chiffre d'affaires de D 391 000 a été facturé et plusieurs contrats sont en cours de discussion laissant prévoir un parc de 800 véhicules à l'horizon 2010 et une position équilibrée en 2008 ; Dans L'intervalle, l'exercice 2005 a enregistré une perte de D 471 000 dont D 119 000 d'amortissement des frais de premier établissement.

Schéma du groupe au 31/12/2005 :



NB : Fin décembre 2005, les sociétés d'investissement du groupe TUNISIE LEASING ont cédé leurs participations dans le capital de TUNISIE FACTORING au profit d'Eurofactor. Grâce à cette acquisition, la participation d'Eurofactor au capital de TUNISIE FACTORING passe de 9.09% en 1999 à 36.36% à fin 2005. TUNISIE LEASING SA continuant à détenir la majorité du capital de TUNISIE FACTORING. Eurofactor est le leader de l'affacturage en France et le n° 1 de l'affacturage intégré en Europe. Son capital social est détenu intégralement par le Crédit Agricole.

Tableau des Participations du groupe TUNISIE LEASING au 31/12/2005 :

	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest international SICAR		Tuninvest innov SICAR		Tunisie factoring		Tunis call center		SMT		STIF		Tunisie LLD	
	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%
Tunisie leasing	15 000	3.0%	352 645	35.98%	153 999	44%	250 000	25%	150 000	27.27%	239 997	54.54%	29 997	28.57%	33 306	81.23%	501		501	20.04%
Tunisie valeurs							25 000	2.5%					29 997	28.57%			39 994	99.99%	750	30%
Tunisie SICAR	3 460	6.92%																		
Tuninvest SICAR	5 203	10.41%																		
Tuninvest international SICAR																				
Tunisie factoring																				
Tunis call center																				
SMT																				
STIF											40 000	9.09%								
Autres	2 637	52.67%	627 355	64.02%	196 001	56.00%	725 000	72.5%	400 000	72.73%	160 003	36.36%	45 006	42.86%	6	0.01%	6	0.02%	1 249	49.96%
Total	50 000	100%	980 000	100%	350 000	100%	1 000 000	100%	550 000	100%	440 000	100%	105 000	100%	41 000	100%	40 000	100%	2 500	100%

☞ **Chiffres clés des sociétés du groupe au 31/12/2005 :**

(En Dinars)

	Tunisie Leasing	Tunisie Factoring	Tunisie Valeurs	Tuninvest Sicar	Tunisie Sicar	Tuninvest innovation Sicar	Tuninvest Int-Sicar	SIMT	Tunis Call-Center	STIF	TLLD
Capitaux propres	37 526 465	8 287 963	5 283 828	8 518 828	3 854 355	2 448 372	11 217 075	3 340 542	432 649	442 656	(11 624)
Chiffres d'affaires	23 370 938	5 957 812	3 827 411	630 369	397 510	137 210	1 386 934	214 176	905 682	0	391 203
Résultat d'exploitation	3 992 267	1 693 791	853 006	279 692	255 212	31 182	1 208 571	(46 976)	(70 083)	0	(457 026)
Résultat net	3 289 383	1 295 670	905 950	515 603	414 069	30 932	1 171 785	(217 938)	(51 160)	36 060	(471 765)
Dette globale	223 915 401	61 849 545	6 669 807	419 303	299 994	807 265	16 767	3 148 899	275 177	0	1 078 321
Charges financières	12 827 724	2 440 825	55 145	0	0	0	1 024	176 176	1 314	0	49 347
Dividendes distribués Au titre de 2005	3 000 000	440 000	210 000	441 000	0	0	1 100 000	0	0	36 800	0

☞ **Les engagements financiers du groupe au 31/12/2005 :**

(en dinars)

	Tunisie Factoring	Tunisie Valeurs	Tunisie Leasing	SIMT	TOTAL
Emprunts obligataires	2 800 000		68 000 000	0	70 800 000
Credits Bancaires	6 037 000		96 114 042	1 745 455	103 896 497
Credits Leasing		153 804		0	153 804
TOTAL	8 837 000	153 804	164 114 042	1 745 455	174 850 301

☞ **Politique actuelle et future de financement inter société du groupe :**

Afin de répondre à leurs besoins de financement, les sociétés du groupe recourent au marché cependant un financement inter sociétés a lieu dans certaines situations à travers l'émission et la souscription de billets de trésorerie dont les taux et conditions sont généralement en ligne avec le marché.

2.5.2-relations avec les sociétés du groupe au 31/12/2005 :

☞ **Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe :**

Prêts octroyés :

1. Les avances en compte courant accordées par Tunisie Leasing à la SIMT dans laquelle elle détient 81,23% du capital, rémunérées au taux du TMM + 3%, s'élèvent à 1 293 KDT au 31 décembre 2005, les produits constatés à ce titre s'élèvent à 40 KDT. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 14/04/2006.
2. Les avances en compte courant accordées par Tunisie Leasing à Tunisie LLD, dans laquelle elle détient directement 20,04% de son capital, rémunérées au taux du TMM + 3%, s'élèvent à 1 000 KDT au 31 décembre 2005, les produits constatés à ce titre s'élèvent à 45 KDT. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 14/04/2006.

Crédits reçus :

- Tunisie Leasing a été autorisée à émettre des billets de trésorerie à souscrire par Tunisie Factoring et ce, dans la limite de 12 000 KDT.

A la clôture de l'exercice 2005, l'encours des billets de trésorerie émis et souscrits par Tunisie Factoring, s'élèvent à 6 000 KDT détaillé comme suit :

- Un billet de 3 000 KDT échéant le 06 septembre 2006, au taux de 7,6% ;
- Un billet de 1 000 KDT échéant le 30 mai 2007, au taux de 7,6% ;
- Un billet de 2 000 KDT échéant le 25 mai 2006, au taux de 7,6% ;

Les charges financières de l'exercice 2005 relatives à ces billets de trésorerie s'élèvent à 437 000 Dinars.

Les créances et les dettes intergroupe :

- Les créances et les dettes commerciales inter sociétés du groupe : Néant
- Autres créances et dettes (comptes courant sociétés du groupe) :

(en dinars)

	2 005
Compte courant créditeur Tunisie Factoring	35 675
Compte courant créditeur Tunisie LLD	1 000 618
Compte courant créditeur SIMT	1 293 407

Les apports en capital :

- Reçus : Néant
- Donnés :

Les apports en capital de TUNISIE LEASING aux sociétés du groupe en 2005 sont composés de:

- la libération de 75 000 DT au capital de Tunis Call Center
- la libération de 406 200 DT au capital de la SIMT

Les garanties et sûretés réelles, cautions données ou reçues des sociétés du groupe :**-garanties et sûretés réelles :**

- Données : néant
- Reçues : néant

-cautions :

- Données :

(en dinars)

	Tunisie Factoring	SIMT
CITIBANK	8 000 000	0
AMEN BANK	11 000 000	500 000
ABC	1 000 000	0
BTE ex BTEI	12 000 000	0
STB	0	2 400 000

D'autre part, TUNISIE LEASING a accordé en faveur de TUNISIE FACTORING une caution de 1400 KD en garantie du risque encouru sur le STPA (Société Tunisienne de Production Animale).

- Reçues : néant

Relation commerciale avec les sociétés du groupe :

Société	Chiffre d'affaires en DT	Encours en DT
TUNISIE VALEURS	96 919	153 862
TUNISIE LLD	263 192	1 859 042

Prestations de services

Données : néant

Reçues :

- TUNISIE LEASING a confié à TCC une mission qui s'articule principalement autour du recouvrement téléphonique, d'un numéro vert et plus généralement de tous types d'actions de télémarketing. Les honoraires relatifs à l'exercice 2005 s'élèvent à 120KDT.
- les commissions d'études et les frais d'émission facturés en 2005 par TUNISIE VALEURS au titre des emprunts obligataires s'élèvent à 358 KDT.

Contrats de location :

- le loyer du nouveau siège facturé par la SIMT et relatif à l'exercice 2005 s'élève à 120KDT conformément au contrat de location.

Contrats de gestion : néant

Achat et vente d'exploitation inter sociétés du groupe : Néant

Achat et vente d'immobilisations corporelles et incorporelles : Néant

Dividendes encaissés par TUNISIE LEASING de la part des sociétés du groupe en 2005 au titre de l'exercice 2004:

SOCIETE	MONTANT en MD
TUNISIE FACTORING	240
TUNISIE VALEURS	60
TUNINVEST SICAR	145
TOTAL	445

Dividendes payés par TUNISIE LEASING aux sociétés du groupe en 2005 : Néant

	TUNISIE FACTORING		TUNISIE VALEURS		SIMT		TLLD		TCC	
	Facturé à TL	Facturé par TL	Facturé à TL	Facturé par TL	Facturé à TL	Facturé par TL	Facturé à TL	Facturé par TL	Facturé à TL	Facturé par TL
Intérêts sur prêts	437 KD					40 KD		45KD		
Prestations de services reçues			358 KD						120KD	
Contrats de location					120KD					

2.6 Relations avec les autres parties liées au 31/12/2005 :

2.6.1 Informations sur les engagements

Administrateur	Encours de crédits accordés	Conditions
M Brahim ANANE (Sté PANILABO)	148 477 Dinars	A partir de 11%
M Mongi LOUKIL (Sté Palm Beach Gestion)	611 762 Dinars	10.78% sur 60 mois
Commissaires aux comptes		
AMC ERNEST & YOUNG	63 619 Dinars	11% sur 24 mois

2.6.2 Transfert de ressources :

Néant

2.6.3 Relations commerciales :

- Le solde des crédits bancaires contractés auprès d'Amen Bank et de la STUSID s'élève au 31/12/2005 à respectivement 5,625 MD et 0,750 MD.
- Chiffre d'affaires réalisé avec les autres parties liées : 316 mdt.
- Les comptes courants de TUNISIE LEASING ouverts auprès de Amen Bank et la STUSID accusent respectivement des soldes débiteurs de 471 400 DT et 23, 220 DT au 31/12/2005.

La société n'entretient pas de relations avec les autres sociétés du groupe AMEN et les autres administrateurs

2.7- Dividendes

(En dinars)

	2 003	2 004	2 005
Capital	17 500 000	20 000 000	20 000 000
Nombre d'actions	1 750 000	2 000 000	2 000 000
Dividendes globaux en dinars	2 625 000	3 000 000	3 000 000
Dividendes par action en dinars	1,5	1,5	1,5

2.8- Marché des titres de l'émetteur

Les titres de capital de TUNISIE LEASING sont négociés sur le marché des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les 8 emprunts obligataires en cours émis par TUNISIE LEASING sont cotés sur le marché obligataire sur 10 lignes de cotation il s'agit de :

TL 2001/1 5 ans 7,4%, TL 2001/2 5 ans 7,4%, TL 2002/1 5 ans 7,4%, TL 2002/2 5 ans 7,4%, TL 2003/1 5 ans 7,4%, TL 2004/1 5 ans 7,4%, TL 2004/2 5 ans 7% et/ou TMM + 1,4%. TL 2005/1 5 ans 7% et/ou TMM + 1,4%.

2.9- Notation de la société

En avril 2003, Tunisie Leasing a été notée BBB+ à long terme avec perspective d'évolution négative et F2 à court terme. Ces mêmes notes ont été confirmées en avril 2004 mais la perspective d'évolution a changé de négative à stable.

En avril 2005, les notes attribuées à TL : BBB+ à long terme avec perspective d'évolution stable et F2 à court terme ont été confirmées par FITCH RATINGS.

Et en date du 14 Avril 2006, l'agence internationale de notation Fitch Ratings a confirmé les notes attribuées sur l'échelle nationale à Tunisie Leasing à BBB+(tun) pour la note long terme avec perspective d'évolution Stable et F2(tun) pour la note court terme.

Les notes nationales attribuées par Fitch à TUNISIE LEASING reflètent la qualité de son management et de ses procédures de suivi de risques de crédit, plus élaborées que celle de ses pairs, ainsi qu'une rentabilité satisfaisante.

La note **F2** indique des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres sociétés émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.

Selon le rapport de notation, la fusion de Tunisie Leasing et Amen Lease filiale d'Amen Bank, elle-même cinquième banque locale et actionnaire principal de Tunisie Leasing initialement prévue pour 2005, a été largement différée. Selon Tunisie Leasing, ce projet ne pourrait se concrétiser qu'après analyse des états financiers 2006 d'Amen Lease.

En marge de ce projet de fusion, des synergies sont déjà en cours d'élaboration entre Tunisie Leasing et Amen Bank, par le biais d'un projet de partenariat commercial. Amen Bank est aussi partenaire de Tunisie Leasing dans la création en 2006, de Maghreb Leasing Algérie, société de leasing algérienne au capital de 18 MD (dont 50% libérés) détenu à hauteur de 36% par Tunisie Leasing et de 25% par Amen Bank. (cf rapport de notation page 26).

LETTRE DE NOTATION

Fitch Ratings confirme les notes attribuées à la Société Tunisie Leasing (TL) sur son échelle nationale, comme suit :

- o Note long terme : **BBB+ (tun)**
- o Note court terme : **F2 (tun)**
- o Perspective : **Stable**

Les notes n'expriment que l'appréciation de Fitch Ratings sur la capacité de la société à honorer en temps et en heure les échéances de remboursement de sa dette. Ces notes sont formulées à partir des informations qui lui sont communiquées par la société et dont Fitch Ratings ne garantit ni l'exactitude ni le caractère complet. A tout moment Fitch Ratings pourra si elle le juge fondé à partir des informations dont elle dispose, modifier les notes à la hausse ou à la baisse, cette modification pouvant être précédée d'une mise sous surveillance accompagnée ou non d'une indication de tendance.

Fait à Tunis le, 14 avril 2006



Ikbel Bedoui
Directeur Général



Tunisie

Tunisie Leasing

Notes

Tunisie Leasing

Notes Nationales

Long Terme	BBB+(Tun)
Court Terme	F2(Tun)
Perspective	Stable

Risque Souverain

NDE* LT en monnaie étrangère	BBB
NDE* LT en monnaie locale	A-
Perspective	Stable

*NDE - Note de Défaut Emetteur

Données Financières

Tunisie Leasing

	31/12/2005*	31/12/2004
Total bilan (Mio USD)	191,7	202,1
Total bilan (Mio TND)	261,4	242,4
Fonds propres (Mio TND)	37,5	35,9
Résultat net (Mio TND)	3,3	2,9
ROA (%)	1,31	1,21
RDE (%)	8,99	8,10
Ratio de solvabilité (%)	14,52	17,99

*chiffres provisionnés

Analystes

Sonia Trabelsi, Tunis
+216 71 840 902
sonia.trabelsi@maghrebrating.com.tn

Eral Yilmaz, Londres
+44 20 7862 41 54
eral.yilmaz@fitchratings.com

Fondements des notes attribuées

- Les notes nationales attribuées par Fitch à Tunisie Leasing (TL) reflètent la qualité de son management et de ses procédures de suivi de risques de crédit, plus élaborées que celles de ses pairs, ainsi qu'une rentabilité satisfaisante.
- La fusion de TL et Amen Leasing (AL), filiale d'Amen Bank (AB), elle-même cinquième banque locale et actionnaire principal de TL (cf. « Généralités ») initialement prévue pour 2005, a été largement différée. Selon TL, ce projet ne pourrait se concrétiser qu'après analyse des états financiers 2006 d'AL.
- En marge de ce projet de fusion, des synergies sont déjà en cours d'élaboration entre TL et AB, par le biais d'un projet de partenariat commercial. AB est aussi partenaire de TL dans la création en 2006, de Maghreb Leasing Algérie, société de leasing algérienne au capital de 18 Mio TND (dont 50% libérés) détenue à hauteur de 36% par TL et de 25% par AB.
- La croissance de la production de crédits de TL en 2005 (+18%), supérieure à celle de ses pairs, est principalement due à celle du segment peu risqué du financement de matériel de transport léger. La maîtrise des coûts d'exploitation a aidé TL à soutenir un profit opérationnel quelque peu affecté par la compression des marges et l'importance des provisions sur créances classées. La hausse des revenus du portefeuille de participations a permis de soutenir la croissance du résultat net en 2005.
- TL continue d'affiner ses systèmes d'évaluation et de suivi du risque de crédit, déjà plus sophistiqués que ceux de ses pairs. TL s'est fixé pour objectif de réduire son taux de créances classées à 14% à fin 2008 (2005 : 15%, au-dessous de la moyenne de ses pairs). TL a entrepris de constituer des bases de données afin de lui permettre d'estimer statistiquement ses pertes futures attendues par catégories d'actifs en leasing. Néanmoins, des incertitudes demeurent sur la couverture nécessaire des risques liés au financement de biens immobiliers et d'équipements. Sur requête des autorités réglementaires, TL a relevé en 2005 son taux de couverture des créances classées par les provisions (58% contre 47% en 2004), en prélevant en particulier 1,3 Mio TND sur ses fonds propres. Les créances classées nettes représentaient 42% de ses fonds propres à fin 2005. Fitch juge favorablement l'objectif d'augmentation du taux de couverture des risques à 70% à fin 2008.
- Le recours privilégié au marché obligataire et aux lignes de financement à terme auprès d'institutions multilatérales a permis à TL de réduire sa dépendance vis-à-vis des ressources à court terme. Le risque de liquidité de TL est ainsi atténué par le fait que la durée de ses actifs est inférieure à celle de ses passifs. TL estime disposer d'une ample réserve de liquidité par le recours possible à AB et aux lignes de crédit disponibles et non utilisées.
- Le ratio de solvabilité de TL est adéquat. Suite à l'investissement de TL en Algérie, une augmentation des fonds propres est prévue à court terme, en ligne avec les contraintes prudentielles en vigueur.

Soutien Extérieur

- TL est contrôlé à 49,5% par le groupe Amen, groupe privé local, AB détenant 28% du capital. Si TL venait à connaître des difficultés, il est possible que le groupe Amen lui apporte son soutien. Etant donné l'absence d'une structure juridique fédérant les intérêts de ce groupe et d'incertitudes quant à sa capacité future à apporter un soutien à TL, Fitch estime limitée la probabilité d'un tel soutien.

Perspective et Eléments déterminants des Notes

- La perspective de la note à long terme de TL est Stable. Un abaissement des notes pourrait être motivé par une baisse significative du ratio de solvabilité. Inversement, une amélioration sensible de la qualité de ses actifs sans détérioration de sa rentabilité et de capitalisation, pourrait amener un relèvement des notes de TL.

Généralités

- Avec une part de marché de 28% à fin 2005, TL reste leader sur son marché.

27 April 2006

Copyright © 2006 by Fitch, Inc. and Fitch Ratings, Ltd. and its subsidiaries. One State Street Plaza, NY, NY 10004. Téléphone: 1-800-732-4824, (212) 904-6900. Fax: (212) 480-4435. Reproduction or transmission in whole or in part is prohibited except by permission. All rights reserved. All of the information contained herein has been obtained from sources Fitch believes are reliable, but Fitch does not verify the truth or accuracy of the information. The information in this report is provided "as is" without any representation or warranty of any kind. A Fitch rating is an opinion as to the creditworthiness of a security, not a recommendation to buy, sell, or hold any security.

www.fitchratings.com

Balance Sheet Analysis
TUNISIE LEASING

	31 Dec 2005		31 Dec 2004		31 Dec 2003		31 Dec 2002		
	Year End LEOs Preliminary	Year End TNDm Preliminary	As % of Assets Preliminary	Year End TNDm Original	As % of Assets Original	Year End TNDm Original	As % of Assets Original	Year End TNDm Original	As % of Assets Original
A. LOANS									
1. Trade Receivables	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.0	0.0	0.00
2. Overdrafts	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.0	0.0	0.00
3. Other Loans	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.0	0.0	0.00
4. Leased assets	166.3	226.8	86.76	211.6	87.29	204.9	192.5	192.5	69.12
5. Loan Loss Reserves (deducted)	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	n.a.	n.a.	-
6. Loan Loss Reserves (memo)	15.7	21.4	8.19	58.1	7.47	10.4	6.39	13.8	6.39
TOTAL A	166.3	226.8	86.76	211.6	87.29	204.9	192.5	192.5	69.12
B. OTHER EARNING ASSETS									
1. Deposits with Banks	3.5	4.8	1.84	7.4	3.05	7.9	6.0	6.0	3.05
2. Short-term investments	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.0	0.0	0.00
3. Other investments	1.7	2.3	0.88	3.0	1.24	2.0	1.3	1.3	0.60
4. Equity investments	14.9	20.3	7.77	14.6	6.02	15.5	12.5	12.5	5.79
TOTAL B	20.1	27.4	10.48	25.0	10.31	25.4	20.4	20.4	9.44
C. TOTAL EARNING ASSETS (A+B)	186.4	254.2	97.25	236.6	97.61	230.3	212.9	212.9	98.56
D. FIXED ASSETS	0.7	1.0	0.38	1.1	0.45	1.4	0.7	0.7	0.32
E. NON-EARNING ASSETS									
1. Cash and Due from Banks	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.0	0.0	0.00
2. Other	4.5	6.2	2.37	4.7	1.94	3.6	2.4	2.4	1.11
F. TOTAL ASSETS	191.7	261.4	100.00	242.4	100.00	235.3	216.0	216.0	100.00
G. DEPOSITS & MONEY MARKET FUNDING									
1. Demand Deposits	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.0	0.0	0.00
2. Savings Deposits	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.0	0.0	0.00
3. Time Deposits	0.0	0.0	0.00	n.a.	-	0.0	0.0	0.0	0.00
4. Inter-bank	30.1	41.0	15.68	39.8	16.42	74.9	72.1	72.1	33.38
TOTAL G	30.1	41.0	15.68	39.8	16.42	74.9	72.1	72.1	33.38
H. OTHER FUNDING									
1. Long-Term/forwarding	113.4	154.6	59.14	139.5	57.55	97.0	84.5	84.5	39.12
2. Subordinated Debt	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.0	0.0	0.00
3. Hybrid Capital	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.0	0.0	0.00
I. OTHER (Non-int. bearing)	26.5	27.9	10.67	27.2	11.22	27.7	23.3	23.3	10.79
J. LOAN LOSS RESERVES									
(Not deducted from assets)	0.3	0.4	0.15	0.0	0.00	0.0	1.2	1.2	0.58
K. OTHER RESERVES	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	n.a.	n.a.	-
L. EQUITY	27.5	37.5	14.35	35.9	14.81	35.7	34.9	34.9	16.16
M. TOTAL LIABILITIES & EQUITY	191.7	261.4	100.00	242.4	100.00	235.3	216.0	216.0	100.00
Exchange Rate									

USD1 = TND 1.3041

USD1 = TND 1.2083

USD1 = TND 1.1994

USD1 = TND 1.3034

INCOME STATEMENT ANALYSIS

31/12/2005

31/12/2004

31/12/2003

31/12/2002

UNISE LEASING GROUP (C)	31/12/2005		31/12/2004		31/12/2003		31/12/2002	
	INCOME EXPENSES TND mln	AS % OF TOTAL AV EARNING ASSTS	INCOME EXPENSES TND mln	AS % OF TOTAL AV EARNING ASSTS	INCOME EXPENSES TND mln	AS % OF TOTAL AV EARNING ASSTS	INCOME EXPENSES TND mln	AS % OF TOTAL AV EARNING ASSTS
Interest Received	129.3	52.69	115.4	49.43	103.1	47.41	102.0	49.30
Interest Paid	118.8	48.41	105.3	45.11	95.4	43.05	92.2	44.56
1. NET INTEREST REVENUE	10.5	4.28	10.1	4.33	7.7	4.38	9.8	4.74
1. Net Commission Income	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
1. Other Operating Income	0.1	0.04	0.1	0.04	0.1	0.05	0.0	0.00
1. Other Income	0.1	0.04	0.1	0.04	-0.2	-0.09	0.1	0.05
7. Personnel Expenses	2.3	0.94	2.1	0.90	1.9	0.86	1.8	0.87
1. Other Non-Interest Expenses	2.5	1.02	2.5	1.07	2.6	1.17	2.7	1.06
1. PRE-PROVISION OPERATING PROFIT	5.9	2.40	3.7	2.44	5.1	2.30	5.9	2.85
0. Provisions for Loan Losses	2.4	0.98	2.3	0.99	1.8	0.81	0.2	0.10
1. OPERATING PROFIT	3.5	1.43	3.4	1.46	3.3	1.49	5.7	2.75
2. Extraordinary Items	0.7	0.29	0.5	0.21	0.9	0.41	-0.7	-0.34
3. PRE-TAX PROFIT	4.2	1.71	3.9	1.67	4.2	1.90	5.0	2.42
4. Taxes	0.9	0.37	1.0	0.43	0.7	0.32	1.4	0.68
5. NET INCOME	3.3	1.34	2.9	1.24	3.5	1.58	3.6	1.74

LATITO ANALYSIS

PROFITABILITY LEVEL

1. Pre-Pror Op. Profit/Total Assets (av.)	%	2.34
2. Operating Profit/Total Assets (av.)	%	1.39
3. Net Income/Equity (av.)	%	8.99
4. Net Income/Total Assets (av.)	%	1.31
5. Non-Int. Exp./Net Interest Rev. + Other Operating Income	%	45.28
5. Net Interest Rev./Total Assets (av.)	%	4.17

I. CAPITAL ADEQUACY (year end)

1. Internal Capital Generation	%	8.99
2. Equity/Total Assets	%	14.35
3. Equity/Loan	%	16.53
4. Capital/Risks - Tier 1	%	n.a.
5. Capital/Risks - Total	%	14.52

II. LIQUIDITY (year end)

1. Liquid Assets/Deposits & Money Mkt Funding	%	11.71
2. Liquid Assets & Marketable Debt Sec./ Deposits and Money Market Funding	%	11.71
3. Loans/Deposits & Money Mkt Funding	%	53.17

V. ASSET QUALITY

1. Prov. for Loan Losses/Loans gross (av.)	%	1.00
2. Prov. for Loan Loss /Pre-Pror. Op. Profit	%	40.68
3. Spec. & Unmarketed Gen. Loan Loss Res/ Impaired Loans gross of Loan Loss Res		58.45
4. Loan Loss Reserves / Loans gross		8.62
5. Net Charge-off / Loans gross (av.)		n.a.
6. Impaired Loans gross / Loans gross		15.03
7. Impaired Loans net / Equity		42.40

ECHELLE DE NOTATION NATIONALE TUNISIENNE**NOTES COURT TERME (échéance inférieure à 12 mois)**

F1+(tun) F1(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dette dans le pays. Dans le cas où les émetteurs présentant une solvabilité particulièrement forte, un signe "+" peut compléter la note F1.
F2(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.
F3(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.
B(tun)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.
C(tun)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables.
D(tun)	Créances dont le défaut de paiement est constaté ou imminent.

NOTES LONG TERME (échéance supérieure à 12 mois)

AAA(tun)	Créances auxquelles on attribue la note la plus élevée. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cette note est habituellement attribuée aux émissions de l'Etat ou garanties par lui.
AA+(tun) AA(tun) AA-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est très forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le risque de défaut lié à ces créances ne présente pas de différence significative avec celui des créances notées "AAA". Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
A+(tun) A(tun) A-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances des catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BBB+(tun) BBB(tun) BBB-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BB+(tun) BB(tun) BB-(tun)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.
B+(tun) B(tun) B-(tun)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
CCC+(tun) CCC(tun) CCC-(tun) CC(tun) C(tun)	Créances pour lesquelles la possibilité d'un défaut de paiement est perceptible, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le paiement en temps et en heure du principal et des intérêts repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" dans la catégorie de notes CCC marquent des nuances de qualité.
DDD(tun) DD(tun) D(tun)	Créances dont le défaut de paiement est constaté.

Mise sous surveillance : La mise sous surveillance d'une note a pour objet de signaler aux investisseurs qu'il existe une forte possibilité de changement de cette note et d'indiquer le sens probable de ce changement : la surveillance est qualifiée de " positive " pour signaler la possibilité d'un relèvement de la note, de " négative " pour indiquer un abaissement probable. La mise sous surveillance a vocation à être temporaire.

Les notes n'expriment que l'appréciation de Fitch sur la capacité de la société à honorer en temps et en heure les échéances de remboursement de sa dette et ne comportent aucune appréciation sur le rendement dont les porteurs de titres de dette sont susceptibles de bénéficier. Ces notes sont formulées à partir des informations qui lui sont communiquées par la société et dont Fitch ne garantit ni l'exactitude ni le caractère complet. A tout moment, Fitch pourra si elle le juge fondé à partir des informations dont elle dispose, modifier les notes à la hausse ou à la baisse, cette modification pouvant être précédée d'une mise sous surveillance accompagnée ou non d'une indication de tendance.

Chapitre 3- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE TUNISIE LEASING

3.1- Présentation de la société :

La société TUNISIE LEASING a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage. A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « TUNISIE FACTORING ».

3.2- Organisation de la société :

Depuis sa création, Tunisie Leasing a engagé un vaste plan d'actions visant à améliorer son efficacité et son efficience afin d'assurer sa pérennité et maîtriser son développement dans un contexte économique très concurrentiel, et a mis en œuvre une politique dont les règles s'exercent au niveau :

- Des clients par un échange permanent permettant d'évaluer correctement leurs besoins et de fournir des produits et services conformes à leurs attentes,
- Des actionnaires, par une communication permanente des résultats et de la stratégie de développement de la société,
- Des ressources humaines par un programme de formation innovant permettant l'amélioration des compétences,
- Des bailleurs de fonds et fournisseurs, par une définition rigoureuse des besoins permettant de bénéficier des meilleurs produits aux moindres coûts, et d'établir une véritable relation de partenariat.

Afin de réaliser cette politique dans les meilleures conditions, la Direction Générale s'est engagée, depuis 2002, avec la participation de l'ensemble de son personnel dans une démarche Qualité conforme au référentiel international ISO 9001 versions 2000. Depuis 1999, la société s'est dotée d'une cellule d'audit interne dont la mission est de s'assurer que les mécanismes de contrôle interne sont mis en place et fonctionnent de manière permanente. Depuis 2000, la société compte 3 administrateurs indépendants au sein de son conseil d'administration et a constitué un comité permanent d'audit et un autre en charge des rémunérations des mandataires sociaux. Par ailleurs, et dans le cadre de la bonne gouvernance de l'entreprise, la société s'est dotée, depuis juillet 2000, de structures de contrôle fonctionnant sous la forme de comités composés de membres indépendants du Conseil d'Administration, il s'agit en l'occurrence :

- Du comité d'audit interne composé de Messieurs ; Rachid Naceur BEN HASSINE, Brahim ANANE et Ahmed BEN JEMAA,
- Du comité de rémunération des mandataires sociaux composé de Messieurs ; Karim BEN YEDDER et Mongi LOUKIL,
- Du comité de crédit composé de Messieurs ; Abdellatif MECHAAL et Aziz MEBAREK.

Les membres des comités ont été désignés lors du Conseil d'Administration du 8 juin 2006.

Le comité permanent d'audit se réunit avec le commissaire aux comptes et donne son avis sur les états financiers avant leur transmission au conseil d'administration, il établit un rapport qu'il

soumet aux administrateurs. En ce qui concerne l'exercice 2005, sur la base des rapports établis par la direction générale de la société et du commissaires aux comptes, les membres du comité permanent d'audit ont discuté avec les principaux cadres de la société des points relatifs à l'évolution des résultats de 2005, de la structure des engagements, de l'analyse des sources de refinancement, de la situation des participations, du plan informatique et du système de contrôle interne. Les principaux enseignements et recommandations ont fait l'objet d'un rapport présenté au conseil d'administration qui a arrêté les comptes de l'exercice 2005.

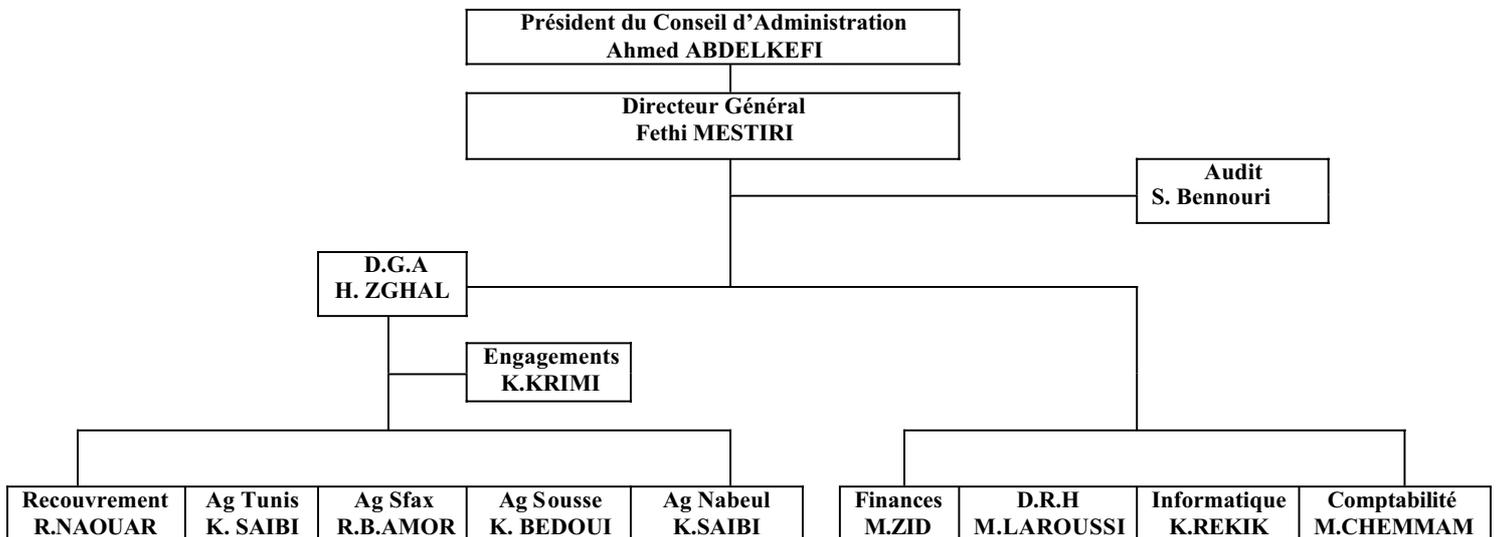
La rémunération des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2005 a été fixée à 16 200 Dinars.

Politique sociale :

Le volet social bénéficie d'un intérêt particulier de la part de la Direction Générale à travers :

- La mise en place de procédures de recrutement basées sur la définition des profils nécessaires afin de disposer d'employés dont les qualifications et les compétences de base permettent une habilitation immédiate pour l'exécution des tâches liées aux différents postes de l'organisation, en toute sécurité et dans le respect des règles de l'art du métier de Leasing,
- L'élaboration de programmes de formation afin de maîtriser le poste confié à l'employé, d'améliorer ses compétences, de lui permettre d'être polyvalent,
- La motivation de l'ensemble du personnel par un système d'intéressement aux résultats ainsi que par l'octroi de prêts permettant de souscrire au Compte Epargne Action (CEA). Depuis 1996 un intéressement est servi au personnel. Son montant est égal à 10% du bénéfice avant impôt, supérieur à 2.5 MD. Il s'est élevé à DT 175 000 au titre de l'exercice 2005, montant constaté parmi les charges du personnel.

Organigramme de TUNISIE LEASING



3.3- Description de l'activité au 31 décembre 2005.

3.3.1 Situation de Tunisie Leasing par rapport au secteur du Leasing au 31/12/2005 :

Les parts de marché de TUNISIE LEASING ont progressé en 2005 passant de 25.77% à 30.19% pour les approbations, de 23.4% à 28.92% pour les mises en force et de 22.10% à 27.27% pour les encours :

En MD	Ensemble du secteur			Part de marché de TL		
	31/12/2003*	31/12/2004*	31/12/2005	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
Approbations	545	625.5	557.1	25.96%	25.77%	30.19%
Mises en force	415.9	467.1	446.8	25.39%	23.40%	28.92%
Encours	913.3	932.5	819.4	21.69%	22.10%	27.27%

*Source GL: Les données du secteur ont été retraitées après annulation des financements spécifiques de Général Leasing

Les mises en force ont progressé de 18.21% en 2005 et les revenus bruts du leasing de 12.6%. Le résultat net a de son coté progressé de 13.85% :

En MD	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005	Variation 2005-2004
Mises en force	105.6	109.3	129.2	18.21%
Revenus bruts du leasing	104.1	114.3	128.7	12.60%
Immobilisations données en leasing nettes des amortissements et des provisions	199.5	207.0	223.5	7.97%
Résultats nets	3.508	2.889	3.289	13.85%

3.3.2. Evolution des approbations

Le montant des approbations au 31/12/2005 s'est élevé à 168.2 millions de dinars contre 161.2 millions de dinars au 31/12/2004.

La répartition de ces approbations par type de produit est la suivante :

En MD	31/12/2003		31/12/2004		31/12/2005		Variation 2005-2004
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Leasing véhicules	41	28.98%	50.5	31.33%	62.7	37.28%	24.16%
Leasing équipements	70.6	49.89%	72	44.67%	74.7	44.41%	3.75%
Leasing immobilier	29.9	21.13%	38.7	24.01%	30.8	18.31%	-20.41%
Total	141.5	100.00%	161.2	100.00%	168.2	100.00%	4.34%

La répartition des approbations par type de matériel est la suivante :

Type de matériel en MD	31/12/2003		31/12/2004		31/12/2005		Variation 2005-2004
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Matériel de transport léger	*46.3	32.76%	50.5	31.33%	*67.4	40.07%	33.47%
Matériel de transport lourd	20.3	14.32%	24.3	15.07%	22.7	13.50%	-6.58%
Immeubles industriels ou commerciaux	19.5	13.77%	24.6	15.26%	20.1	11.95%	-18.29%
Equipement industriel	17.8	12.56%	20.4	12.66%	22.4	13.32%	9.80%
Matériel de BTP	14.3	10.09%	17.3	10.73%	13.8	8.20%	-20.23%
Immeubles de bureaux	10.3	7.33%	14.1	8.75%	10.7	6.36%	-24.11%
Autres	11.3	7.98%	8.1	5.02%	9.5	5.65%	17.28%
Equipement informatique	1.7	1.18%	1.9	1.18%	1.6	0.95%	-15.79%
TOTAL	141.5	100.00%	161.2	100.00%	168.2	100.00%	4.34%

*Les différences relevées entre la répartition par type de matériel et par produit dans le cas du leasing véhicules provient du fait que certaines approbations portant dans un même contrat sur des équipements et des véhicules légers sont classées parmi le produit leasing équipements.

NB : Au niveau du prospectus d'émission de l'emprunt obligataire « Tunisie Leasing 2006-1 » visé par le CMF le 31/07/2006 sous le numéro 06-534, les lignes « autres » et « équipements informatiques » ont été interverties.

La répartition sectorielle des approbations est la suivante :

En MD	31/12/2003		31/12/2004		31/12/2005		Variation 2005-2004
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	5.6	3.96%	7	4.34%	8.9	5.29%	27.14%
Industrie	46.1	32.58%	42.7	26.49%	47.3	28.12%	10.77%
Tourisme	5.1	3.60%	4.6	2.85%	4.3	2.56%	-6.52%
Commerce et Services	69	48.76%	84.9	52.67%	89.4	53.15%	5.30%
Bâtiments et Travaux Publics	15.7	11.10%	22	13.65%	18.2	10.82%	-17.27%
TOTAL	141.5	100.00%	161.2	100.00%	168.2	100.00%	4.34%

3.3.3 . Evolution des Mises en Forces

La société a enregistré une hausse de ses mises en force qui se sont élevées à 129.2 millions de dinars contre 109.3 millions de dinars au 31/12/2004.

La structure des mises en forces par type de matériel se présente comme suit :

En MD	31/12/2003		31/12/2004		31/12/2005		Variation 2005-2004
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Mobiliers							
Matériel de transport lourd	12.3	11.65%	17.1	15.63%	18.05	13.97%	5.26%
Matériel de transport léger	32.6	30.87%	43.5	39.76%	53.75	41.60%	23.45%
Matériel de BTP	11.9	11.27%	11.8	10.79%	12.90	9.98%	9.32%
Equipement informatique	1.6	1.52%	1.4	1.28%	1.27	0.98%	-7.14%
Equipement industriel	19.1	18.09%	14.6	13.35%	20.38	15.77%	39.73%
Autres	9	8.52%	4.1	3.75%	7.29	5.64%	78.05%
S/TOTAL	86.5	81.91%	92.5	84.55%	113.64	87.95%	22.81%
Immobiliers							
Immeubles industriels ou commerciaux	10.1	9.56%	8.4	7.68%	10.07	7.79%	20.24%
Immeubles de bureaux	9	8.52%	8.5	7.77%	5.50	4.26%	-35.29%
S/TOTAL	19.1	18.09%	16.9	15.45%	15.57	12.05%	-7.69%
TOTAL	105.6	100.00%	109.3	100.00%	129.20	100.00%	18.21%

La répartition des mises en force, par secteur, se présente comme suit :

En MD	31/12/2003		31/12/2004		31/12/2005		Var 2005-2004
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	4.8	4.55%	4.8	4.42%	5.5	4.26%	14.58%
Industrie	37.3	35.32%	27.5	25.17%	38.0	29.38%	38.18%
Tourisme	3.5	3.31%	2.7	2.50%	4.0	3.12%	48.15%
Commerce et Services	49.2	46.59%	57.9	52.95%	64.0	49.51%	10.54%
Bâtiments et Travaux Publics	10.8	10.23%	16.4	14.96%	17.7	13.73%	7.93%
Total	105.6	100.00%	109.3	100.00%	129.2	100.00%	18.21%

3.3.4. Evolution des encours financiers*

Les encours financiers sont passés de 206 millions de dinars au 31/12/2004 à 223.5 millions de dinars au 31/12/2005, soit une progression de 8.5%. La répartition sectorielle de ces encours est la suivante :

En MD	31/12/2003		31/12/2004		31/12/2005*		Variation 2005-2004
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	5.9	2.98%	6.5	3.16%	8.4	3.76%	29.23%
Industrie	59.9	30.24%	58.7	28.50%	69.3	31.01%	18.06%
Tourisme	11.1	5.60%	9.2	4.47%	5.6	2.51%	-39.13%
Commerce et services	97.4	49.17%	106.0	51.46%	111.6	49.93%	5.28%
Bâtiments et Travaux Publics	23.8	12.01%	25.6	12.43%	28.6	12.80%	11.72%
TOTAL	198.1	100.00%	206.0	100.00%	223.5	100.00%	8.5%

* Par rapport à ce qui a été publié au niveau du prospectus d'émission de l'emprunt obligataire TL 2006-1 visé par le CMF sous le numéro 06-534 du 31/07/2006, ce tableau introduit le secteur de l'agriculture et apporte des ajustements aux données déjà présentées (les données antérieurement publiées étaient conformes à la note 5 des états financiers qui ne faisaient pas ressortir entre autres le secteur de l'agriculture).

La répartition par type de matériel de ces encours est la suivante :

En MD	31/12/2003		31/12/2004		31/12/2005		Variation 2005-2004
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS							
Matériel de transport lourd	26.3	13.28%	27.1	13.16%	28.5	12.75%	5.17%
Matériel de transport léger	45.4	22.92%	53.8	26.12%	67.2	30.07%	24.91%
Matériel de BTP	20	10.10%	19	9.22%	19.2	8.59%	1.05%
Equipement informatique	1.4	0.71%	1.4	0.68%	1.5	0.67%	7.14%
Equipement industriel	31.7	16.00%	30.5	14.81%	32.8	14.67%	7.54%
Autres	16.5	8.33%	14.2	6.89%	13.9	6.22%	-2.11%
S/TOTAL	141.3	71.33%	146	70.87%	163.1	72.98%	11.71%
IMMOBILIERS							
Immeubles industriels ou commerciaux	31.4	15.85%	32.8	15.92%	40.2	17.99%	22.56%
Immeubles de bureaux	25.4	12.82%	27.2	13.20%	20.2	9.04%	-25.74%
S/TOTAL	56.8	28.67%	60	29.13%	60.4	27.02%	0.67%
TOTAL	198.1	100.00%	206	100.00%	223.5	100.00%	8.50%

Le rapprochement entre l'encours financier et l'encours comptable est comme suit :

En MD	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
Encours financier	198.1	206.0	223.5
Régularisation des amortissements financiers en fin de période	6.1	6.8	7.2
Encours comptable brut	204.2	212.8	230.7
Provisions	4.7	5.8	7.3
Encours comptable net des provisions	199.5	207.0	223.4

3.3.5. Evolution des engagements

Les engagements ont progressé de 7.9% en 2005 passant de 221 MD au 31/12/2004 à 239 MD :

	2003	2004	2005
Total des engagements (en dinars)	213 403 635	221 494 779	238 905 296
Evolution	7.2%	3.8%	7.9%

3.3.6. Evolution des créances et des CDL par classe

Le tableau suivant retrace l'évolution des créances et des CDL par classe et leur couverture par les agios réservés et les provisions affectées et non affectées (en dinars).

	2003	2004	2005
Créances courantes (classe 0 et 1)	172 909 818	182 749 855	201 626 348
Créances classées	40 493 816	38 744 924	37 278 948
Classe 2	6 684 393	6 753 808	6 727 063
Classe 3	2 259 810	1 978 086	514 623
Classe 4	31 549 613	30 013 030	30 037 262
Total brut des créances	213 403 634	221 494 779	238 905 296
Provisions et Agios réservés	16 384 882	18 118 923*	21 789 921
-provisions affectées	13 420 702	15 309 390	18 503 146
-marges réservées	2 943 953	2 777 977	2 867 509
-provisions non affectée	20 227	31 556	419 266
Ratio des créances classées	19.0%	17.5%	15.57%
Ratio de couverture des créances classées (le cumul (1) des produits réservés et des provisions sur créances classées)	40.46%	46.76%*	58.45%

* compte non tenu des 1.3 MD prélevés sur les fonds propres. Cf tableau des mouvements des capitaux propres page 102.

NB : Compte tenu des 1.3 MD, le stock des provisions serait de 19.491 MD et le taux de couverture des créances classées par les provisions serait de 50%.

(1) y compris les provisions non affectées

3.4. Activité de TL au 30/06/06 :

3.4.1. Situation de Tunisie Leasing par rapport au secteur du leasing au 30/06/2006 :

Les parts de marché de TUNISIE LEASING en termes d'approbations et de mises en forces ont baissé au cours du premier semestre de l'exercice 2006. Par contre, la part de marché des encours a connu une légère progression passant de 23.33% au 30/06/05 à 27.18% au 30/06/06.

En MD	Ensemble du secteur			Part de marché de TL		
	30/06/2005*	30/06/2006	31/12/2005	30/06/2005	30/06/2006	31/12/2005
Approbations	305	361.0	557.1	28.07%	26.54%	30.19%
Mises en force	232	265.2	446.8	27.53%	27.38%	28.92%
Encours	941	865.1	819.4	23.33%	27.18%	27.27%

Source : CIL

* données retraitées après annulation du reliquat des financements spécifiques de GL.

3.4.2. Evolution des approbations

La répartition des approbations par type de produit est la suivante :

En MD	30/06/2005		30/06/2006		31/12/2005		Variation S1 2006-S1 2005
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Leasing véhicules	30.9	33.44%	35.3	36.85%	62.7	37.27%	14.23%
Leasing équipements	44.1	47.73%	52.2	54.49%	74.7	44.42%	18.37%
Leasing immobilier	17.4	18.83%	8.3	8.66%	30.8	18.31%	-52.30%
Total	92.4	100.00%	95.8	100.00%	168.2	100.00%	3.68%

La répartition des approbations par type de matériel est la suivante :

En MD	30/06/2005		30/06/2006		31/12/2005		Variation S1 2006-S1 2005
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Matériel de transport léger	*33.3	36.04%	*37.6	39.24%	*67.4	40.07%	12.91%
Matériel de transport lourd	15.0	16.23%	18.8	19.62%	22.7	13.50%	25.33%
Immeubles industriels ou commerciaux	9.5	10.28%	5.3	5.53%	20.1	11.95%	-44.21%
Equipement industriel	11.3	12.22%	13.8	14.40%	22.4	13.32%	22.12%
Matériel de BTP	8.0	8.66%	9.5	9.92%	13.8	8.20%	18.75%
Immeubles de bureaux	7.9	8.55%	3.0	3.13%	10.7	6.36%	-62.03%
Equipement informatique	0.8	0.87%	1.2	1.25%	1.6	0.95%	50.00%
Autres	6.6	7.14%	6.6	6.89%	9.5	5.65%	0%
TOTAL	92.4	100.00%	95.8	100.00%	168.2	100.00%	3.68%

* Les différences relevées entre la répartition par type de matériel et par produit dans le cas du leasing véhicules proviennent du fait que certaines approbations portant dans un même contrat sur des équipements et des véhicules légers sont classées parmi le produit leasing équipements.

NB : Au niveau du prospectus d'émission de l'emprunt obligataire « Tunisie Leasing 2006-1 » visé par le CMF au 31/07/06 sous le numéro 06-534, les lignes « autres » et « équipements informatiques » ont été interverties.

La répartition sectorielle des approbations est la suivante :

En MD	30/06/2005		30/06/2006		31/12/2005		Variation S1 2006-S2 2005
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	3.9	4.25%	4.1	4.31%	8.9	5.29%	5.13%
Industrie	25.7	27.77%	25.5	26.65%	47.3	28.12%	-0.78%
Tourisme	2.8	3.07%	2.0	2.03%	4.3	2.56%	-28.57%
Commerce et Services	47.6	51.50%	56.3	58.74%	89.4	53.15%	18.28%
Bâtiments et Travaux Publics	12.4	13.41%	7.9	8.27%	18.2	10.82%	-36.29%
TOTAL	92.4	100.00%	95.8	100.00%	168.2	100.00%	3.68%

3.4.3. Evolution des Mises en Force

Sur le premier semestre 2006, le montant des mises en force a enregistré une augmentation de 8.31% par rapport au premier semestre 2005, passant de 67.043MDt à 72.612MDt au 30/06/06.

La structure des mises en force par type de matériel se présente comme suit :

En MD	30/06/2005		30/06/2006		31/12/2005		Variation S1 2006-S1 2005
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS							
Matériel de transport lourd	12.22	18.23%	30.67	42.24%	18.05	13.93%	150,98%
Matériel de transport léger	27.05	40.35%	9.34	12.87%	53.75	41.56%	-65,47%
Matériel de BTP	6.80	10.14%	4.70	6.48%	12.90	9.98%	-30,88%
Equipement informatique	0.50	0.74%	0.69	0.94%	1.27	1.01%	38,00%
Equipement industriel	8.29	12.36%	9.66	13.30%	20.38	15.79%	16,53%
Autres	4.72	7.05%	3.20	4.40%	7.29	5.65%	-32,20%
S/Total	59.58	88.87%	58.26	80.23%	113.64	87.93%	-2,20%
IMMOBILIERS							
Immeubles industriels ou commerciaux	3.92	5.85%	10.51	14.48%	10.07	7.82%	168,11%
Immeubles de bureaux	3.54	5.28%	3.84	5.29%	5.50	4.26%	8,47%
S/Total	7.46	11.13%	14.35	19.77%	15.57	12.07%	92,36%
Total	67.04	100.00%	72.61	100.00%	129.20	100.00%	8,31%

La répartition des mises en force, par secteur, se présente comme suit :

En MD	30/06/2005		30/06/2006		31/12/2005		Variation S1 2006-S1 2005
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	2.26	3.38%	3.03	4.17%	5.51	4.26%	34.07%
Industrie	18.83	28.08%	18.97	26.13%	37.96	29.38%	0.74%
Tourisme	2.46	3.68%	1.13	1.55%	4.03	3.12%	-54.07%
Commerce et Services	32.88	49.05%	45.16	62.19%	63.97	49.51%	37.35%
Bâtiments et Travaux Publics	10.61	15.82%	4.32	5.95%	17.74	13.73%	-59.28%
Total	67.04	100.00%	72.61	100.00%	129.20	100.00%	8.31%

3.4.4. Evolution des encours financiers* :

Les encours financiers ont progressé de 6.81% courant le premier semestre 2006 par rapport au 1^{er} semestre 2005. Leur répartition sectorielle est la suivante :

En MD	30/06/05		30/06/06		31/12/2005		Variation S 12006- S1 2005
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	7.06	3.21%	8.76	3.73%	8.35	3.74%	24.08%
Industrie	68.08	30.93%	70.96	30.18%	69.25	30.99%	4.23%
Tourisme	5.01	2.28%	5.05	2.15%	5.63	2.52%	0.80%
Commerce et Services	110.70	50.29%	124.50	52.95%	111.61	49.95%	12.47%
Bâtiments et Travaux Publics	29.27	13.30%	25.85	10.99%	28.63	12.81%	-11.68%
TOTAL	220.12	100.00%	235.12	100.00%	223.46	100.00%	6.81%

* Par rapport à ce qui a été publié au niveau du prospectus d'émission de l'emprunt obligataire TL 2006-1 visé par le CMF sous le numéro 06-534 du 31/07/2006, ce tableau introduit le secteur de l'agriculture et apporte des ajustements aux données déjà présentées (les données antérieurement publiées étaient conformes à la note 5 des états financiers qui ne faisaient pas ressortir entre autres le secteur de l'agriculture).

La répartition par type de matériel de ces encours est la suivante :

En MD	30/06/2005		30/06/2006		31/12/2005		Variation S1 2006-S2 2005
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
MOBILIERS							
Matériel de transport lourd	31.44	14.28%	29.90	12.72%	28.49	12.75%	-4.90%
Matériel de transport léger	61.55	27.96%	73.39	31.21%	67.16	30.06%	19.24%
Matériel de BTP	19.80	9.00%	18.45	7.85%	19.24	8.61%	-6.82%
Equipement informatique	1.37	0.62%	1.6	0.68%	1.5	0.67%	16.79%
Equipement industriel	30.56	13.88%	33.50	14.25%	32.8	14.67%	9.62%
autres	14.78	6.71%	13.19	5.61%	13.9	6.22%	-10.76%
S/TOTAL	159.50	72.46%	170.03	72.32%	163.09	72.98%	6.60%
IMMOBILIERS							
Immeubles industriels ou commerciaux	40.14	18.24%	43.44	18.48%	40.16	17.97%	8.22%
Immeubles de bureaux	20.48	9.31%	21.65	9.21%	20.21	9.04%	5.71%
S/TOTAL	60.62	27.54%	65.09	27.68%	60.37	27.02%	7.37%
TOTAL	220.12	100.00%	235.12	100.00%	223.46	100.00%	6.81%

Le rapprochement entre l'encours financier et l'encours comptable est comme suit :

En MD	30/06/05	30/06/06	31/12/2005
Encours Financier	220.1	235.1	223.5
Régularisation des amortissements financiers en fin de période	7.2	7.4	7.2
Encours comptable brut	227.3	242.5	230.7
Provision	6.8	7.4	7.3
Encours comptable net des provisions	220.5	235.1	223.4

3.4.5. Evolution des engagements

Les engagements ont progressé de 6.45% passant de 236 MD au 30/06/05 à 251 MD au 30/06/06:

	30/06/05	30/06/06	31/12/05
Total des engagements (en dinars)	236 226 291	251 452 141	238 905 296
Evolution	8.94%	6.45%	

3.4.6. Evolution des créances et des CDL par classe

Le tableau suivant retrace l'évolution des créances et des CDL par classe et leur couverture par les agios réservés et les provisions affectées et non affectées.

En dinars

	30/06/05	30/06/06	31/12/2005
Créances courantes (classe 0 et 1)	196 000 763	211 552 385	201 626 348
Créances classées	40 225 528	39 899 756	37 278 948
Classe 2	7 709 106	7 724 927	6 727 063
Classe 3	1 285 473	589 584	514 623
Classe 4	31 230 949	31 585 245	30 037 262
Total brut des créances	236 226291	251 452 141	238 905 296
Provisions et Agios réservés	20 588 924	22 716 459	21 789 921
-provisions affectées	17 675 879	19 661 004	18 503 146
-marges réservées	2 797 645	3 034 139	2 867 509
-provisions non affectée	115 400	21 316	419 266
Ratio des créances classées	16.95%	15.82%	15.57%
Ratio de couverture des créances classées (le cumul (1) des produits réservés et des provisions sur créances classées)	51.18%	56.93%	58.45%

(1) y compris les provisions non affectées.

3.4.7. Indicateurs d'activité arrêtés au 30 juin 2006 (trimestriels & semestriels)

En milliers de dinars	2 ^{ème} trimestre 05	2 ^{ème} trimestre 06	30/06/2005	30/06/2006	Variation	31/12/2005
Approbations	51 252	55 939	92 429	95 808	+3.66%	168 162
Mises en force	45 611	36 046	67 043	72 612	+8.31%	129 203
Encours financiers			220 122	235 119	+6.81%	223 413
Total des engagements courants (a)*			197 704	213 128	+7.80%	203 357**
Total des engagements classés (b)*			40 353	40 068	-0.71%	37 488
Total des engagements (c) = (a) + (b) *			238 057	253 197	+6.36%	240 845
Ratio des engagements classés (d) = (b) / (c)			16.95%	15.82%		15.6%
Ressources d'emprunt(Long terme et court terme)			164 447 ⁽¹⁾	199 089	+21.07%	170 323 ⁽¹⁾
Capitaux propres			36 157	36 628	+1.30%	37 526
Revenus bruts de leasing	34 574	31 600	62 181	67 775	+9.00%	128 716
Revenus nets de leasing	6 125	5 965	11 502	12 139 ⁽²⁾	+5.54%	23 371
Produits nets de leasing	3 728	3 280	5 855	6 618 ⁽²⁾	+13.03%	11 376
Total des charges d'exploitation	1 526	1 312	2 446	2 806 ⁽²⁾	+14.72%	4 834
Trésorerie nette			-500	- 1592	-218.4%	4 198

NB : A l'étranger, le premier semestre a enregistré le démarrage effectif de MLA avec un volume d'approbations totalisant 274 millions de dollars algériens (4.3MDt) et un montant des mises en forces de l'ordre de 109 millions de dollars algériens (1.7MDt). Les premières opérations entamées confirmant la forte demande du marché.

(1) ne tient pas compte des billets de trésorerie à court terme Les montants des ressources incluant les billets de trésorerie à court terme s'élèvent respectivement à 190 964mD au 31/12/2005 et 181 129mD au 30/06/05

(2) Chiffres provisoires tels que publiés par la société au titre des indicateurs d'activité comparés au 30/06/06. Les chiffres définitifs tels qu'ils ressortent des états financiers sont les suivants: revenus nets de leasing : 11 972mD ; produits nets de leasing 6 455mD ; Total des charges d'exploitation : 2 818mD.

*compte non tenu des avances et comptes reçus des clients (cf Etats financiers, note relative à l'analyse et classification des créances sur la clientèle)

**compte non tenu des produits à recevoir.

3.5. Les facteurs de risques et la nature spéculative de l'activité de la société

A l'instar de l'ensemble des sociétés du secteur, TUNISIE LEASING est confrontée à la disponibilité du matériel importé et à la capacité de lever des fonds nécessaires au développement de son activité sur le marché financier.

3.6. Dépendance de l'émetteur

Il n'y a pas de dépendance directe de la société à l'égard de ses fournisseurs.

A l'égard de ses clients et conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17/12/1991 telle que modifiée par la circulaire 99-04 du 19/03/1999 et la circulaire 2001-12 du 04/05/2001, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

- Cinq fois les fonds propres nets de l'établissement financier, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% au plus des dits fonds propres nets ; et
- Deux fois les fonds propres nets de l'établissement financier pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% au plus des dits fonds propres nets.

Le montant total des risques encourus sur les clients dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres nets de TUNISIE LEASING s'élève au 31 décembre 2005 à 25 035 KDT représentant 70% des fonds propres nets de la société.

Le montant total des risques encourus sur les clients dont les risques sont supérieurs ou égaux pour chacun d'entre eux à 15% de ses fonds propres nets s'élève au 31 décembre 2005 à 15 031 KDT représentant 42% des fonds propres nets de la société.

Les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets de la société.

Le montant des risques encourus sur le Groupe Tunisie Leasing s'établit au 31 décembre 2005 à 16 900 KDT représentant 48% des fonds propres nets de la société.

Le montant total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que sur les actionnaires détenant plus que 10% du capital ne doit pas excéder trois fois les fonds propres nets.

A ce titre, il n'a pas été identifié d'engagements ni sur les actionnaires (détenant plus que 10% du capital) ni sur les dirigeants ni sur les administrateurs.

3.7. Litige ou arbitrage

Aucun litige ou arbitrage, en dehors des affaires contentieuses relatives à l'activité courante de la société, n'est à signaler.

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal en matière d'impôt directs et de TVA, couvrant les exercices 2001, 2002, 2003 et 2004.

Un premier avis de redressement a été notifié en décembre 2005 portant sur un montant en principal de 562 KDT et en pénalités de 286 KDT soit un total de 848 KDT.

Une réponse à la notification de redressement a été envoyée aux autorités de contrôle concernant la position de la société sur les points soulevés.

Suite aux négociations entretenues avec l'administration fiscale, un accord a été définitivement conclu et constaté dans les comptes sociaux de Tunisie Leasing au cours du premier semestre 2006. Le montant total du redressement a été de l'ordre de 306kDt en principal. Les dispositions de l'amnistie fiscale ont permis d'annuler les pénalités.

3.8. Effectif moyen et son évolution

	2004	2005
Personnel commun	32	32
Personnel d'encadrement*	49	56
Cadres supérieurs**	8	8
Total	89	96

* à partir de Bac +4

** à partir du grade de directeur

TUNISIE LEASING a consacré 49 976 dinars en 2005 pour la formation de son personnel, soit une régression de 30% par rapport à l'année 2004.

Concernant la situation au 31 décembre 2005 du programme CEA approuvé en 2002 et qui consiste à accorder au personnel de TUNISIE LEASING des prêts permettant d'ouvrir des CEA, 27 cadres et employés ont ouvert des comptes CEA régis par ce système pour un encours de 192 835 DT. L'intéressement du personnel s'est élevé à 175 000 DT au titre de l'exercice 2005.

3.9. Politique d'investissement de Tunisie Leasing

TUNISIE LEASING prévoit un investissement annuel de maintien et de renouvellement de 400 000Dt en 2006 avec une évolution de 10% à partir de 2007, en matériel informatique, véhicules et équipements de bureaux.

Par ailleurs, le projet MAGHREB LEASING ALGERIE a enfin été concrétisé avec l'obtention de l'agrément de la Banque d'ALGERIE et la création de la société en janvier 2006 avec une participation conjointe de TUNISIE LEASING et AMEN BANK à concurrence de 61% du capital libéré de moitié. La deuxième moitié du capital sera appelée avant la fin de l'exercice 2006. (cf Tableau des Immobilisation financières p 48).

TUNISIE LEASING a acquis en 2006, 4.6% du capital de HOLDEFI, société de droit français contrôlant six sociétés de leasing et de crédit à la consommation en Afrique de l'Ouest pour un montant de 500 000 Euros.

Chapitre 4– PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE, RESULTATS

4.1-PATRIMOINE DE LA SOCIETE AU 31/12/2005 et au 30/06/06:

4.1.1. Patrimoine de la société au 31/12/2005

4.1.1.1-Les Immobilisations destinées à la location :

Le patrimoine immobilier de Tunisie Leasing est constitué essentiellement des immobilisations données en leasing, ces immobilisations comportent notamment des biens d'équipement industriels du matériel roulant et de l'immobilier.

Les immobilisations destinées à la location s'analysent comme suit :

(en dinars)

	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur Nette
- Immobilisations en location	384 044 490	(171 891 537)	212 152 953
- Immobilisations, contrats suspendus	31 516 761	(17 183 332)	14 333 429
- Immobilisations, contrats échus	121 210 624	(120 793 355)	417 269
- Immobilisations en cours	3 860 845		3 860 845
Totaux	540 632 720	(309 868 224)	230 764 496
- Provisions pour dépréciation		(7 289 193)	(7 289 193)
Soldes au 31/12/2005	540 632 720	(317 157 417)	223 475 303

✎ Répartition par secteur d'activité

Les immobilisations destinées à la location, se détaillant par secteur d'activité, comme suit :

(en dinars)	Valeur brute	Encours (*)
Bâtiment et travaux publics		
Entreprises de BTP	75 215 032	28 624 456
Carrières	7 346 626	2 454 378
Matériaux de construction	9 921 317	2 987 947
Industrie		
Textile, cuir et chaussures	23 070 665	7 103 576
Agro-alimentaire	61 672 447	24 118 133
Industries diverses	91 938 794	40 917 071
Tourisme et para tourisme	45 293 645	17 917 604
Commerces et services		
Transport	36 317 035	12 660 749
Médical et para médical	11 925 651	6 033 405
Commerce	120 699 773	56 516 045
Services	55 818 466	24 078 801
Divers	1 413 269	1 128
TOTAL	540 632 720	223 413 293

(*) Valeur comptable nette compte non tenu des régularisations des amortissements inclus dans les loyers perçus d'avance à la clôture de l'exercice.

➤ Répartition par type de matériel

Les immobilisations destinées à la location, se détaillant par type de matériel, comme suit :

(en dinars)	Valeur brute	Encours (*)
Matériel de BTP	61 831 328	19 243 151
Equipements hôteliers	10 902 086	3 612 477
Equipements industriels	88 245 786	32 751 933
Matériel informatique	4 660 605	1 479 591
Véhicules légers	151 863 812	67 116 523
Matériel de manutention	8 582 146	3 217 554
Matériel de transport en commun	12 399 907	4 026 577
Matériel de transport de marchandises	70 094 144	24 459 745
Matériel médical et para médical	7 323 574	2 323 842
Matériel divers	17 157 043	4 832 370
Sous total	433 060 431	163 063 763
Immobilier	107 572 289	60 349 530
TOTAL	540 632 720	223 413 293

(*) Valeur comptable nette compte non tenu des régularisations des amortissements inclus dans les loyers perçus d'avance à la clôture de l'exercice.

4.1.1.2- Les immobilisations financières :

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	(en dinars)	
	31/12/2005	31/12/2004
Titres de participation	16 211 877	15 950 460
Titres immobilisés	5 809 540	3 124 910
Prêts au personnel	770 506	673 781
Dépôts et cautionnements versés	17 880	17 880
Montant brut	22 809 803	19 767 031
A déduire		
Versements restant à effectuer sur titres de participation	(450 000)	(450 000)
Montant libéré	22 359 803	19 317 031
Provisions pour dépréciation des titres de participation	*(1 147 245)	(931 562)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	** (87 127)	(150 490)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(9 906)	0
Montant net	21 097 645	18 217 099

*		**	
TUNINVEST SICAR	921 335 DT	Tourisme Balnéaire et Saharien	53 467 DT
Société Moderne de Titrisation	50 000 DT	AVITOP	33 660 DT
TUNIS CALL CENTER	175 909 DT	Total	87 127 DT
Total	1 147 245 DT		

Les titres de participations s'analysent au 31/12/2005 comme suit :

(en dinars)

Emetteur	Nombre d'actions	Valeur Nominale	Montant total	Partie non libérée	% détenu
Tuninvest Sicar	352 645	7.5	2 813 276		35,98%
Tunisie Sicar	153 999	10	1 539 990		44,00%
Tunisie Valeurs	15 000	100	1 617 699	450 000	30,00%
Tuninvest International Sicar	250 000	10	2 500 000		25,00%
Tunisie Factoring	239 997	10	2 399 970		54,54%
Tunis Call Center	29 997	10	299 970		28,57%
Sté Immob Méditerranéenne de Tunisie	33 306	100	3 330 600		81,23%
Société Tunisienne d'Ingénierie Financière	1	10	10		-
Tuninvest innovations SICAR	150 000	10	1 500 000		27,27%
Société moderne de titrisation	500	100	50 000		10,00%
Esprit	5 000	10	50 000		28,40%
Tunisie LLD	501	100	10 822		20,04%
Polyclinique la Marsa	420	100	99 540		2,29%
TOTAL			16 211 877	450 000	

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste « Titres de participation » sont indiqués ci-après :

(en dinars)	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31/12/2004	15 950 460	15 500 460	450 000
Additions de l'exercice			
Sté Immob Méditerranéenne de Tunisie (SIMT)	406 200	406 200	0
Tunis Call Center	75 000	75 000	0
Polyclinique La Marsa	99 540	99 540	0
Diminution des participations par réduction de capital			
Tunisie Sicar	(143 000)	(143 000)	0
Tuninvest Sicar	(176 323)	(176 323)	0
Soldes au 31/12/2005	16 211 877	15 761 877	450 000

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2005 comme suit :

(en dinars)

Emetteur	Nombre d'actions	Valeur nominale	Montant total
B.T.S	500	10	5 000
Tourisme Balnéaire et Saharien*	21 387	10	213 870
FLEXOPRINT*	324	500	162 000
AVITOP*	3 366	10	33 660
S.T.P.A *	990	500	495 000
GAN*	25 000	10	250 000
Etablissement ABDELMOULA *	13 109	26,700	350 010
HOTEL GRANADA*	100 000	10	1 000 000
SOCIETE HASDRUBAL THALASSA HOTELS*	1 000	1 000	1 000 000
Ste AGRICOLE SAOUF*	100 000	10	1 000 000
Sté Consortium des Immobilières Maghrébines*	10 000	100	1 000 000
Sté Mehari Hammamet*	3 000	100	300 000
TOTAL			5 809 540

* ayant fait l'objet de contrat de portage.

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste « Titres immobilisés » sont indiqués ci-après :

(en dinars)	Montant total	Partie libérée
Soldes au 31 Décembre 2004	3 124 910	3 124 910
Additions de l'exercice		
SOCIETE HASDRUBAL THALASSA HOTELS	1 000 000	1 000 000
Ste AGRICOLE SAOUEF	1 000 000	1 000 000
Sté Consortium des Immobilières Maghrébines	1 000 000	1 000 000
Sté Mehari Hammamet	300 000	300 000
Cessions de l'exercice		
OXIA	(25 010)	(25 010)
SPPAS	(110 000)	(110 000)
Flexoprint	(236 500)	(236 500)
AVITOP	(16 830)	(16 830)
TECHNOCATERING	(200 000)	(200 000)
Tourisme Balnéaire et Saharien	(27 030)	(27 030)
Soldes au 31 Décembre 2005	5 809 540	5 809 540

TUNISIE LEASING a acquis pour un montant de 500 000 Euro, 4.6% du capital de la société HOLDEFI, société de droit français contrôlant six sociétés spécialisées dans le leasing et le crédit à la consommation au Cameroun, Gabon, Congo, Mali et Cote d'Ivoire. Cette participation fait partie du groupe majoritaire composé par ailleurs de AFRIC-INVEST, FMO, FINFUND et AFH qui détiennent ensemble 61.88% de HOLDEFI. Le résultat consolidé de HOLDEFI en 2005 fait apparaître un bénéfice de 1.883 Millions d'Euros dont 1.202 Millions d'Euros la part du groupe et le budget prévisionnel 2006 un bénéfice de 4.156 Millions d'Euros dont 2.623 Millions d'Euros la part du groupe. Conformément aux accords formés, la plate-forme de gestion de HOLDEFI est installée dans le siège de TUNISIE LEASING.

Par ailleurs, en janvier 2006, TUNISIE LEASING a annoncé la création de la société Maghreb Leasing Algérie qu'elle détient à hauteur de 36% avec l'appui d'Amen Bank (25%), FMO institution financière néerlandaise de développement très active en Afrique (20%), PROPARGO filiale de l'Agence Française de Développement (10%), MAGHREB PRIVATE EQUITY FUND un fonds de développement géré par TUNINVEST FINANCE GROUP (5%) et CFAO une société du groupe PPR (Pinault Printemps Redoute) cotée à la bourse de Paris (4%).

La société créée démarre avec des fonds propres de 1 Milliard de Dinars Algériens (18,6 Millions de Dinars Tunisiens) et des quasi-fonds propres de 10 Millions d'Euros (16 Millions de Dinars Tunisiens) mis à sa disposition par la B.E.I.

En Juillet 2006, et après inspection des locaux de la société et revue de son système d'information, de ses procédures et de ses ressources humaines, la Banque d'Algérie a délivré son agrément définitif.

4.1.2- Patrimoine de la société 30/06/2006 :

4.1.2.1. Les Immobilisations destinées à la location :

Les immobilisations destinées à la location s'analysent comme suit :

(en dinars)

	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur Nette
- Immobilisations en location	409 386 933	(184 796 779)	224 590 154
- Immobilisations, contrats suspendus	32 723 153	(17 966 894)	14 756 259
- Immobilisations, contrats échus	123 170 425	(122 848 837)	321 588
- Immobilisations en cours	2 850 565		2 850 565
Totaux	568 131 076	(325 612 510)	242 518 566
- Provisions pour dépréciation		(7 383 167)	(7 383 167)
Soldes au 30/06/2006	568 131 076	(332 995 677)	235 135 399

✎ Répartition par secteur d'activité

Les immobilisations destinées à la location, se détaillant par secteur d'activité, comme suit :

(en dinars)	Valeur brute	Encours (*)
Bâtiment et travaux publics		
Entreprises de BTP	73 613 460	25 807 374
Carrières	8 019 183	2 481 472
Matériaux de construction	9 515 145	2 514 755
Industrie		
Textile, cuir et chaussures	24 542 452	7 675 566
Agro-alimentaire	64 092 630	23 836 670
Industries diverses	95 110 983	43 053 290
Tourisme et para tourisme	50 655 928	20 405 300
Commerces et services		
Transport	38 895 791	14 686 055
Médical et para médical	13 535 139	6 696 894
Commerce	130 585 385	62 068 408
Services	58 195 987	25 891 691
Divers	1 368 994	1 097
TOTAL	568 131 076	235 118 573

(*) Valeur comptable nette compte non tenu des régularisations des amortissements inclus dans les loyers perçus d'avance à la clôture de la période.

➤ Répartition par type de matériel

Les immobilisations destinées à la location, se détaillant par type de matériel, comme suit :

(en dinars)	Valeur brute	Encours (*)
Matériel de BTP	60 794 779	18 449 975
Equipements hôteliers	10 718 464	2 806 146
Equipements industriels	92 968 653	33 498 910
Matériel informatique	4 631 531	1 596 715
Véhicules légers	166 431 727	73 397 516
Matériel de manutention	7 848 564	2 527 949
Matériel de transport en commun	13 604 909	4 554 974
Matériel de transport de marchandises	70 193 007	25 347 650
Matériel médical et para médical	7 250 863	1 883 513
Matériel divers	19 299 915	5 970 015
Sous total	453 742 412	170 033 363
Immobilier	114 388 664	65 085 210
TOTAL	568 131 076	235 118 573

(*) Valeur comptable nette compte non tenu des régularisations des amortissements inclus dans les loyers perçus d'avance à la clôture de la période.

4.1.2.2. Les immobilisations financières :

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	(en dinars)		
	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
Titres de participation	21 908 899	16 411 877	16 211 877
Titres immobilisés	5 872 160	4 923 240	5 809 540
Prêts au personnel	780 657	827 333	770 506
Dépôts et cautionnements versés	18 980	17 880	17 880
Montant brut	28 580 696	22 180 330	22 809 803
A déduire :			
Versements restant à effectuer sur titres de participation	(3 803 391)	(450 000)	(450 000)
Montant libéré	24 777 305	21 730 330	22 359 803
Provisions pour dépréciation des titres de participation	*(801 833)	(782 671)	(1 147 245)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	** (87 127)	(150 490)	(87 127)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(17 880)	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(9 906)		(9 906)
Montant net	23 860 559	20 779 289	21 097 645

*

TUNINVEST SICAR	443 502	Tourisme Balnéaire et Saharien	53 467
Société Moderne de Titrisation	50 000	AVITOP	33 660
SIMT	42 000	Total	87 127
TUNIS CALL CENTER	175 909		
Polyclinique La Marsa	79 600		
TLLD	10 822		
Total	801 833		

Les titres de participations s'analysent au 30/06/2006 comme suit :

(en dinars)

Emetteur	Nombre d'actions	Valeur Nominale	Montant total	Partie non libérée	% détenu
Tuninvest Sicar	352 645	6.5	2 460 631		35,98%
Tunisie Sicar	131 999	10	1 319 990		44,00%
Tunisie Valeurs	15 000	100	1 617 699	450 000	30,00%
Tuninvest International Sicar	175 000	10	1 750 000		25,00%
Tunisie Factoring	239 997	10	2 399 970		54,54%
Tunis Call Center	29 997	10	299 970		28,57%
Sté Immob Méditerranéenne de Tunisie	28 306	100	2 830 600		69,04%
Société Tunisienne d'Ingénierie Financière	1	10	10		-
Tuninvest innovations SICAR	150 000	10	1 500 000		27,27%
Société moderne de titrisation	500	100	50 000		10,00%
Esprit	5 000	10	50 000		28,40%
Tunisie LLD	501	100	10 822		20,04%
Polyclinique la Marsa	420	100	99 540		2,29%
Maghreb Leasing Algérie	359 999		6 706 781	3 353 391	36,00%
HOLDEFI	44 762		812 886		4,60%
TOTAL			21 908 899	3 803 391	

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste « Titres de participation » sont indiqués ci-après :

(en dinars)	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31/12/2005	16 211 877	15 761 877	450 000
Additions de la période			
Maghreb Leasing Algérie	6 706 781	3 353 390	3 353 391
HOLDEFI	812 886	812 886	0
Cessions de la période			
Sté Immob Méditerranéenne de Tunisie	*(500 000)	(500 000)	0
Diminution des participations par réduction de capital			
Tunisie Sicar	(220 000)	(220 000)	0
Tuninvest Sicar	(352 645)	(352 645)	0
Tuninvest International Sicar	(750 000)	(750 000)	0
Soldes au 30/06/2006	21 908 899	18 105 508	3 803 391

* fait l'objet d'un contrat de portage

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2006 comme suit :

(en dinars)

Emetteur	Nombre d'actions	Valeur nominale	Montant total
B.T.S	500	10	5 000
Tourisme Balnéaire et Saharien*	18 683	10	186 830
FLEXOPRINT*	0	500	0
AVITOP*	3 366	10	33 660
S.T.P.A*	660	500	330 000
GAN*	16 666	10	166 660
Etablissement ABDELMOULA*	13 109	26,700	350 010
HOTEL GRANADA*	100 000	10	1 000 000
SOCIETE HASDRUBAL THALASSA HOTELS*	1 000	1 000	1 000 000
Ste AGRICOLE SAOUEF*	100 000	10	1 000 000
Sté Consortium des Immobilières Maghrébines*	10 000	100	1 000 000
Sté Mehari Hammamet*	3 000	100	300 000
Sté KOKET*	2 000	100	200 000
Sté BYZACENE*	3 000	100	300 000
TOTAL			5 872 160

* ayant fait l'objet de contrat de portage.

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste «Titres immobilisés » sont indiqués ci-après :

(en dinars)	Montant total	Partie libérée
Soldes au 31 Décembre 2005	5 809 540	5 809 540
Additions de la période		
Société KOKET	200 000	200 000
Société BYZACENE	300 000	300 000
Cessions de la période		
GAN	(83 340)	(83 340)
STPA	(165 000)	(165 000)
Flexoprint	(162 000)	(162 000)
Tourisme Balnéaire et Saharien	(27 040)	(27 040)
Soldes au 30 Juin 2006	5 872 160	5 872 160

Il est à noter que depuis le 30/06/06 au 30/09/06, Tunisie Leasing a acquis 325 000 titres PROMOTEL.

4.2 - ETATS FINANCIERS COMPARES AU 31décembre :

En vue de se rapprocher progressivement du taux de couverture des actifs classés souhaité par la BCT (70% contre 50% au 31/12/2004), le conseil d'administration du 14 avril 2006 a décidé de renforcer les règles de provisionnement en adoptant les mesures suivantes :

- La valeur des hypothèques prise en garantie ne peut être supérieure au montant de la base locative du contrat de leasing auquel elle se rapporte. Une décote de 10% l'an est appliqué rétroactivement sur la valeur de l'hypothèque initialement retenue.

- Pour les contrats de leasing mobilier au contentieux et à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement, la valeur du matériel retenu comme garantie sera considérée nulle dans chacun des cas suivants :

a/ le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu.

b/ le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

Ces nouvelles mesures ont été introduites dès l'arrêté des états financiers intermédiaires au 30/06/2005. Il est à signaler que les données comparatives au 31/12/2004 et au 31/12/2003 n'ont pas été retraitées en conséquence, s'agissant d'un renforcement des règles internes de provisionnement (augmentation de la décote sur hypothèque et valeur de matériel en garantie) et non d'un changement de méthode comptable selon la société.

4.2.1. Bilans comparés au 31 décembre :

(en dinars)

ACTIFS	Notes	31/12/2005	31/12/2004	31/12/2003
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations incorporelles		1 632 649	1 444 653	1 356 654
Amortissements		(1 294 270)	(1 064 160)	(831 709)
	3	<u>338 379</u>	<u>380 493</u>	<u>524 945</u>
Immobilisations utilisées par la société		2 403 103	2 299 696	2 457 143
Amortissements		(1 668 776)	(1 588 723)	(1 587 010)
	4	<u>734 327</u>	<u>710 973</u>	<u>870 133</u>
Immobilisations destinées à la location		540 632 720	487 752 354	451 800 583
amortissements		(309 868 224)	(275 026 541)	(247 641 094)
provisions		(7 289 193)	(5 763 888)	(4 686 032)
	5	<u>223 475 303</u>	<u>206 961 925</u>	<u>199 473 457</u>
Immobilisations financières		22 359 803	19 317 031	19 108 146
provisions		(1 262 158)	(1 099 932)	(1 055 171)
	6	<u>21 097 645</u>	<u>18 217 099</u>	<u>18 052 975</u>
Total des actifs immobilisés		245 645 654	226 270 490	218 921 510
Autres actifs non courants	7	674 682	617 694	601 908
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		246 320 336	226 888 184	219 523 418
ACTIFS COURANTS				
Clients et comptes rattachés		17 451 273	17 009 515	17 122 973
Provisions		(14 081 462)	(12 323 477)	(11 678 622)
	8	<u>3 369 811</u>	<u>4 686 038</u>	<u>5 444 351</u>
Autres actifs courants	9	5 522 063	3 147 558	2 213 447
Placements et autres actifs financiers	10	1 660 063	3 718 257	4 056 380
Liquidités et équivalents de liquidités	11	4 569 593	3 940 363	4 059 482
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		15 121 530	15 492 216	15 773 660
TOTAL DES ACTIFS		261 441 866	242 380 400	235 297 078

(en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2005	31/12/2004	31/12/2003
CAPITAUX PROPRES				
- Capital Social		20 000 000	20 000 000	17 500 000
- Réserves		5 480 239	6 635 748	8 920 325
- Résultats reportés		8 756 843	9 092 509	8 505 629
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		34 237 082	35 728 257	34 925 954
Résultat de l'exercice		3 289 383	2 889 825	3 508 471
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	12	37 526 465	38 618 082	38 434 425
PASSIFS				
Passifs non courants				
Emprunts	13	119 778 836	112 862 995	88 980 088
Autres passifs financiers	14	4 619 832	3 650 388	3 095 793
<u>Provisions</u>	15	892 976	416 786	502 083
Total des passifs non courants		125 291 644	116 930 169	92 577 964
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	16	9 230 620	8 537 511	10 303 826
Autres passifs courants	17	13 547 067	11 822 195	10 970 920
Concours bancaires et autres passifs financiers	18	75 846 070	66 472 443	83 009 943
Total des passifs courants		98 623 757	86 832 149	104 284 689
TOTAL DES PASSIFS		223 915 401	203 762 318	196 862 653
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		261 441 866	242 380 400	235 297 078

L'AGO du 05/05/2005 de TUNISIE LEASING a décidé d'affecter les 5 036 843 dinars du compte «réserves pour réinvestissement exonéré » au compte «autres réserves » et de prélever 1 300 000 dinars pour les affecter au compte «provisions pour risques » et ce pour répondre aux recommandations des autorités monétaires. Ces recommandations ne sont pas motivées par un besoin de conformité avec les ratios de provisionnement exigés mais par une position de principe à l'égard de tout le système financier tendant à afficher des taux de couverture des créances par des provisions plus élevés. La constatation des 1300 000 dinars en charges aurait diminué le résultat de l'exercice et les capitaux propres de 1 300 000 dinars et augmenté les provisions du même montant.

Etat des engagements hors bilan au 31 décembre :

(en dinars)	31/12/2005	31/12/2004	31/12/2003
PASSIFS EVENTUELS	36 525 000	30 155 000	29 960 000
Cautions, avals et autres garanties données (TF) CITIBANK	8 000 000	13 500 000	13 500 000
Cautions, avals et autres garanties données (TF) Amen BANK	11 000 000	8 000 000	8 000 000
Cautions, avals et autres garanties données (TF) ABC	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Caution (TF) pour crédit auprès de la BTEI	12 000 000	5 000 000	5 000 000
Cautions données par TL à la SNMVT en faveur de TF (portage sur les titres de Call Center)	0	30 000	60 000
Cautions données par TL à TF en garantie du risque encourus STPA	1 400 000	0	0
Cautions données par TL à la famille Driss au profit de TV (portage sur les titres de Call Center)	225 000	225 000	0
Caution en faveur de la SIMT (sur crédit Amen Bank)	500 000	0	0
Caution en faveur de la SIMT (sur crédit STB)	2 400 000	2 400 000	2 400 000
ENGAGEMENTS DONNES	23 452 497	21 839 278	16 310 953
Engagements de financement en faveur de la clientèle (contrats signés non encore mis en force)	10 079 179	10 558 754	7 892 322
Engagements de financement en faveur de la clientèle (contrats non encore signés)	12 655 442	10 487 648	7 758 631
Engagements sur titres (participations non libérées Tunisie Valeurs)	450 000	450 000*	600 000
Contrats de portage signés et non encore concrétisés	267 876	342 876	60 000
ENGAGEMENTS RECUS	252 338 950	238 120 732	226 867 678
Cautions données par TF à la SNMVT en faveur de TL (portage sur les titres de Call Center)	0	30 000	60 000
Cautions données par TV à la famille Driss au profit de TL (portage sur les titres de Call Center)	225 000	225 000	0
Garanties reçues (hypothèques sur les contrats actifs)	4 504 773	7 081 771	16 498 943
Garanties reçues de la BTEI (Aval sur billet de trésorerie)**	10 000 000	10 000 000	0
Garanties reçues (Cautions bancaires et autres actifs financiers)	636 753	432 810	120 130
Loyers à échoir sur contrats actifs	236 972 424	220 351 151	210 188 605
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	734 607	8 306 419	0
Emprunts extérieurs obtenus non encore encaissés:			
OPEC	0	6 544 400	0
PROPARCO	0	1 518 301	0
BEI (455 938 Euros au cours de 1,6112)	734 607	243 718	0

Pour 2004, la valeur des hypothèques sur les contrats actifs est calculée à hauteur de l'engagement de TUNISIE LEASING.

*** Au niveau de la note 43 des états financiers, ce montant a été pris en compte au niveau des engagements sur titres portage**

**** Au niveau de la note 43 des états financiers, cette rubrique est incluse au niveau des cautions reçues.**

Etat de résultats comparés au 31 décembre :

(en dinars)

DESIGNATION	Notes	31/12/2005	31/12/2004	31/12/2003
Revenus de Leasing				
Revenus bruts de leasing		128 715 851	114 278 509	104 110 466
Intérêts de retard		694 551	925 952	1 171 643
Variation des produits réservés		-89 533	165 976	-201 863
Dotations aux amortissements des immobilisations en location		-105 949 931	-93 322 545	-84 133 444
Total des Revenus de Leasing	19	23 370 938	22 047 892	20 946 802
Charges financières nettes	20	-12 827 724	-11 968 257	-11 218 609
Produits des placements	21	832 453	571 858	650 105
PRODUIT NET		11 375 667	10 651 493	10 378 298
Charges d'exploitation				
Charges de personnel	22	-2 270 533	-2 062 831	-1 903 244
Autres charges d'exploitation	23	-2 150 484	-2 111 390	-2 064 244
Autres produits d'exploitation		88 461	80 212	59 944
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	24	-2 281 467	-2 369 976	-1 900 136
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres	24 bis	-152 321	-44 761	161 451
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	25	-413 366	-436 525	-394 525
Dotations aux provisions pour risques divers	26	-203 690	-118 135	-123 811
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 992 267	3 588 087	4 213 733
Autres gains ordinaires	27	152 817	92 780	137 027
Autres pertes ordinaires	28	-30 521	-30 750	-276 606
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		4 114 563	3 650 117	4 074 154
Reprises sur provisions pour impôt différé	15	93 204	213 326	170 836
Impôts sur les bénéfices	29	-918 384	-973 618	-736 519
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		3 289 383	2 889 825	3 508 471
Eléments extraordinaires		0	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		3 289 383	2 889 825	3 508 471
Effet des modifications comptables (net d'impôt)		0	0	55 503
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		3 289 383	2 889 825	3 563 974
RESULTAT PAR ACTION	12	1,645	1,445	2,005

Etat de flux de trésorerie comparés au 31 décembre :

(en dinars)

	notes	31/12/2005	31/12/2004	31/12/2003
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissement reçus des clients	30	151 010 112	133 344 921	120 174 211
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	31	(3 771 877)	(5 295 285)	(4 130 072)
Intérêts payés	32	(12 572 931)	(10 733 789)	(11 080 463)
Impôts et taxes payés	33	(4 988 713)	(4 838 704)	(6 732 981)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations destinées à la location	34	(146 707 159)	(122 622 214)	(110 416 558)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations destinées à la location	35	6 557 532	6 850 090	5 013 868
Autres flux de trésorerie	41	(1 935 452)	(117 544)	261497
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		(12 408 488)	(3 412 525)	(6 910 498)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	36	(367 923)	(242 894)	(1 004 738)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	46 170	70 524	102 218
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	38	(4 312 770)	(2 015 219)	(4 031 690)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	39	1 261 211	1 772 172	367 956
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement		(3 373 312)	(415 417)	(4 566 254)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions	40	(3 079 740)	(2 716 544)	(2 364 160)
Encaissements provenant des emprunts	13	72 338 875	69 684 464	89 219 000
Remboursement d'emprunts	13	(52 015 252)	(52 103 001)	(75 207 091)
Flux liés au financement à court terme	18	750 000	(6 500 000)	(4 200 000)
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement		17 993 883	8 364 919	7 447 749
Variation de trésorerie		2 212 083	4 536 978	(4 029 003)
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		1 986 079	(2 550 899)	1 478 104
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	42	4 198 162	1 986 079	(2 550 899)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société a été créée en octobre 1984 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel.

L'assemblée générale extraordinaire du 5 avril 1994 a étendu l'objet social aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité «affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital initial s'élève à quatre millions de Dinars (4.000.000) divisé en quatre cent mille (400.000) actions de dix dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 août 1992 a décidé de porter le capital à : 8.000.000 Dinars par la création de 400.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital social par incorporation directe d'une somme de 2.000.000 Dinars à prélever sur les réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.000.000 Dinars à la création de 200.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 800.000 actions en quatre tranches égales de 50.000 actions chacune portant jouissance respectivement le 1er janvier 1993, le 1er janvier 1994, le 1er janvier 1995 et le 1er janvier 1996.

Enfin, l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} novembre 2001 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation d'une somme de 10.000.000 Dinars, à prélever sur le compte « Report à nouveau ».

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 10.000.000 Dinars à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 1.000.000 actions en quatre tranches égales de 250.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2001, le 1er janvier 2002, le 1er janvier 2003 et le 1er janvier 2004, à raison de :

- 1 action nouvelle pour 4 anciennes pour la 1^{ère} tranche
- 1 action nouvelle pour 5 anciennes pour la 2^{ème} tranche
- 1 action nouvelle pour 6 anciennes pour la 3^{ème} tranche
- 1 action nouvelle pour 7 anciennes pour la 4^{ème} tranche

Ainsi, le capital social s'élève à la clôture de l'exercice à la somme de 20.000.000 Dinars divisé en 2.000.000 actions de 10 Dinars chacune.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits, et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Immobilisations exploitées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33%
- Constructions sur sol d'autrui	5 ans	20%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	7 ans	15%
- Installations générales	10 ans	10%

2-2 : Immobilisations destinées à la location

Les immobilisations destinées à la location sont les biens acquis par la société et donnés en location pour une durée qui varie entre trois et sept ans. Elles sont de ce fait enregistrées à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions).

Tous les biens donnés en location sont couverts par une police d'assurance « tous risques ».

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Le mode d'amortissement appliqué pour ces immobilisations est l'amortissement progressif sur la durée du bail. Selon cette méthode, l'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion de capital incluse dans chaque loyer facturé.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

De même, le coût d'entrée des immobilisations peut subir des modifications et ce, à l'occasion d'une consolidation d'impayés ou d'une location de biens récupérés.

2-3 : Portefeuille titres

Les titres de participation et les titres immobilisés sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition.

2-4 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

2 -5 : Politique de provisions

La société constitue annuellement une provision globale égale à 1% (1,5% de 1996 à 2000) de l'encours des loyers. Cette proportion couvre aussi bien le principal que les produits réservés.

Parallèlement, les normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire n° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 décembre 1991 sont appliquées.

Dans le cas où le montant de la provision résultant de l'application de la circulaire est inférieur à celui calculé en référence à l'encours du loyer; l'excédent est porté au passif du bilan sous la rubrique des provisions pour risques.

Dans le cas contraire, l'écart dégagé est prélevé sur la provision inscrite au passif du bilan et en cas d'insuffisance il est procédé à la dotation d'une provision complémentaire.

Par dérogation aux exercices précédents, le poste de provisions porté au passif du bilan a été alimenté par le prélèvement d'un montant de 1 300 000 dinars du poste « Autres réserves » par décision de l'AGO du 05/05/2005, ainsi qu'il est indiqué dans la note 15.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-5-1 Les classes sont au nombre de 5 :

Minimum de provision
A appliquer par classe

. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-5-2 Les garanties reçues

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

2-5-3 La valeur du matériel en leasing :

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

- . Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- . Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- . Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

En vue de se rapprocher progressivement du taux de couverture des actifs classés souhaité par la BCT (70% contre 50% au 31/12/2004), le conseil d'administration du 14 avril 2006 a décidé de renforcer les règles de provisionnement en adoptant les mesures suivantes :

? La valeur des hypothèques prise en garantie ne peut être supérieure au montant de la base locative du contrat de leasing auquel elle se rapporte. Une décote de 10% l'an est appliquée rétroactivement sur la valeur de l'hypothèque initialement retenue.

? Pour les contrats de leasing mobilier au contentieux et à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement, la valeur du matériel retenu comme garantie sera considérée nulle dans chacun des cas suivants :

a/ le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu.

b/ le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

2-6 : Provisions pour impôt

Jusqu'au 31 décembre 1999, le bénéfice imposable de la société est calculé sur la base des amortissements fiscaux et non sur la base des amortissements financiers.

Pour un lot de contrats souscrits pendant une période et étant donné que les amortissements financiers sont progressifs, le bénéfice comptable qui en découle est dégressif et se trouve pendant les premières années, supérieur au bénéfice fiscal.

Or, comme à la fin du contrat, le bénéfice comptable cumulé devrait être égal au bénéfice fiscal cumulé et par conséquent les impôts dus devraient être égaux, l'insuffisance d'impôt constaté durant les premières années, par rapport à l'impôt calculé sur le bénéfice comptable ne constitue nullement un gain pour la société mais plutôt une charge différée sur les exercices postérieurs. De ce fait, le bénéfice net dégagé pendant les premières années n'est pas en totalité disponible mais comporte une charge fiscale latente.

Pour couvrir cette charge, la société a opté pour la constitution d'une provision pour impôt.

Cette provision est calculée, au taux de 20%, sur l'excédent des amortissements fiscaux par rapport aux amortissements financiers, déduction faite des provisions constituées en franchise d'impôt.

2-7 : Comptabilisation des revenus

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-8 : Impôts sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Jusqu'au 31 décembre 1999, la société était autorisée, pour le calcul de l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à appliquer aussi bien l'amortissement accéléré que l'amortissement dégressif pour les biens d'équipement exploités sous forme de leasing et ce, à l'exclusion du mobilier et matériel de bureau et des voitures de tourisme.

L'application de ces modes d'amortissement, a conduit la société à :

- Réintégrer les amortissements financiers, constatés comptablement ;
- Déduire les amortissements fiscaux ;
- Suivre les discordances dégagées pour chaque contrat, et en tenir compte à l'occasion de chaque cession, au niveau du tableau de détermination du résultat fiscal.

A partir de l'an 2000, les amortissements financiers relatifs aux biens objets de contrats de leasing, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n° 2000-98 du 25 décembre 2000.

Toutefois, les discordances entre les amortissements financiers et les amortissements fiscaux, nées avant l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions, font l'objet d'un suivi et seront apurées progressivement par le biais de retraitements (réintégration ou déduction) au niveau du tableau de détermination du résultat fiscal.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 décembre 2001). La loi de finance pour la gestion 2005, a porté ce taux à 85% qui demeure en vigueur jusqu'à l'an 2006. De sa **part**,

la loi de finance pour la gestion 2006 a relevé ce taux à 100% applicable jusqu'au 31 décembre 2009.

2-9 : Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte «Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS UTILISEES PAR LA SOCIETE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2005
(exprimé en dinars)

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements				Valeur comptable nette		
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période		Cessions ou transferts	Mise en rebut
Logiciels	33%	1 444 653	155 357	-	-	1 600 010	1 064 160	230 110	-	-	1 294 270	305 740
Logiciels (en cours)		-	32 639	-	-	32 639	-	-	-	-	-	32 639
TOTAUX		1 444 653	187 996	-	-	1 632 649	1 064 160	230 110	-	-	1 294 270	338 379

NOTE 4 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements				Valeur comptable nette		
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période		Cessions ou transferts	Mise en rebut
Terrain	0%	39 168	-	-	-	39 168	-	-	-	-	-	39 168
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	30 670	30 670	-	-	-	30 670	0
Matériel de transport	20%	220 451	104 175	-	112 800	211 826	133 527	44 201	103 203	-	74 525	137 301
Mobilier de bureau	10%	642 132	28 124	-	-	670 256	361 248	43 387	-	-	404 635	265 621
Matériel informatique	15% et 33%	920 903	76 283	-	1 570	995 616	784 187	64 452	-	-	848 639	146 977
Installations générales	10%	446 372	9 195	-	-	455 567	279 091	31 216	-	-	310 307	145 260
TOTAUX		2 299 696	217 777	-	114 370	2 403 103	1 588 723	183 256	103 203	-	1 668 776	734 327

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire, un lot de matériel informatique étant amorti selon le mode dégressif.

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

Les immobilisations destinées à la location s'analysent comme suit :

	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur Nette
- Immobilisations en location	384 044 490	(171 891 537)	212 152 953
- Immobilisations, contrats suspendus	31 516 761	(17 183 332)	14 333 429
- Immobilisations, contrats échus	121 210 624	(120 793 355)	417 269
- Immobilisations en cours	3 860 845		3 860 845
Totaux	540 632 720	(309 868 224)	230 764 496
- Provisions pour dépréciation		(7 289 193)	(7 289 193)
- Soldes au 31 décembre 2005	540 632 720	(317 157 417)	223 475 303

Les mouvements enregistrés durant la période sur ce poste sont indiqués ci-après :

	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette
Soldes au 31 décembre 2004	487 752 354	(280 790 429)	206 961 925
Additions de l'exercice			
- Investissements	130 304 865	-	130 304 865
- Relocations	996 984	-	996 984
Retraits de l'exercice			
- Cessions à la valeur résiduelle	(59 543 553)	59 432 697	(110 856)
- Cessions anticipées	(17 218 848)	10 889 986	(6 328 862)
- Relocations	(1 622 280)	785 566	(836 714)
- Régularisations	(36 802)	0	(36 802)
Amortissements de l'exercice		(105 949 931)	(105 949 931)
Provisions de l'exercice			
- Dotations		(2 421 052)	(2 421 052)
- Reprises		895 746	895 746
- Soldes au 31 décembre 2005	540 632 720	(317 157 417)	223 475 303

Les investissements de l'exercice en immobilisations destinés à la location s'élèvent à DT : 130 304 865 concernant 2 719 contrats mis en force au cours de l'exercice 2005 et 72 contrats en cours de mise en force.

Le coût des biens cédés à la valeur résiduelle, suite à l'arrivée à terme du contrat de location, s'élève à DT : 59 543 553 et se rapporte à 1 478 contrats ayant une valeur résiduelle de DT : 110 856.

Les cessions anticipées ou partielles s'élèvent à la valeur nette de DT : 6 328 862 et se rapportent à 341 contrats.

La dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement s'élève à DT : 105 949 931. Cette dotation calculée sur la durée du bail, correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer échu, telle qu'elle figure à l'échéancier de remboursement.

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION (suite)**5.1 : Analyse par secteur d'activité**

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Encours (a)</u>
Bâtiment et travaux publics		
Entreprises de BTP	75 215 032	28 624 456
Carrières	7 346 626	2 454 378
Matériaux de construction	9 921 317	2 987 947
Industrie		
Textile, cuir et chaussures	23 070 665	7 103 576
Agro-alimentaire	61 672 447	24 118 133
Industries diverses	91 938 794	40 917 071
Tourisme et para tourisme	45 293 645	17 917 604
Commerces et services		
Transport	36 317 035	12 660 749
Médical et para-médical	11 925 651	6 033 405
Commerce	120 699 773	56 516 045
Services	55 818 466	24 078 801
Divers	1 413 269	1 128
Total	540 632 720	223 413 293

5.2 : Analyse par type de matériel

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Encours (a)</u>
Matériels de BTP	61 831 328	19 243 151
Equipements hôteliers	10 902 086	3 612 477
Equipements industriels	88 245 786	32 751 933
Matériels informatiques	4 660 605	1 479 591
Véhicules légers	151 863 812	67 116 523
Matériels de manutention	8 582 146	3 217 554
Matériels de transport en commun	12 399 907	4 026 577
Matériels de transport de marchandises	70 094 144	24 459 745
Matériels médical et para-médical	7 323 574	2 323 842
Matériel divers	17 157 043	4 832 370
Sous total	433 060 431	163 063 763
Immobilier	107 572 289	60 349 530
Total	540 632 720	223 413 293

(a) Valeur comptable nette compte non tenu des régularisations des amortissements inclus dans les loyers perçus d'avance à la clôture de l'exercice.

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	31 décembre <u>2005</u>	31 décembre <u>2004</u>
Titres de participation	16 211 877	15 950 460
Titres immobilisés	5 809 540	3 124 910
Prêts au personnel	770 506	673 781
Dépôts et cautionnements versés	17 880	17 880
	<u>22 809 803</u>	<u>19 767 031</u>
Montant brut		
A déduire :		
Versements restant à effectuer sur titres de participation	(450 000)	(450 000)
	<u>22 359 803</u>	<u>19 317 031</u>
Montant libéré		
A déduire :		
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(1 147 245)	(931 562)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(87 127)	(150 490)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(9 906)	0
	<u>21 097 645</u>	<u>18 217 099</u>
Montant net		

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
Soldes au 31 Décembre 2004	15 950 460	15 500 460	450 000
Additions de l'exercice			
- Sté Immob Méditerranéenne de Tunisie	406 200	406 200	0
- Tunis Call Center	75 000	75 000	0
- Polyclinique La Marsa	99 540	99 540	0
Diminution des participations par réduction de capital			
- Tunisie Sicar	(143 000)	(143 000)	0
- Tuninvest Sicar	(176 323)	(176 323)	0
	<u>16 211 877</u>	<u>15 761 877</u>	<u>450 000</u>
Soldes au 31 Décembre 2005			

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>
Soldes au 31 Décembre 2004	3 124 910	3 124 910
Additions de l'exercice		
- Société Hasdrubal Thalassa Hotels	1 000 000	1 000 000
- Société Agricole Saouef	1 000 000	1 000 000
- Société Consortium des Immobilières Maghrébines	1 000 000	1 000 000
- Société Méhari Hammamet	300 000	300 000
Cessions de l'exercice		
- OXIA	(25 010)	(25 010)
- S.P.P.A.S	(110 000)	(110 000)
- FLEXOPRINT	(236 500)	(236 500)
- AVITOP	(16 830)	(16 830)
- TECHNOCATERING	(200 000)	(200 000)
- Tourisme Balnéaire et Saharien	(27 030)	(27 030)
	<u>5 809 540</u>	<u>5 809 540</u>
Soldes au 31 Décembre 2005		

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES (suite)

Les titres de participation s'analysent au 31 décembre 2005 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	Partie non libérée	Date souscription	% détenu
Tuninvest Sicar	352 645	7,50	2 813 276		1994/2001/2002	35,98%
Tunisie Sicar	153 999	10,00	1 539 990		1997	44,00%
Tunisie Valeurs	15 000	100,00	1 617 699	450 000	1991/92/96/98/2004	30,00%
Tuninvest International Sicar	250 000	10,00	2 500 000		1998	25,00%
Tunisie Factoring	239 997	10,00	2 399 970		1999	54,54%
Tunis Call Center	29 997	10,00	299 970		1998/2004/2005	28,57%
Sté Immob Méditerranéenne de Tunisie	33 306	100,00	3 330 600		1998/2003/2005	81,23%
S T I F	1	10,00	10		2000	-
Tuninvest Innovations Sicar	150 000	10,00	1 500 000		2002	27,27%
Société moderne de titrisation	500	100,00	50 000		2002	10,00%
Esprit	5 000	10,00	50 000		2003	28,40%
Tunisie LLD	501	100,00	10 822		2003	20,04%
Polyclinique La Marsa	420	100,00	99 540		2005	2,29%
			<u>16 211 877</u>	<u>450 000</u>		

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2005 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	Partie non libérée	Date souscription	Observation
* B.T.S	500	10	5 000		1997	
* Tourisme Balnéaire et Saharien	21 387	10	213 870		2000	(*)
* FLEXOPRINT	324	500	162 000		2001	(*)
* AVITOP	3 366	10	33 660		2001	(*)
* S.T.P.A	990	500	495 000		2003	(*)
* GAN	25 000	10	250 000		2003	(*)
* Etablissement Abdelmoula	13 109	26,700	350 010		2004	(*)
* Hotel GRANADA	100 000	10	1 000 000		2004	(*)
* Société Hasdrubal Thalassa Hotels	1 000	1 000	1 000 000		2005	(*)
* Société Agricole Saouef	100 000	10	1 000 000		2005	(*)
* Société Consortium des Immobilières Maghrébines	10 000	100	1 000 000		2005	(*)
* Société Méhari Hammamet	3 000	100	300 000		2005	(*)
			<u>5 809 540</u>	<u>0</u>		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

NOTE 7 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

TABEAU DE MOUVEMENT DES AUTRES ACTIFS NON COURANTS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2005
 (exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette		
		Début de période	Addition	Transfert	Fin de période	Début de période	Dotation de la période		Fin de période	
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	1 373 257	390 264	218 084	1 545 437	755 563	333 276	218 084	870 755	674 682
TOTAUX		1 373 257	390 264	218 084	1 545 437	755 563	333 276	218 084	870 755	674 682

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE 8 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
<u>Clients ordinaires</u>		
- Impayés	4 929 092	5 557 752
- Intérêts de retard à facturer	19 819	24 451
<u>Montant brut</u>	<u>4 948 911</u>	<u>5 582 203</u>
A déduire :		
- Provisions	(1 527 909)	(1 797 148)
- Produits réservés	(1 001 315)	(968 739)
Montant net	<u>2 419 687</u>	<u>2 816 316</u>
<u>Clients litigieux</u>		
- Impayés	12 502 362	11 427 312
Montant brut	<u>12 502 362</u>	<u>11 427 312</u>
A déduire :		
- Provisions	(9 686 044)	(7 748 353)
- Produits réservés	(1 866 194)	(1 809 238)
Montant net	<u>950 124</u>	<u>1 869 721</u>
Solde des clients et comptes rattachés	<u>3 369 811</u>	<u>4 686 038</u>

Note 8 (suite) : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE				TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	
Encours financiers (a)	178 872 510	22 947 573	5 788 271	387 471	15 417 467
Impayés	569 197	967 350	938 792	127 152	14 828 963
Avances et acomptes reçus	(1 730 271)	(19 830)	0	0	(209 169)
Produits à recevoir	19 819	0	0	0	0
ENCOURS GLOBAL	177 731 255	23 895 093	6 727 063	514 623	30 037 262
Ratio des actifs non performants(B2,B3 et B4) (b)			2,79%	0,21%	12,56%
ENGAGEMENTS HORS BILAN	10 079 179	0	0	0	0
TOTAL ENGAGEMENTS	187 810 434	23 895 093	6 727 063	514 623	30 037 262
Produits réservés	0	0	298 446	24 561	2 544 502
Provisions affectées sur les impayés	0	0	145 508	25 605	11 042 839
Provisions affectées sur les encours	0	0	111 557	0	7 177 637
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	0	0	555 511	50 167	20 764 978
ENGAGEMENTS NETS	187 810 434	23 895 093	6 171 552	464 456	9 272 285
Ratio de couverture des engagements par les provisions et agios réservés (c)			8,26%	9,75%	69,13%
				57,01%	

(a) Valeur comptable nette des immobilisations en location, compte non tenu des régularisations des amortissements inclus dans les loyers perçus d'avance à la clôture de la période.

(b) Le ratio d'atifs non performants (B2,B3 et B4) au 31/12/2005 s'établit à 15,57% contre 17,42% au 31/12/2004.

(c) Le ratio de couverture des engagements par les provisions et agios réservés s'établit au 31/12/2005 à 57,01% contre 46,68% au 31/12/2004.

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Fournisseurs d'exploitation, avances	0	37 850
- Fournisseurs d'immobilisations, avances	1 636 020	166 040
- Avances et acomptes au personnel	11 421	6 880
- Compte courant Tunisie Factoring	35 675	31 811
- Compte courant S I M T	1 293 407	384 794
- Compte courant Tunisie LLD	1 000 618	573 924
- Adhérents, contrats résiliés	47 608	47 608
- Autres comptes débiteurs	340 331	246 239
- Produits à recevoir des tiers	71 245	7 648
- Produits à recevoir sur contrats de portages	421 848	284 123
- Compte d'attente	80 024	60 055
- Charges constatées d'avance	745 555	1 450 175
Total brut	5 683 752	3 297 147

A déduire

- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(30 621)	(30 621)
- Provisions pour dépréciation des comptes adhérents	(47 890)	(47 890)
- Provisions pour dépréciation du compte d'attente	(37 064)	(32 716)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(46 114)	(38 362)
Total net	5 522 063	3 147 558

NOTE 10 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

L'analyse des placements et autres actifs financiers se présente comme suit :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Titres de placement	1 448 418	0
- Compte spécial ABC Tunisie en US\$	0	3 515 400
- Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	211 645	202 857
Total	1 660 063	3 718 257

NOTE 11 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Banques	4 565 207	3 933 883
- Caisses	4 386	6 480
Total	4 569 593	3 940 363

NOTE 12 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Capital social	(A) 20 000 000	20 000 000
- Réserve légale	(B) 1 703 396	1 558 905
- Réserves pour réinvestissements exonérés	0	5 036 843
- Autres réserves	3 776 843	40 000
- Résultats reportés	8 756 843	9 092 509
	<hr/>	<hr/>
Total des capitaux propres avant résultat de la période	34 237 082	35 728 257
Résultat de la période	3 289 383	2 889 825
	<hr/>	<hr/>
Total des capitaux propres avant affectation	(C) 37 526 465	38 618 082
	<hr/>	<hr/>
Résultat par action:	31 décembre	31 décembre
	2005	2004
	<hr/>	<hr/>
Résultat de la période (1)	3 289 383	2 889 825
Nombre d'actions (2)	2 000 000	2 000 000
Résultat par action (1) / (2)	(D) 1,645	1,445

(A) Au 31 décembre 2005, le capital social est de DT : 20.000.000 composé de 2.000.000 actions d'une valeur nominale de DT : 10 libérée en totalité (voir note 1).

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint

(D) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

TABEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
PERIODE CLOSE LE 31 décembre 2005
(exprimé en dinars)

	Capital social	Actions Propres	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Réserve légale	Autres réserves	Réserves pour réinvestissements	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2003	17 500 000	0	2 500 000	1 383 481		5 036 843	8 505 630	3 508 471	38 434 425
Affectations approuvées par l'A.G.O du 10/06/2004				175 424			3 333 047	(3 508 471)	0
Dividendes et tantièmes versés sur le bénéfice de 2003							(2 706 000)		(2 706 000)
Dotations au fonds social					40 000		(40 000)		0
Augmentation de capital approuvée par l'A.G.E du 1er novembre 2001	2 500 000		(2 500 000)				0	0	0
Rachat actions propres		(4 700)							(4 700)
Cession actions propres		4 700					(468)		4 232
Dividendes sur actions propres							300		300
Résultat au 31 décembre 2004								2 889 825	2 889 825
Solde au 31 Décembre 2004	20 000 000	0	0	1 558 905	40 000	5 036 843	9 092 509	2 889 825	38 618 082
Affectations approuvées par l'A.G.O du 05/05/2005				144 491			2 745 334	(2 889 825)	0
Dividendes et tantièmes versés sur le bénéfice de 2004							(3 081 000)		(3 081 000)
Cinquième résolution approuvée par L'A.G.O du 05/05/2005					5 036 843	(5 036 843)			0
Cinquième résolution approuvée par L'A.G.O du 05/05/2005*				(1 300 000)					(1 300 000)
Résultat au 31 décembre 2005								3 289 383	3 289 383
Solde au 31 Décembre 2005	20 000 000	0	0	1 703 396	3 776 843	0	8 756 843	3 289 383	37 526 465

* Voir Note 15

NOTE 13 :

TABLEAU DES EMPRUNTS AU 31 DECEMBRE 2005

(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
						Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
BANQUES		37 511 546	28 250 000	25 412 551	40 348 995	22 171 420	18 177 575
* AMEN BANK	8 000 000	1 000 000	0	1 000 000	0	0	0
* AMEN BANK	10 000 000	8 125 000	0	2 500 000	5 625 000	3 125 000	2 500 000
* STUSID	2 500 000	1 250 000	0	500 000	750 000	250 000	500 000
* BTKD	2 000 000	672 000	0	672 000	0	0	0
* BTKD	2 000 000	1 170 000	0	664 000	506 000	0	506 000
* BTKD	3 000 000	3 000 000	0	750 000	2 250 000	1 500 000	750 000
* B.E.S.T BANK	3 000 000	0	25 000 000	15 000 000	10 000 000	0	10 000 000
* A.B.C TUNISIE	3 700 000	0	0	0	0	0	0
* A.B.C TUNISIE	3 700 000	3 700 000	0	3 700 000	0	0	0
* A.B.C TUNISIE	3 250 000	0	3 250 000	0	3 250 000	0	3 250 000
* TRESOR TUNISIEN	14 319 000	14 319 000	0	0	14 319 000	14 319 000	0
* BANQUE DE L'HABITAT	5 000 000	4 275 546	0	626 551	3 648 995	2 977 420	671 575
BILLETS DE		10 000 000	0	4 000 000	6 000 000	1 000 000	5 000 000
BANQUES		51 794 273	14 088 875	10 118 101	55 765 047	48 607 416	7 157 631
* Crédit BIRD 3678 TUN	6 000 000	3 753 768	0	424 336	3 329 432	2 905 242	424 190
* Etat (ligne BIRD 3671 TUN)	6 000 000	4 425 067	0	680 780	3 744 287	3 063 508	680 779
* Crédit FMO III	2 500 000	399 368	0	399 368	0	0	0
* Crédit FMO IV	3 000 000	3 114 000	0	1 038 000	2 076 000	1 038 000	1 038 000
* JEXIM BANK	1 400 000 000	9 144 819	0	1 406 895	7 737 924	6 331 028	1 406 896
* BEI (credit participatif)	1 279 738	1 360 898	0	71 500	1 289 398	1 289 398	0
* A.B.C TUNIS	3 000 000	3 515 400	0	3 515 400	0	0	0
* B.A.D	8 000 000	10 327 289	0	2 581 822	7 745 467	5 163 645	2 581 822
* B.E.I	7 148 963	10 873 000	6 197 763	0	17 070 763	16 194 606	876 157
* PROPARCO	4 000 000	4 880 664	1 500 112	0	6 380 776	6 230 989	149 787
* OPEC FUND	4 000 000	0	6 391 000	0	6 391 000	6 391 000	0
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES		99 305 819	42 338 875	39 530 652	102 114 042	71 778 836	30 335 206

NOTE 13 (Suite) : EMPRUNT**TABLEAU DES EMPRUNTS AU 31 DECEMBRE 2005**

(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
						Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
* Emprunt obligataire 2000	10 000 000	2 000 000		2 000 000	0	0	0
* Emprunt obligataire 2001 I	10 000 000	4 000 000		2 000 000	2 000 000	0	2 000 000
* Emprunt obligataire 2001 II	10 000 000	6 000 000		2 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000
* Emprunt obligataire 2002 I	15 000 000	9 000 000		3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2002 II	10 000 000	8 000 000	0	2 000 000	6 000 000	4 000 000	2 000 000
* Emprunt obligataire 2003	10 000 000	10 000 000	0	2 000 000	8 000 000	6 000 000	2 000 000
* Emprunt obligataire 2004	15 000 000	15 000 000	0	3 000 000	12 000 000	9 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2004 II	15 000 000	0	15 000 000	0	15 000 000	12 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2005 I	15 000 000	0	15 000 000	0	15 000 000	12 000 000	3 000 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		54 000 000	30 000 000	16 000 000	68 000 000	48 000 000	20 000 000
TOTAL GENERAL		153 305 819	72 338 875	55 530 652	170 114 042	119 778 836	50 335 206

NOTE 14 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
Les autres passifs financiers se détaillent comme suit :		
- Dépôts et cautionnements reçus	4 619 832	3 650 388
<u>Total des autres passifs financiers</u>	<u>4 619 832</u>	<u>3 650 388</u>

NOTE 15 : PROVISIONS

		31 décembre 2005	31 décembre 2004
Les provisions se détaillent par nature comme suit :			
- Provisions pour risques non identifiés	(A)	419 266	31 556
- Provisions pour impôt différé	(B)	84 556	177 760
- Autres provisions pour risques		389 154	207 470
<u>Total des provisions</u>		<u>892 976</u>	<u>416 786</u>

(A) Voir note 2-5 : Politique de provisions

La variation du stock de de provisions pour risques non identifiés se détaille comme suit:

Solde au 31 décembre 2004	31 556
Provision prélevée sur les réserves*	1 300 000
Provision affectée au cours de l'exercice 2005	(912 290)
Solde au 31 décembre 2005	419 266

* L'Assemblée Générale Ordinaire du 05/05/2005 a décidé de transférer le montant des réserves pour réinvestissements exonérés (5 036 843 dinars) devenues disponibles au compte "Autres réserves" et de prélever 1 300 000 dinars pour les affecter au compte "provisions pour risques" et ce pour répondre aux recommandations des autorités monétaires.

(B) Voir note 2-6 : Provisions pour impôt

NOTE 16 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
Fournisseurs d'exploitation		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	87 334	44 138
- Factures non parvenues	147 738	105 292
<u>Sous total</u>	<u>235 072</u>	<u>149 430</u>
Fournisseurs d'immobilisations		
- Factures d'achats d'immobilisations	2 319 543	2 339 058
- Effets à payer	4 513 432	5 579 061
- Factures non parvenues	1 824 091	237 879
- Retenues de garantie	338 482	232 083
<u>Sous total</u>	<u>8 995 548</u>	<u>8 388 081</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>9 230 620</u>	<u>8 537 511</u>

NOTE 17 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Avances et acomptes reçus des clients	1 959 270	1 509 761
- Personnel, remunerations dues	2 483	183
- Personnel, provisions pour congés payés	216 422	198 895
- Personnel, autres charges à payer	168 051	144 239
- Etat, retenues sur salaires	25 487	26 004
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	77 822	50 498
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	97 124	99 441
- Etat, impôts sur les bénéfices	41 971	283 846
- Etat, TVA à payer	740 259	268 427
- Etat, autres impôts et taxes à payer	755 415	754 895
- Actionnaires, dividendes à payer	3 669	2 409
- C.N.S.S	102 372	86 353
- Autres comptes créditeurs	429 688	183 081
- Diverses charges à payer	27 000	54 616
- Charges à payer sur contrats de portage	28 636	11 607
- Loyers constatés d'avance	8 871 398	8 147 940
Total	<u>13 547 067</u>	<u>11 822 195</u>

NOTE 18 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Echéances à moins d'un an sur emprunts obligataires	20 000 000	16 000 000
- Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires locaux	18 177 575	10 412 551
- Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires étrangers	7 157 631	10 030 273
- Echéances à moins d'un an sur billets de trésorerie à long terme	5 000 000	4 000 000
<u>Sous total (voir note 13)</u>	<u>50 335 206</u>	<u>40 442 824</u>
- Billets de trésorerie	20 850 000	20 100 000
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	2 750 803	2 426 252
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	594 411	532 049
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	944 219	1 017 034
- Banques, découverts	371 431	1 954 284
Total	<u>75 846 070</u>	<u>66 472 443</u>

NOTE 19 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Loyers de leasing	128 422 579	114 144 203
- Intérêts intercalaires	293 272	134 306
Revenus bruts de leasing	<u>128 715 851</u>	<u>114 278 509</u>
- Intérêts de retard	<u>694 551</u>	<u>925 952</u>
- Produits réservés de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers	(415 599)	(409 581)
. Intérêts de retard	(231 612)	(238 465)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	433 127	715 509
. Intérêts de retard antérieurs	124 551	98 513
Variation des produits réservés	<u>(89 533)</u>	<u>165 976</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations en location	(105 949 931)	(93 322 545)
Total des revenus de leasing	<u>23 370 938</u>	<u>22 047 892</u>

NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Intérêts des emprunts obligataires	4 659 335	4 514 861
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	2 722 746	2 806 308
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	3 200 641	2 298 868
- Intérêts des billets de trésorerie à long terme	61 274	367 230
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de Remboursement des emprunts	333 276	324 493
Total des charges financières des emprunts	<u>10 977 272</u>	<u>10 311 760</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	195 322	422 677
- Intérêts sur opérations de financement (charges)	1 605 163	1 214 374
- Pénalités fiscales et sociales	28 683	1 742
- Autres	36 828	17 704
Total des autres charges financières	<u>1 865 996</u>	<u>1 656 497</u>
- Intérêts sur opérations de financement (produits)	<u>(15 544)</u>	<u>0</u>
Total général	<u>12 827 724</u>	<u>11 968 257</u>

NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Produits des participations	450 582	355 497
- Produits des titres Immobilisés	299 450	177 518
- Revenus des autres créances immobilisées	58 493	35 122
- Revenus des valeurs mobilières de placement	23 928	3 721
Total	<u>832 453</u>	<u>571 858</u>

NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Salaires et complément de Salaires	1 583 876	1 452 256
- Bonus	175 000	122 000
- Indemnités représentatives de frais	125 066	104 319
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	286 530	256 163
- Autres charges sociales	100 061	128 093
Total	<u>2 270 533</u>	<u>2 062 831</u>

NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Achat de matières et fournitures	67 829	66 030
<u>Total des achats</u>	<u>67 829</u>	<u>66 030</u>
- Locations	249 453	240 095
- Charges locatives et de copropriété	36 008	41 104
- Entretien et réparations	113 250	100 907
- Primes d'assurances	56 346	35 274
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	216 266	197 013
Total des services extérieurs	<u>671 323</u>	<u>614 393</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	425 146	385 767
- Publicités, publications, relations publiques	184 893	220 663
- Déplacements, missions et réceptions	273 909	292 108
- Frais postaux et de télécommunications	192 259	228 285
- Services bancaires et assimilés	157 888	149 470
Total des autres services extérieurs	<u>1 234 095</u>	<u>1 276 293</u>
- Jetons de présence	18 000	18 000
- Frais du contentieux	18 981	3 504
- Autres	5 633	6 246
<u>Total des charges diverses</u>	<u>42 614</u>	<u>27 750</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	47 516	41 665
- T.C.L	60 000	60 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	27 107	25 259
Total des impôts et taxes	<u>134 623</u>	<u>126 924</u>
Total général	<u>2 150 484</u>	<u>2 111 390</u>

NOTE 24 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Dotations aux provisions affectés pour dépréciation des créances	4 436 829	3 480 176
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 243 072)	(1 121 529)
- Créances radiées	0	469 959
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	0	(469 959)
<u>Total des dotations aux provisions</u>	<u>3 193 757</u>	<u>2 358 647</u>
- Reprises de provisions non affectées	(912 290)	0
- Dotations aux provisions non affectées	0	11 329
<u>Dotation nette aux provisions et résultat des créances radiées</u>	<u>2 281 467</u>	<u>2 369 976</u>

Compte tenu de la variation des produits réservés, les besoins de provisionnement de la société se sont élevés à 3 283 290 Dinars détaillés comme suit :

- Dotation nette aux provisions et résultat des créances radiées	3 193 757
- Variation des produits réservés	89 533
<u>Besoin au titre des créances douteuses</u>	<u>3 283 290</u>

Ce besoin de provisionnement a été couvert comme suit :

- Contribution de l'exercice établie conformément à la politique générale de la société (1% de l'encours des loyers des contrats actifs)	2 371 000
- Complément prélevé sur les provisions non affectées	912 290
<u>Total</u>	<u>3 283 290</u>

NOTE 24 bis : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres se détaillent ainsi :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres immobilisés	53 468	150 490
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	225 909	0
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de participation	(10 226)	(105 729)
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(116 830)	0
Total	<u>152 321</u>	<u>44 761</u>

NOTE 25 : DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS PROPRES

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements se détaillent ainsi :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	230 110	233 417
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	183 256	203 108
Total	413 366	436 525

NOTE 26 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements, de résorptions et de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	9 906	
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	12 100	2 293
- Dotations aux provisions pour risques et charges	181 684	116 699
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	0	(857)
Total	203 690	118 135

NOTE 27 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Produits nets sur cessions d'immobilisations en leasing	117 814	82 067
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	35 003	4 252
- Autres gains sur éléments exceptionnels	0	6 461
Total	152 817	92 780

NOTE 28 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	0	12 109
- Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	30 521	18 641
Total	30 521	30 750

NOTE 29 : IMPOTS SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
Bénéfice comptable	4 207 767	3 863 443
A réintégrer		
- Amortissements financiers	415 518	780 779
- Différences entre amortissements fiscaux et amortissements financiers des immobilisations cédées au cours de l'exercice	895	291 323
- Dotations aux provisions	4 436 829	3 491 505
- Provisions fiscales 2002 pour affaires en cours	2 666 949	3 015 880
- Diverses charges non déductibles	560 590	397 712
A déduire		
- Provisions fiscales 2002 pour affaires en cours	2 666 949	3 015 880
- Reprises sur provisions comptables	210 034	213 326
- Dividendes et tantièmes	444 581	349 497
Bénéfice fiscal avant provisions	<u>8 966 984</u>	<u>8 261 939</u>
Provisions pour créances douteuses	4 436 829	3 480 176
Bénéfice fiscal	<u>4 530 155</u>	<u>4 781 763</u>
A déduire le montant réinvestis au titre des souscriptions d'actions soumises au minimum d'impôt	1 906 200	2 000 000
Base imposable	<u>2 623 955</u>	<u>2 781 763</u>
Impôt au taux de 35% (ou 20% du bénéfice fiscal)	<u>918 384</u>	<u>973 618</u>
- Acomptes provisionnels payés	(876 256)	(689 765)
- Retenues sur placements	(157)	(7)
Impôt à payer (report)	<u>41 971</u>	<u>283 846</u>

NOTE 30 : ENCAISSEMENT RECUS DES CLIENTS

			<u>2005</u>	<u>2004</u>
- Clients et comptes rattachés en début de période	+	Note 8	17 009 515	17 122 973
- Clients et comptes rattachés en fin de période	-	Note 8	(17 451 273)	(17 009 515)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	-	Note 17	(1 509 761)	(1 788 637)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	+	Note 17	1 959 270	1 509 761
- Plus ou moins values sur relocation	+ ou -	Note 5	(160 270)	(691 235)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	-	Note 14	(3 650 388)	(3 095 793)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+	Note 14	4 619 832	3 650 388
- Produits constatés d'avance en début de période	-	Note 17	(8 147 940)	(7 451 224)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 17	8 871 398	8 147 940
- TVA collectées	+		20 089 848	18 234 402
- Revenus bruts de l'exercice	+	Note 19	128 715 851	114 278 509
- Intérêts de retard	+	Note 19	694 551	925 952
- Créances virées en Pertes	-	Note 24 et 28	(30 521)	(488 600)
Encaissements reçus des clients			<u>151 010 112</u>	<u>133 344 921</u>

NOTE 31 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

			<u>2005</u>	<u>2004</u>
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	Note 9	(6 880)	(12 334)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	Note 9	11 421	6 880
- Autres créances sur le personnel en début de période	-	Note 9	0	(5 900)
- Charges constatées d'avance en début de période	-	Note 9	(1 450 175)	(923 140)
- Charges constatées d'avance en fin de période	+	Note 9	745 555	1 450 175
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	Note 16	149 430	390 392
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	Note 16	(235 072)	(149 430)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+	Note 17	183	158
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	-	Note 17	(2 483)	(183)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	Note 17	198 895	164 895
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	Note 17	(216 422)	(198 895)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	Note 17	144 239	114 531
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	Note 17	(168 051)	(144 239)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	Note 17	26 004	22 569
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	Note 17	(25 487)	(26 004)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	Note 17	50 498	31 614
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	Note 17	(77 822)	(50 498)
- C.N.S.S en début de période	+	Note 17	86 353	79 557
- C.N.S.S en fin de période	-	Note 17	(102 372)	(86 353)
- Diverses Charges à payer en début de période	+	Note 17	54 616	273 744
- Diverses Charges à payer en fin de période	-	Note 17	(27 000)	(54 616)
- Charges à payer sur contrats de portage en début de période	+	Note 17	11 607	0
- Charges à payer sur contrats de portage en fin de période	-	Note 17	(28 636)	(11 607)
- TVA, payées sur biens et services	+		347 082	376 672
- Charges de personnel	+	Note 22	2 270 533	2 062 831
- Autres charges d'exploitation	+	Note 23	2 150 484	2 111 390
- Impôts et taxes	-	Note 23	(134 623)	(126 924)
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel			<u>3 771 877</u>	<u>5 295 285</u>

NOTE 32 : INTERETS PAYES

			<u>2005</u>	<u>2004</u>
- Frais d'émission d'emprunt	+	Note 7	390 264	340 278
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en début de période	+	Note 17	99 441	138 828
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en fin de période	-	Note 17	(97 124)	(99 441)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires début de période	+	Note 18	2 426 252	1 372 285
- Intérêts courus sur emprunts obligataires fin de période	-	Note 18	(2 750 803)	(2 426 252)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	+	Note 18	532 049	735 379
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	-	Note 18	(594 411)	(532 049)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+	Note 18	1 017 034	578 030
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	Note 18	(944 219)	(1 017 034)
- Charges financières	+	Note 20	12 827 724	11 968 257
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	Note 20	(333 276)	(324 493)
			<u>12 572 931</u>	<u>10 733 789</u>

Intérêts payés

NOTE 33 : IMPOTS ET TAXES PAYES

			<u>2005</u>	<u>2004</u>
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+	Note 17	283 846	(523 534)
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	+ ou	Note 17 et 9	(41 971)	(283 846)
- Acomptes provisionnels	+ ou	Note 9	0	0
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	Note 17	754 895	754 751
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	Note 17	(755 415)	(754 895)
- TVA payées	+		3 694 351	4 545 686
- Impôts et taxes	+	Note 23	134 623	126 924
- Impôts sur les bénéfices	+	Note 29	918 384	973 618
			<u>4 988 713</u>	<u>4 838 704</u>

Impôts et taxes payés

NOTE 34 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

			<u>2005</u>	<u>2004</u>
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	+	Note 16	8 388 081	9 913 434
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	-	Note 16	(8 995 548)	(8 388 081)
- Fournisseurs, avances en début de période	-	Note 9	(166 040)	(203 587)
- Fournisseurs, avances en fin de période	+	Note 9	1 636 020	166 040
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+	Note 5	130 268 063	107 965 657
- TVA sur Investissements	+		15 576 583	13 168 751
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations destinées à la location			<u>146 707 159</u>	<u>122 622 214</u>

NOTE 35 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

			<u>2005</u>	<u>2004</u>
- Cessions d'immobilisations à la VR	+	Note 5	110 856	84 969
- Cessions anticipées d'immobilisations	+	Note 5	6 328 862	6 683 054
- Plus-values sur Cessions anticipées	+	Note 27	117 814	82 067
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations destinées à la location			<u>6 557 532</u>	<u>6 850 090</u>

**NOTE 36 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION
D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

			<u>2005</u>	<u>2004</u>
- Fournisseurs, avances en début de période	-	Note 9	(37 850)	(6 250)
- Fournisseurs, avances en fin de période	+	Note 9	0	37 850
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+	Note 3	187 996	139 285
- Investissements en Immobilisations corporelles	+	Note 4	217 777	72 009
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles			<u>367 923</u>	<u>242 894</u>

**NOTE 37 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION
D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

			<u>2005</u>	<u>2004</u>
- Cessions d'immobilisations incorporelles	+	Note 4	0	50 320
- Cessions d'immobilisations corporelles	+	Note 4	11 167	28 061
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	+	Note 27	35 003	4 252
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	-	Note 28	0	(12 109)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			<u>46 170</u>	<u>70 524</u>

**NOTE 38 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION
D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

			<u>2005</u>	<u>2004</u>
- Actions propres	+	Note 12	0	4 700
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	+	Note 6	580 740	230 399
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	+	Note 6	3 300 000	1 350 010
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+		432 030	430 110
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières			<u>4 312 770</u>	<u>2 015 219</u>

**NOTE 39 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION
D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

			<u>2005</u>	<u>2004</u>
- Actions propres	+	Note 12	0	4 232
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	+	Note 6	615 370	228 930
- Titres de participations cédés au cours de l'exercice		Note 6	0	42 962
- Titres de participations remboursés au cours de l'exercice		Note 6	319 323	1 220 490
- Remboursements sur obligations au cours de l'exercice	+	Note 6	0	0
- Remboursements sur prêts au personnel	+		326 518	275 558
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières			<u>1 261 211</u>	<u>1 772 172</u>

NOTE 40 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

			<u>2005</u>	<u>2004</u>
- Dividendes et tantièmes	+	Note 12	3 081 000	2 705 700
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+	Note 17	2 409	13 253
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	-	Note 17	(3 669)	(2 409)
- Dotation au fonds social	+	Note 12	0	0
Dividendes et autres distributions			<u>3 079 740</u>	<u>2 716 544</u>

NOTE 41 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

			<u>2005</u>	<u>2004</u>
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	Note 9	7 648	45 019
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	Note 9	(71 245)	(7 648)
- Produits à recevoir sur contrats de portage en début de période	+	Note 9	284 123	177 604
- Produits à recevoir sur contrats de portage en fin de période	-	Note 9	(421 848)	(284 123)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	Note 9	246 239	332 652
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	Note 9	(340 331)	(246 239)
- Compte courant Tunisie Factoring en début de période	+	Note 9	31 811	30 446
- Compte courant Tunisie Factoring en fin de période	-	Note 9	(35 675)	(31 811)
- Compte courant SIMT en début de période	+	Note 9	384 794	0
- Compte courant SIMT en fin de période	-	Note 9	(1 293 407)	(384 794)
- Compte courant Tunisie LLD en début de période		Note 9	573 924	0
- Compte courant Tunisie LLD en fin de période		Note 10	(1 000 618)	(573 924)
- Comptes d'attente en début de période	+	Note 9	60 055	53 527
- Comptes d'attente en fin de période	-	Note 9	(80 024)	(60 055)
- Placements en titres en début de période	+	Note 10	0	2 217
- Placements en titres en fin de période	-	Note 10	(1 448 418)	0
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	Note 17	(183 081)	(12 027)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	Note 17	429 688	183 081
- Produits des placements	+	Note 21	832 453	571 858
- Autres produits d'exploitation			88 461	80 212
- Autres gains exceptionnels	+	Note 28	0	6 461
- Autres pertes exceptionnelles	-	Note 29	0	0
			<u>(1 935 452)</u>	<u>(117 544)</u>
Autres flux de trésorerie				

NOTE 42 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

			<u>31 décembre 2005</u>	<u>31 décembre 2004</u>
- Banques	+	Note 11	4 565 207	3 933 883
- Caisses	+	Note 11	4 386	6 480
- Banques, découverts	-	Note 18	(371 431)	(1 954 284)
			<u>4 198 162</u>	<u>1 986 079</u>

NOTE 43 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

(en dinars) 31/12/2005 31/12/2004

PASSIFS EVENTUELS		36 025 000	30 155 000
Cautions, avals et autres garanties données		36 525 000	30 155 000
ENGAGEMENTS DONNES		23 452 497	21 839 278
Engagements de financement en faveur de la clientèle		22 734 621	21 046 402
Engagements sur titres portage		267 876	792 876
Participations non libérées		450 000	
ENGAGEMENTS RECUS		252 338 949	238 120 732
Cautions recus		10 225 000	10 255 000
Garanties reçues		5 141 526	7 514 581
Loyers à échoir sur contrats actifs		236 972 424	220 351 151
ENGAGEMENTS RECIPROQUES		734 607	8 306 419
Emprunts extérieurs obtenus non encore encaissés:		734 607	8 306 419

NOTE 44 : VENTILATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS SELON LEUR DUREE RESIDUELLE

ACTIFS		Inf. à 3 mois	3 mois à 6 mois	6 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Sup. à 5 ans	Durée indéterminée	Total
Immobilisations incorporelles	338 379						338 379	338 379
Immobilisations utilisées par la société	734 327						734 327	734 327
Immobilisations destinées à la location	223 475 303	30 837 346	22 582 819	40 757 749	111 320 603	5 291 143	12 685 644	223 475 303
Immobilisations financières	21 097 645	576 997			5 501 016	400 000	14 619 632	21 097 645
Autres actifs non courants	674 682				546 200	128 482		674 682
Clients et comptes rattachés	3 369 811	553 493					2 816 318	3 369 811
Autres actifs courants	5 522 063	2 573 571			1 559 263	16 041	1 373 188	5 522 063
Placements et autres actifs financiers	1 660 063	1 448 418	211 645					1 660 063
Liquidités et équivalents de liquidités	4 569 593	4 569 593						4 569 593
Total	261 441 866	40 559 418	22 794 464	40 757 749	118 927 082	5 835 666	32 567 488	261 441 866
PASSIFS								
Emprunts	119 778 836				95 925 067	22 564 370	1 289 398	119 778 836
Autres passifs financiers	4 619 832	348 178	366 049	642 131	2 613 616	452 580	197 279	4 619 832
Provisions	892 976						892 976	892 976
Fournisseurs et comptes rattachés	9 230 620	8 330 802	850 040	49 778				9 230 620
Autres passifs courants	13 547 067	13 547 067						13 547 067
Concours bancaires et autres passifs financiers	75 846 070	33 699 757	20 663 912	21 482 401				75 846 070
CAPITAUX PROPRES	37 526 465						37 526 465	37 526 465
Total	261 441 866	55 925 804	21 880 001	22 174 311	98 538 683	23 016 950	39 906 117	261 441 866
Position nette	0	(15 366 386)	914 463	18 583 438	20 388 399	(17 181 285)	(7 338 630)	(0)

NOTE 45 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Tunisie Factoring :

Billets de trésorerie

L'encours des billets de trésorerie émis par Tunisie Leasing (TL) et souscrit par Tunisie Factoring (TF) dans laquelle elle détient 54,54% du capital, s'élève au 31/12/2005 à 6 000 KDT.

Les charges financières de l'exercice 2005 relatives aux billets de trésorerie souscrit par TF s'élèvent à 437 KDT.

Cautions données

Le conseil d'administration de TL réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de TF pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers.

Les cautions en vigueur au 31 décembre 2005 accordées au profit de la Citibank, de l'Amen bank, de l'ABC et de la BTEI s'élèvent respectivement à 8 000 KDT, 11 000 KDT, 1 000 KDT et 12 000 KDT.

D'autre part, TL a accordé en faveur de TF une caution de 1 400 KDT en garantie du risque encouru sur la STPA.

Tunis Call Center:

Prestations facturées à Tunisie Leasing

Tunisie Leasing a confié à TCC, dans laquelle elle détient 28,57% du capital, une mission qui s'articule principalement autour du recouvrement téléphonique, d'un numéro vert et plus généralement de tous types d'actions de télémarketing.

Les honoraires relatifs à l'exercice 2005 s'élèvent à 120 KDT.

SIMT :

Avances en compte courant

Les avances en compte courant accordées par TL à la SIMT, dans laquelle elle détient 81,23% de son capital, rémunérées au taux du TMM + 3%, s'élèvent à 1 293 KDT au 31 décembre 2005.

Les produits constatés à ce titre en 2005 s'élèvent à 40 KDT.

Contrat de location du siège

Le loyer du nouveau siège facturé par la SIMT à TL et relatif à l'exercice 2005 s'élève à 120 KDT conformément au contrat de location.

Caution

Le conseil d'administration réuni le 25 août 2002, a ratifié la caution solidaire en faveur de la SIMT pour les besoins de la construction du siège social de TL et ce, au titre d'un prêt de 2 400 KDT contracté auprès de la STB.

Le conseil d'administration réuni le 4 août 2005, a approuvé l'octroi à Amen Bank d'une caution solidaire en faveur de la SIMT à hauteur de 500 KDT destinés à la construction d'un dépôt.

Tunisie LLD :

Compte courant

Les avances en compte courant accordées par TL à Tunisie LLD, dans laquelle elle détient directement 20,04% de son capital, rémunérées au taux du TMM + 3%, s'élèvent à 1000 KDT au 31 décembre 2005.

Les produits constatés à ce titre en 2005 s'élèvent à 45 KDT.

NOTE 46 : Autres informations

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal en matière d'impôt directs et de TVA, couvrant les exercices 2001, 2002, 2003 et 2004.

Un premier avis de redressement a été notifié en décembre 2005 portant sur un montant en principal de 562 KDT et en pénalités de 286 KDT soit un total de 848 KDT.

Une réponse à la notification de redressement a été envoyée aux autorités de contrôle concernant notre position sur les points soulevés.

A la date d'établissement de ce rapport aucune réponse de l'administration fiscale n'est parvenue à la société.

NOTE 47 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 14 avril 2006. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

NOTES COMPLEMENTAIRES

1. DIVISION ET COUVERTURE DES RISQUES

1.1. Risques encourus supérieurs à 5% des fonds propres nets

Conformément au premier article de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire 99-04 du 19 mars 1999 et la circulaire 2001-12 du 4 Mai 2001, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

- 5 fois les fonds propres nets de l'établissement financier, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets; et
- 2 fois les fonds propres nets de l'établissement financier pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets.

Le montant des fonds propres nets de la société, tels que définis par l'article 5 de la circulaire sus-visée s'élève à **35 560 KDT**. Ce montant tient compte du résultat de l'exercice 2005 et de la distribution des dividendes prévue au titre du même exercice.

Fonds propres de base	37 945
Capital libéré	20 000
Réserves	5 480
Résultats reportés	8 757
Résultat de l'exercice	3 289
Provisions non affectées	419
Eléments à déduire	(3 674)
Distributions prévues	(3 000)
Autres actifs non courants	(674)
Fonds propres nets de base	34 271
Fonds propres complémentaires	1 289
Prêts participatifs	1 289
FONDS PROPRES NETS	35 560

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres nets de la société (cf. annexe 6-1) s'établit, au 31 décembre 2005, à 25 035 KDT représentant 70% des fonds propres nets de la société.

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques encourus sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 15% de ses fonds propres nets (cf. annexe 6-2) s'établit, au 31 décembre 2005, à 15 031 KDT représentant 42% des fonds propres nets de la société.

1.2. Risques encourus sur un même bénéficiaire

Les risques encourus sur un même bénéficiaire, au sens de l'article 2 de la circulaire BCT n° 91-24 telle que modifiée par la circulaire 99-04, ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets de l'établissement financier.

Le montant des risques encourus sur le Groupe Tunisie Leasing s'établit, au 31 décembre 2005, à 16 900 KDT représentant 48% des fonds propres nets de la société. (cf. annexe 6-3)

1.3. Risques encourus sur les dirigeants, les administrateurs et les actionnaires détenant plus que 10% du capital de l'établissement financier

Conformément à l'article 3 de la circulaire BCT n° 91-24 telle que modifiée par la circulaire 99-04, le montant total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que sur les actionnaires détenant plus que 10% du capital de l'établissement financier, ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets.

A ce titre, il n'a pas été identifié d'engagements ni sur les actionnaires (détenant plus que 10% du capital de la société), ni sur les dirigeants ou sur les administrateurs.

1.4. Concentration des risques sur un même secteur d'activité

L'état d'analyse des risques encourus par secteur est présenté à l'annexe 8.

Sur la base de la répartition sectorielle du portefeuille, telle que renseignée par la base clients de Tunisie Leasing, les secteurs d'activité économique, sur lesquels les risques encourus dépassent 25% des fonds propres nets, sont :

Secteur	Risque encourus (KDT)	% par rapport FPN
Agro-alimentaire	13 064	37%
Autres industries	32 149	90%
Autres Services	18 778	53%
Bâtiments TP	26 830	75%
Commerce	44 432	125%
Transport	12 272	35%

1.5. Couverture des risques encourus pondérés par les fonds propres nets

Conformément à l'article 4 de la circulaire BCT n° 91-24 telle que modifiée par la circulaire n° 99-04, les fonds propres nets de l'établissement financier doivent représenter en permanence au moins 8% du total des risques encourus pondérés.

Le montant des fonds propres nets de la société s'élève au 31 décembre 2005 à **35 560 KDT** (cf. point 1.1).

Le montant des risques encourus pondérés, tels qu'il ressort de l'application de l'article 6 de la circulaire susvisée, s'élève à **230 431 KDT** se détaillant comme suit :

2005	Engagements nets de provisions et d'agios réservés	Pondération	Risques encourus pondérés
Risques sur la clientèle (bilan et hors bilan)	227 594		188 551
? Leasing mobilier	157 031		155 450
? Leasing immobilier	70 563		33 101
Autres engagements du bilan	33 918		30 237
? Concours aux banques et aux organismes financiers spécialisés installés en Tunisie	4 565	20%	913
? Autres concours aux banques et aux organismes financiers spécialisés installés en Tunisie	36	20%	7
? Titres de participation libérés	20 337	100%	20 337
? Autres immobilisations financières	761	100%	761
? Immobilisations nettes d'amortissements	1 073	100%	1 073
? Autres actifs courants	5 486	100%	5 486
? Titres de placements et autres actifs financiers	1 660	100%	1 660
Engagements en hors bilan	37 243		11 643
? Engagements par signature en faveur ou d'ordre de banques installées en Tunisie	32 000	20%	6 400
? Participations non libérées	450	100%	450
? Autres engagements par signature	4 793	100%	4 793
Total général des risques encourus	298 755		230 431

Ainsi, les fonds propres nets de la société représentent au 31 décembre 2005 **15,43 %** des risques encourus pondérés contre un taux de couverture de **17,59 %** au 31 décembre 2004.

1.6. Règles de gestion prudentielle

Conformément à l'article 21 du Titre III de la loi N° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit : « un établissement de crédit ne peut affecter plus de 10% de ses fonds propres à une participation dans une même entreprise.

Il ne peut également détenir directement ou indirectement plus de 30% d'une même entreprise. Toutefois, il peut à titre temporaire dépasser ce pourcentage lorsque la participation est faite en vue de permettre le recouvrement de ces créances.». Toutefois l'article 22 de cette loi stipule que «l'établissement de crédit peut prendre des participations dans le capital de sociétés exerçant dans le domaine des services financiers y compris les services d'intermédiation en bourse, et ce, sans tenir compte du pourcentage prévu au 2ème paragraphe de l'article » précité.

A ce titre, la participation de Tunisie Leasing dans la S.I.M.T s'élève, au 31 décembre 2005, à 92,09% (pourcentage d'intérêt) excédent ainsi le plafond de 30% prévu ci dessus.

Ce pourcentage d'intérêt se détaille comme suit :

Détention directe	81,23%
Détention indirecte	10,85%

Il s'agit, en effet, d'une société qui a été créée dans l'unique but de construire le siège du Groupe Tunisie Leasing.

D'autre part, la participation de Tunisie Leasing dans Tunisie LLD s'élève, au 31 décembre 2005, à 31,08% (pourcentage d'intérêt) excédent ainsi le plafond de 30% prévu ci dessus.

Ce pourcentage d'intérêt se détaille comme suit :

Détention directe	20,04%
Détention indirecte	11,04%

Enfin, la participation de Tunisie Leasing dans Tunisie Call Center s'élève, au 31 décembre 2005, à 39,08% (pourcentage d'intérêt) excédent ainsi le plafond de 30% prévu ci dessus.

Ce pourcentage d'intérêt se détaille comme suit :

Détention directe	28,57%
Détention indirecte	10,51%

TUNISIE LEASING
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2005

Messieurs les actionnaires de TUNISIE LEASING

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 22 mai 2003, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de TUNISIE LEASING arrêtés au 31 décembre 2005, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de TUNISIE LEASING arrêtés au 31 décembre 2005. Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes exigent que notre audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, par sondages, des éléments supportant les montants et l'information figurant dans les états financiers. Il comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables retenus, des estimations faites par les dirigeants, ainsi qu'une appréciation sur la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de TUNISIE LEASING, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2005, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

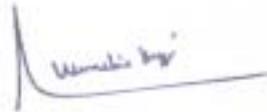
2 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières, la société procède actuellement à la mise à jour du registre des actionnaires pour la convocation des Assemblées Générales. La tenue proprement dite des comptes en valeurs mobilières n'est pas opérée, dans l'attente de la publication du règlement du CMF et du cahier des charges à ce sujet.



AMC Ernst & Young
Nouredine HAJJI

Tunis, le 17 avril 2006

TUNISIE LEASING
RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2005

Messieurs les actionnaires de Tunisie Leasing,

I- En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits et de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons été informés des conventions conclues et opérations réalisées suivantes au cours de l'exercice 2005:

1. Tunisie Leasing a accordé en faveur de Tunisie Factoring, dans laquelle Tunisie Leasing détient 54,54% du capital, une caution de 1 400 KDT en garantie du risque encouru sur la STPA.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 14 avril 2006.

2. Tunisie Leasing a octroyé une caution solidaire en faveur de la SIMT, dans laquelle Tunisie Leasing détient 81,23% du capital, pour les besoins de la construction d'un dépôt et ce, au titre d'un prêt de 500 KDT contracté auprès d'Amen Bank.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 4 août 2005.

3. Les avances en compte courant accordées par Tunisie Leasing à la SIMT rémunérées au taux du TMM + 3%, s'élèvent à 1 293 KDT au 31 décembre 2005.

Les produits constatés à ce titre en 2005 s'élèvent à 40 KDT.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 14 avril 2006.

4. Les avances en compte courant accordées par Tunisie Leasing à Tunisie LLD, dans laquelle elle détient directement 20,04% de son capital, rémunérées au taux du TMM + 3%, s'élèvent à 1 000 KDT au 31 décembre 2005.

Les produits constatés à ce titre en 2005 s'élèvent à 45 KDT.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration du 14 avril 2006.

II- Par ailleurs, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2005 :

1. Le Président du Conseil d'Administration de Tunisie Leasing a été autorisé à donner toutes cautions solidaires en faveur de Tunisie Factoring pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers.

A la clôture de l'exercice 2005, les cautions données au profit de la Citibank, de l'Amen Bank, de l'Arab Banking Corporation et de la Banque de Tunisie et des Emirats, s'élèvent respectivement à 8 000 KDT, 11 000 KDT, 1 000 KDT et 12 000 KDT.

2. Tunisie Leasing a donné une caution solidaire en faveur de la SIMT pour les besoins de la construction du siège social et ce, au titre d'un prêt de 2 400 KDT contracté auprès de la Société Tunisienne de Banque.

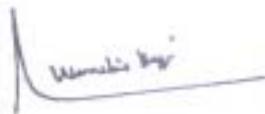
3. Tunisie Leasing a été autorisé à émettre des billets de trésorerie à souscrire par Tunisie Factoring et ce, dans la limite de 12 000 KDT.

A la clôture de l'exercice 2005, l'encours des billets de trésorerie émis et souscrits par Tunisie Factoring, s'élèvent à 6 000 KDT détaillé comme suit :

- Un billet de 3 000 KDT échéant le 06 septembre 2006, au taux de 7,6% ;
- Un billet de 1 000 KDT échéant le 30 mai 2007, au taux de 7,6% ;
- Un billet de 2 000 KDT échéant le 25 mai 2006, au taux de 7,6% ;

Les charges financières de l'exercice 2005 relatives à ces billets de trésorerie s'élèvent à 437 KDT.

Par ailleurs et en dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n°2001-65, relative aux établissements de crédits et des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.



AMC Ernst & Young
Nouredine HAJJI

Tunis, le 17 avril 2006

4.3-SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 31 DECEMBRE :

(En dinars)

PRODUITS				CHARGES				SOLDES			
	déc-05	déc-04	déc-03		déc-05	déc-04	déc-03		déc-05	déc-04	déc-03
Loyers de leasing	128 422 579	114 144 203	103 971 572	Amortissements des immobilisations en location	105 949 931	93 322 545	84 133 444				
Intérêts intercalaires	293 272	134 306	138 894								
Variation des intérêts réservés	(89 533)	165 976	(201 863)								
<u>Revenus bruts de leasing</u>	128 626 318	114 444 485	103 908 603	<u>Total des amortissements</u>	105 949 931	93 322 545	84 133 444	Revenus nets de leasing	22 676 387	21 121 940	19 775 159
Revenus nets de leasing	22 676 387	21 121 940	19 775 159	Charges financières nettes	12 827 724	11 968 257	11 218 609				
Intérêts de retard	694 551	925 952	1 171 643								
<u>Produits d'exploitation</u>	23 370 938	22 047 892	20 946 802	<u>Total des charges financières</u>	12 827 724	11 968 257	11 218 609	Margin commerciale (PNB)	10 543 214	10 079 635	9 728 193
Margin commerciale (PNB)	10 543 214	10 079 635	9 728 193	Autres charges d'exploitation	2 150 484	2 111 390	2 064 244				
Produits des placements	832 453	571 858	650 105	Charges de personnel	2 270 533	2 062 831	1 903 244				
<u>Sous total</u>	11 375 667	10 651 493	10 378 298	<u>Sous total</u>	4 421 017	4 174 221	3 967 488	Excédent brut d'exploitation	6 954 650	6 477 272	6 410 810
Excédent brut d'exploitation	6 954 650	6 477 272	6 410 810	Dotation aux amortissements	413 366	436 525	394 525				
Reprises sur provisions :				Dotation aux provisions :							
- Suite au recouvrement des créances	1 243 072	1 121 529	665 174	- Pour dépréciation des créances	4 436 829	3 480 176	3 614 796				
- Pour dépréciation des titres	127 056	105 729	161 451	- Pour dépréciation des titres	279 377	150 490	0				
- Non affectées	912 290	0 000	1 140 615	- Pour risques divers	203 690	118 135	123 811				
- Suite à la radiation de créances	0	469 959	599 298	- Non affectées	0	11 329	0				
Autres produits ordinaires	241 278	172 992	196 971	Créances radiées	0	469 959	690 427				
Reprises sur provisions pour impôt différé	93 204	213 326	170 836	Autres pertes ordinaires	30 521	30 750	276 606				
<u>Sous total</u>	9 571 550	8 560 807	9 345 155	Impôts sur les bénéfices	918 384	973 618	736 519	Résultat des activités ordinaires	3 289 383	2 889 825	3 508 471
Résultat positif des activités ordinaires	3 289 383	2 889 825	3 508 471	<u>Sous total</u>	6 282 167	5 670 982	5 836 684				
- effet positif des modifications comptables	0	0	55 503	Résultat négatif des activités ordinaires							
<u>Sous total</u>	3 289 383	2 889 825	3 563 974	- effet négatif des modif comptables				Résultat net après modif comptables	3 289 383	2 889 825	3 563 974

1- Les revenus bruts de leasing au niveau des SIG (128 626mD) incluent la variation des intérêts réservés de -89 mD alors qu'au niveau de l'état de résultat les deux rubriques sont identifiées séparément (voir note 19).

2- les dotations aux provisions :

Dotation nette sur l'état de résultat = 2 281 467D

au niveau des SIG on retrouve ce total de la manière suivante :

Dotation aux provisions pour dépréciations 4 436 829 TOTAL 2 281 467

Reprise Suite recouvrement des créances -1 243 072 3- le poste autres produits ordinaires (241 278) au niveau des SIG peut être retrouvé par l'addition des postes autres produits d'exploitation (88 461) +

Reprise de provisions non affectées -912 290 autres gains ordinaires (152 817) au niveau de l'état de résultat.

4.4- Engagements financiers au 31/12/2005 :

(en dinars)

Type d'engagements	Valeur totale	tiers	dirigeants	Entreprises liées	associés	provisions
1-Engagements donnés						
a)garanties personnelles						
*cautionnement	36 300 000			36 300 000		
*aval						
*autres garanties						
b)garantie réelle						
*hypothèques						
*nantissement						
c)effets escomptés et non échus						
d)créances à l'exportation mobilisés						
e)abandon de créances						
f) engagement sur titre non libéré	450 000			450 000		
g)engagement par signature	22 734 621	22 734 621				
TOTAL	59 484 621	22 734 621		36 750 000		
2-Engagements reçus						
a)garanties personnelles						
cautionnement	225 000	225 000				
*aval	10 000 000**	10 000 000				
*autres garanties	636 753	636 753				
b)garantie réelle						
*hypothèques	4 504 773	4 504 773				
*nantissement						
c)effets escomptés et non échus						
d)créances à l'exportation mobilisées						
e) autres engagements reçus	236 972 424	236 972 424				
TOTAL	252 338 950	252 338 950				
3-Engagements réciproques						
*emprunt obtenu non encore encaissé	734 607	734 607				
*crédit consenti non encore versé						
*opération de portage	267 876	267 876				
*crédit documentaire						
*commande d'immobilisation						
*commande de longue durée						
*contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
TOTAL	1 002 483	1 002 483				
2-Dettes garanties par des sûretés						
Postes concernés	Montant garanti	Valeur	comptable	des biens donnés	en garantie	
*emprunt obligataire						
*emprunt d'investissement						
*emprunt courant de gestion						
*autres						

* Cautions sur contrats de portage

** Aval sur billets de trésorerie

NB. Par rapport au prospectus de l'emprunt obligataire Tunisie Leasing 2006- 1 visé par le CMF le 31/07/2006 sous le numéro 06-534, un reclassement des contrats de portage signés non encore concrétisé (cf engagements hors bilan P 149 a été opéré de la rubrique « engagements donnés « autres garanties » » à la rubrique « engagements réciproques opérations de portage »

**4-5- ENCOURS DES CREDITS CONTRACTES PAR TUNISIE LEASING au 31/12/2005:
Encours des emprunts obligataires émis par TUNISIE LEASING :**

(en dinars)

INTITULE DE L'EMPRUNT	MONTANT EMIS	ENCOURS AU 31/12/2004	ENCOURS AU 31/12/2005
Emprunt Tunisie Leasing 2000	10.000.000	2.000.000	-
Emprunt Tunisie Leasing 2001/1	10.000.000	4.000.000	2.000.000
Emprunt Tunisie Leasing 2001/2	10.000.000	6.000.000	4.000.000
Emprunt Tunisie Leasing 2002/1	15.000.000	9.000.000	6.000.000
Emprunt Tunisie Leasing 2002/2	10.000.000	8.000.000	6.000.000
Emprunt Tunisie Leasing 2003	10.000.000	10.000.000	8.000.000
Emprunt Tunisie Leasing 2004/1	15.000.000	15.000.000	12.000.000
Emprunt Tunisie Leasing 2004/2	15.000.000	0	15.000.000
Emprunt Tunisie Leasing 2005/1	15.000.000	0	15.000.000
TOTAL	110.000.000	54.000.000	68.000.000

Encours des Crédits bancaires contractés par TUNISIE LEASING :

INTITULE DU CREDIT BANCAIRE	MONTANT EMIS	TAUX D'INTERETS	ENCOURS (en DT) AU 31/12/2004	ENCOURS (en DT) AU 31/12/2005
Banques locales :			37.511.546	40.348.995
AMEN BANK	8.000.000	TMM+1%	1.000.000	0
AMEN BANK	10.000.000	TMM+1,25%	8.125.000	5.625.000
STUSID	2.500.000	TMM+1,5%	1.250.000	750.000
BTKD	2.000.000	TMM+1,5%	672.000	0.000
BTKD	2.000.000	TMM+1,75%	1.170.000	506.000
BTKD	3.000.000	TMM+1,75%	3.000.000	2.250.000
BEST BANK	3.000.000	TMM+1,5%	0	10.000.000
ABC TUNISIE	3.700.000	TMM+1,5%	0	0
ABC TUNISIE	3.700.000	TMM+1,5%	3.700.000	0
ABC TUNISIE	3.250.000	TMM+1,5%	0	3.250.000
TRESOR TUNISIEN	14.319.000	8,25%	14.319.000	14.319.000
BH	5.000.000	7%	4.275.546	3.648.995
BILLETS DE TRESORERIE	10.000.000	7,6%	10.000.000	6.000.000
Banques Etrangères :			51.794.273	55.765.047
Crédit BIRD 3678TUN	6.000.000 US\$	(a)	3.753.768	3.329.432
État (ligne BIRD 3671 TUN)	6.000.000 US\$	(b)	4.425.067	3.744.287
Crédit FMO III	2.500.000EUR	(c)	399.368	0
Crédit FMO IV	3.000.000EUR	(d)	3.114.000	2.076.000
JEXIM BANK	1.400.000.000JPY	(e)	9.144.819	7.737.924
BEI (crédit participatif)	1.279.738ECU	(f)	1.360.898	1.289.398
ABC Tunis	3.000.000US\$	(g)	3.515.400	0
BAD	8.000.000EUR	(h)	10.327.289	7.745.467
BEI	7.148.963 EUR	(i)	10.873.000	17.070.763
PROPARCO (Sur maximum 7 ans)	4.000.000 EUR	Taux de référence + 1.6%	4.880.664	6.380.776
OPEC FUND (Sur 7 ans)	4.000.000 EUR	Taux de référence + 1.6%	0	6.391.000
TOTAL			99.305.819	102.114.042

- (a) Le taux d'intérêt correspond au coût moyen des ressources majoré de 0,5%; Le risque de change est garanti par le fonds de péréquation de change moyennant le paiement, à chaque échéance, d'une commission égale au différentiel entre le TMM majoré de 0,5% et le taux du crédit.
- (b) L'Etat Tunisien a consenti le 27 Novembre 1995 à la société un financement subsidiaire sur le prêt BIRD n° 3671 TUN; Le financement a été consenti en dinars tunisiens pour l'équivalent de US\$: 6.000.000, au taux du marché monétaire majoré de 0,5%, sans que ce taux ne soit inférieur au taux d'intérêt applicable au prêt.
- (c) Le crédit a été contracté pour un montant en dinars équivalent à EUR: 2.500.000, au taux du marché monétaire majoré de 1,25%, sans que ce taux ne soit inférieur à 7,5%.
- (d) Le crédit a été contracté pour un montant en dinars équivalent à EUR: 3.000.000, au taux du marché monétaire majoré de 1,25%, sans que ce taux ne soit inférieur à 7,5%.
- (e) L'Etat Tunisien a consenti le 15 Mai 1998 à la société un financement subsidiaire sur le prêt J. EXIM BANK du 27 Mai 1997; Le financement a été consenti en dinar tunisien pour l'équivalent de JPY : 14.000.000.000, au taux du marché monétaire majoré de 0,5%, sans que ce taux ne soit inférieur au taux d'intérêt applicable au prêt.
- (f) le crédit a été contracté pour un montant en dinars équivalent à ECU: 1.279.738 (utilisations à fin 1998), rémunéré à concurrence de 75% des dividendes et 50% des plus values éventuelles des titres financés ; les moins values éventuelles seront supportées par la BEI.
- (g) le crédit a été contracté, sur autorisation de la BCT en date du 11/04/2002, pour la constitution d'un dépôt de garantie auprès de l'ABC TUNISIE. Ce dépôt est rémunéré aux mêmes conditions de rémunération du crédit.
- (h) Le crédit a été contracté pour un montant en dinars équivalent à EUR: 8.000.000, au taux d'intérêt fixe déterminé par la BAD et égal à un taux de base majoré de 1,7%.
- (i) le crédit a été contracté dans le cadre du Prêt Global Entreprises Tunisiennes III (EUROMEDII) à un taux d'intérêt fixe calculé au taux nominal annuel applicable, lors de chacune des notifications aux opérations de la BEI en EUR présentant en matière de régime d'amortissement et de durée, les mêmes caractéristiques que le versement concerné.

Encours des billets de trésorerie émis par TUNISIE LEASING y compris les billets de trésorerie classés au niveau des emprunts à moyen et long terme (cf page précédente) :

Souscripteur	Montant (en dinars)	Durée (en jours)	Taux
TUNINVEST INNOVATIONS SICAR	1 100 000	90	6.25%
TUNISIE FACTORING	2 000 000	850	7.6%
TUNISIE FACTORING	3 000 000	1 090	7.6%
TUNISIE FACTORING	1 000 000	1 220	7.6%
TUNISIE SICAV	2 000 000	90	6.25%
TUNISIE SICAV	2 000 000	100	6.25%
TUNISIE SICAV	3 000 000	180	6.5%
TUNISIE SICAV	2 000 000	180	6.5%
TUNISIE SICAV	3 000 000	190	6.5%
SANADETT SICAV	2 000 000	190	6.5%
SANADETT SICAV	2 000 000	180	6.5%
SICAV AXIS TRESORERIE	750 000	365	6.5%
SICAV AMEN	3 000 000	180	5.50%
TOTAL	26 850 000		

4.6- STRUCTURE DES SOUSCRIPTEURS A L'EMPRUNT TL 2006-1

Nature	Nb de souscripteurs	Nb d'obligations	Montant en dinars	Pourcentage
Personnes physiques	46	15 000	1 500 000	10.00%
Sociétés d'assurances	1	4 000	400 000	2.67%
SICAR	0	0	0	0.00%
Banques	1	20 000	2 000 000	13.33%
SICAV	16	109 900	10 990 000	73.27%
FCP	1	1 100	110 000	0.73%
TOTAL	65	150 000	15 000 000	100%

4.7-TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES :

(en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserves pour réinvestissement Exonérés	Réserve affectée à l'augmentation de capital	*Autres réserves	Actions propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2003	17.500.000	1.383.481	5.036.843	2.500.000	0	0	8.505.630	3.508.471	38.434.425
Affectations approuvées par l'AGO du 10/06/2004		175.424			40.000		3.293.047	(3.508.471)	0
Dividendes et tantièmes versés sur le bénéfice de 2003							(2.706.000)		(2.706.000)
Augmentation de capital approuvée par l'AGE du 01/11/2001	2.500.000			(2.500.000)					0
Rachat actions propres						(4.700)			(4.700)
Cession actions propres						4.700	(468)**		4.232
Dividendes sur actions propres							300		300
Résultat au 31/12/2004								2.889.825	2.889.825
Solde au 31/12/2004	20.000.000	1.558.905	5.036.843	0	40.000	0	9.092.509	2.889.825	38.618.082
Affectations approuvées par l'AGO du 05/05/2005		144.491					2.745.334	(2.889.825)	0
Dividendes et tantièmes versés sur le bénéfice de 2004							(3.081.000)		(3.081.000)
Transfert de « réserves pour réinvestissements exonérés » à « autres réserves »			(5.036.843)		5.036.843				0
Transfert de réserves au compte de provisions					(1.300.000)				(1.300.000)
Résultat au 31/12/2005								3.289.383	3.289.383
Solde au 31/12/2005	20.000.000	1.703.396	0	0	3.776.843	0	8.756.843	3.289.383	37.526.465
Affectations approuvées par l'AGO du 08/06/2006		296.603					2.992.780	(3.289.383)	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2005							(3.000.000)		(3.000.000)
Solde après affectation au 31/12/2005	20.000.000	2.000.000	0	0	3.776.843	0	8.749.623	0	34.526.465
Résultat au 30/06/2006								2.101.284	2.101.284
Solde au 30/06/06	20.000.000	2.000.000	0	0	3.776.843	0	8.749.623	2.101.284	36.627.749

* Y compris fonds social

** moins values sur cession d'actions propres.

L'AGO du 05/05/2005 a décidé d'affecter les 5.036.843 dinars du compte réserves pour réinvestissement exonérés au compte autres réserves et de prélever 1.300.000 dinars et les transférer au compte provisions pour risques et ce pour répondre aux recommandations des autorités monétaires.

4.8-AFFECTATION DES RESULTATS DES DERNIERS EXERCICES :

L'assemblée Générale Ordinaire de TUNISIE LEASING tenue le 8 juin 2006 a décidé d'affecter le bénéfice de l'exercice 2005 conformément à l'article 32 nouveau des statuts comme suit :

Bénéfice de l'exercice	3 289 383 DT
+ Report à nouveau	8 756 843 DT
= Total	12 046 226 DT
- Réserve légale	296 603 DT
= Bénéfice disponible	11 749 623 DT
- Dividendes	3 000 000 DT
= Résultat reporté	8 749 623 DT

(en dinars)

Désignations	2005	2004	2003
Bénéfice net	3 289 383	2 889 825	3 508 471
Réserve légale (5%)	164 469	144 491	175 424
Reliquat	3 124 914	2 745 334	3 333 047
Report à nouveau	8 756 843	9 092 509	8 450 128
Bénéfice disponible (A)	11 881 757	11 837 843	11 783 175
Premier dividende (6%)	1 200 000	1 200 000	1 050 000
Super dividende (9%)	1 800 000	1 800 000	1 575 000
Tantièmes	81 000	81 000	81 000
Bénéfice distribué (B)	3 081 000	3 081 000	2 706 000
Reliquat (A)-(B)	8 800 757	8 756 843	9 077 175
Dotation au fonds social	0	0	40 000*
Résultat reporté	8 800 757	8 756 843	9 037 175

*accordé à fonds perdu au personnel de TUNISIE LEASING. A partir de 2004, les bonifications au titre du fonds social sont imputées aux dépenses d'exploitation et sont comptabilisées parmi les comptes de charge.

4.9. EVOLUTION DES REVENUS DE LEASING ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION :

(en dinars)

Désignation	31/12/2005	31/12/2004	31/12/2003
Revenus de leasing	23 370 938	22 047 892	20 946 802
Produit net	11 375 667	10 651 493	10 378 298
Capital social	20 000 000	20 000 000	17 500 000
Nombre d'actions	2 000 000	2 000 000	1 750 000
Résultat d'exploitation	3 992 267	3 588 087	4 213 733
Résultat d'exploitation par action	1.996	1.794	2.408
Revenus par action	11.685	11.024	11.970

4.10. EVOLUTION DU BENEFICE NET :**(en dinars)**

Désignation	31/12/2005	31/12/2004	31/12/2003
Bénéfice avant impôt	4 114 563	3 650 117	4 074 154
Bénéfice net d'impôt	3 289 383	2 889 825	3 508 471
Bénéfice consolidé avant impôt	4 734 492	4 485 906	4 622 032
Bénéfice consolidé net d'impôt	4 041 978	3 592 754	3 629 679
Capital social	20 000 000	20 000 000	17 500 000
Nombre d'actions	2 000 000	2 000 000	1 750 000
Bénéfice par action avant impôt	2,057	1,825	2,328
Bénéfice par action net d'impôt	1,644	1,445	2,005
Bénéfice consolidé par action avant impôt	2,367	2,243	2,641
Bénéfice consolidé par action net d'impôt	2,021	1,796	2,074
Bénéfice avant impôt/capital social	20,57%	18,25%	23,28%
Bénéfice net d'impôt/capital social	16,44%	14,45%	20,05%

4.11- EVOLUTION DES DIVIDENDES :

Désignation	2005	2004	2003
Dividendes en dinars	3 000 000	3 000 000	2 625 000
Dividendes par action en dinars	1,5	1,5	1,5
% du nominal	15%	15%	15%
Date de paiement	20/06/2006	27/05/2005	25/06/2004

4.12-EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT :

Désignation	(en dinars)	2005	2004	2003
Bénéfice net d'impôt (1)		3 289 383	2 889 825	3 508 471
Dotations aux amortissements et aux provisions (2)		3 050 844	2 969 397	2 579 923
Reprise sur provisions (3)		93 204	213 326	170 836
Marge brute d'autofinancement (1+2-3)		6 247 023	5 645 896	5 917 558

4.13-EVOLUTION DE LA STRUCTURE FINANCIERE :**(en dinars)**

Désignation	2005	2004	2003
Capitaux propres avant affectation (1)	37 526 465	38 618 082	38 434 425
Passifs non courants (2)	125 291 644	116 930 169	92 577 964
Capitaux permanents avant affectation (1)+(2)	162 818 109	155 548 251	131 012 389
Actifs non courants (3)	246 320 336	226 888 184	219 523 418
Fonds de roulement net (1)+(2)-(3)	-83 502 227	-71 339 933	-88 511 029

4.14- INDICATEURS DE GESTION ET RATIOS :

Désignation	31/12/2005	31/12/2004	31/12/2003
Indicateurs de gestion (en Millions de Dinars)			
Revenus bruts de leasing	128.7	114.3	104.1
Produit net	11.4	10.7	10.4
Résultat d'exploitation	3.992	3.588	4.213
Résultat net(1)	3.289	2.88	3.5
Engagements (2) (Immo en location nettes + Immo finan nettes + Clients bruts)	262	242	235
Fonds propres (avant RN) (3)	34.2	35.7	34.9
Clients & comptes rattachés (4)	17.451	17.01	17.122
Créances classées (5)	37.279	38.745	40.494
Total Provisions (6)	18.503	15.309	13.420
Total produits réservés (7)	2.868	2.778	2.944
Emprunts & concours bancaires moyens (8) (Moyenne des concours bancaires et emprunts entre l'année N et l'année N-1)	187.479	175.663	164.284
Charges financières (9)	12.828	11.97	11.22
Capitaux permanents (10)	162.818	155.548	131.012
Ratios propres aux sociétés de leasing			
Fonds propres/Engagements (3)/(2)	13.06%	14.75%	14.85%
Rentabilité des fonds propres (1)/(3)	9.61%	8.07%	10.03%
Couverture client ((6)+(7))/(4)	122.46%	106.33%	95.69%
Risque portefeuille (4)/(2)	6.66%	7.03%	7.28%
Taux de créances classées (5)/(2)	14.23%	16.01%	17.23%
Taux de financement apparent (9)/(8)	6.84%	6.80%	6.83%
Ratio de couverture des créances classées (6)+(7)/(5)*	57.32%	46.68%	40.41%
Ratio des Fonds propres selon circulaire 99-04 de la BCT **	15.43%	17.59%	18.45%
Ratios de structure			
Actifs non courants/Total bilan	94.22%	93.60%	93.30%
Actifs courants/Total bilan	5.78%	6.39%	6.70%
Capitaux propres/Total bilan	14.35%	15.93%	16.33%
Passifs non courants/Total bilan	47.92%	48.24%	39.35%
Passifs courants/Total bilan	37.72%	35.82%	44.32%
Ratios de gestion			
Charges de personnel/Revenus bruts du leasing	1.76%	1.80%	1.83%
Résultat d'exploitation/ Revenus bruts du leasing	3.10%	3.14%	4.05%
Revenus bruts du leasing /Capitaux propres	343.00%	295.92%	270.88%
Ratios de solvabilité			
Capitaux propres/passifs non courants	29.95%	33.03%	41.52%
Capitaux propres/Capitaux permanents	23.05%	24.83%	29.34%
Ratios de liquidité			
Produit net/revenu brut de leasing	8.84%	9.32%	9.97%
Actifs courants/Passifs courants	15.33%	17.84%	15.13%
Liquidités et équivalents de liquidité/passifs courants	4.63%	4.53%	3.89%

*Compte non tenu des provisions non affectées

**Ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (banques et sociétés de leasing) que les fonds propres représentent au moins 8% du total de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

Les fonds propres sont avant affectation

4.15- ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 31/12/2005

En vue de se rapprocher progressivement du taux de couverture des actifs classés souhaité par la BCT (70% contre 50% au 31/12/2004), le conseil d'administration de TUNISIE LEASING du 14 avril 2006 a décidé de renforcer les règles de provisionnement en adoptant les mesures suivantes :

- La valeur des hypothèques prise en garantie ne peut être supérieure au montant de la base locative du contrat de leasing auquel elle se rapporte. Une décote de 10% l'an est appliqué rétroactivement sur la valeur de l'hypothèque initialement retenue.

- Pour les contrats de leasing mobilier au contentieux et à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement, la valeur du matériel retenu comme garantie sera considérée nulle dans chacun des cas suivants :

a/ le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu.

b/ le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

Ces nouvelles mesures ont été introduites dès l'arrêté des états financiers intermédiaires individuelles de TUNISIE LEASING au 30/06/2005. Il est à signaler que les données comparatives au 31/12/2004 n'ont pas été retraitées en conséquence, s'agissant d'un renforcement des règles internes de provisionnement (augmentation de la décote sur hypothèque et valeur de matériel en garantie) et non d'un changement de méthode comptable selon la société.

Par ailleurs, en 2005, les actifs d'impôt différés d'un montant de 904 158 dinars ont été reclassés parmi les actifs immobilisés. Les états financiers consolidés au 31/12/2004 ont été retraités en conséquence.

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
(exprimé en dinars)

	Notes	31 Décembre	
		2005	2004
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus bruts de leasing	15	128 450 108	114 278 509
Revenus du factoring	16	5 957 812	5 313 524
Intérêts de retard	15	694 551	925 952
Variation des produits réservés	15	(89 533)	165 976
Dotations aux amortissements des immobilisations en location	15	(105 787 349)	(93 322 545)
<u>Total des produits d'exploitation</u>		<u>29 225 589</u>	<u>27 361 416</u>
CHARGES FINANCIERES NETTES	17	<u>(14 944 791)</u>	<u>(13 776 693)</u>
PRODUITS DES PLACEMENTS		<u>513 959</u>	<u>343 571</u>
PRODUITS NETS		<u>14 794 757</u>	<u>13 928 294</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel		(3 346 154)	(2 971 030)
Autres charges d'exploitation		(3 101 098)	(2 749 976)
Autres produits d'exploitation		713 056	302 153
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	18	(2 991 502)	(3 063 780)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres et aux provisions pour risques divers		(1 497 444)	(1 142 254)
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>4 571 615</u>	<u>4 303 407</u>
Autres gains ordinaires		255 276	260 481
Autres pertes ordinaires		(92 399)	(77 982)
RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES		<u>4 734 492</u>	<u>4 485 906</u>
Impôts différés		442 796	391 173
Impôts exigibles		(1 347 359)	(1 318 343)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		<u>3 829 929</u>	<u>3 558 736</u>
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	6	766 338	476 586
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		<u>4 596 267</u>	<u>4 035 322</u>
Part revenant aux intérêts minoritaires	10	(554 289)	(442 568)
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		<u>4 041 978</u>	<u>3 592 754</u>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
(exprimé en dinars)

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	151 010 112	133 344 921
Encaissements reçus des acheteurs factorés	159 779 308	151 355 997
Financement des adhérents	(154 847 740)	(150 419 203)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(5 414 259)	(6 798 073)
Intérêts payés	(15 081 440)	(12 503 535)
Impôts et taxes payés	(5 733 274)	(5 454 831)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations destinées à la location	(144 951 113)	(122 622 214)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations destinées à la location	6 557 532	6 850 090
Autres flux de trésorerie	(1 099 439)	88 814
	<u>(9 780 313)</u>	<u>(6 158 034)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(3 433 358)	(783 922)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	113 346	71 190
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(6 050 547)	(2 386 227)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	1 677 688	2 488 765
	<u>(7 692 871)</u>	<u>(610 194)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'action	0	156 347
Dividendes et autres distributions	(3 279 743)	(2 916 547)
Encaissements provenant des emprunts	74 338 875	69 684 464
Remboursement d'emprunts	(53 433 616)	(55 012 182)
Flux liés au financement à court terme	(244 876)	(618 824)
	<u>17 380 640</u>	<u>11 293 258</u>
Incidences des variations des taux de participation sur les liquidités et équivalents de liquidités		
	<u>52 862</u>	<u>39 227</u>
Variation de trésorerie		
	<u>(39 682)</u>	<u>4 564 257</u>
Trésorerie au début de l'exercice	(3 724 361)	(8 288 618)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(3 764 043)	(3 724 361)

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2005**

NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE « TUNISIE LEASING »

1-1 : Structure juridique des sociétés du groupe

Le Groupe « **Tunisie leasing** » est composé principalement de sept sociétés spécialisées chacune dans l'un des métiers de la finance qui sont le leasing, le factoring, l'intermédiation en bourse et le capital investissement.

Š La société « **Tunisie Leasing** » a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage », a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie factoring ».

Le capital social de Tunisie leasing s'élève à la clôture de l'exercice, à la somme de D : 20.000.000 divisé en 2.000.000 actions de D : 10 chacune.

Les titres de la société sont admis à la côte de la Bourse depuis l'année 1992.

Š La société « **Tunisie Valeurs** » est une société anonyme constituée en mai 1991. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

- Le placement de titres émis par les entreprises faisant appel à l'épargne ;
- La négociation de valeurs mobilières et de produits financiers sur le marché pour le compte de tiers ;
- La gestion de portefeuille pour le compte de clients ;
- Le conseil et l'assistance en matière de restructuration, cessions, acquisitions d'entreprises, évaluation de projets, introduction de sociétés en Bourse.

Le capital social de « Tunisie Valeurs » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 5.000.000, divisé en 50.000 actions de D : 100 chacune. Le montant non libéré est de D : 1.500.000.

Š La société « **Tunisie Factoring** » a été créée en juin 1999, avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue des comptes, encaissement, et recouvrement de créances, détenues par ses clients et ses correspondants, représentées par des factures.

Le capital s'élève à la clôture de la période à la somme de D : 4.400.000, divisé en 440.000 actions de D : 10 chacune, souscrites en numéraires et libérées intégralement lors de la souscription.

§ Sociétés d'investissement

A l'initiative de Tunisie leasing, il a été procédé à la constitution de quatre sociétés d'investissement à capital risque, ayant pour objet la participation pour leurs propres comptes ou pour le compte des tiers au renforcement des fonds propres des entreprises.

Il s'agit de :

- **Tuninvest-Sicar** : constituée en 1994 sous la forme d'une société d'investissement à capital fixe, puis transformée en 1998 en société d'investissement à capital risque.

Son capital s'élève à D : 7.350.000, divisé en 980.000 actions de D : 7,500 chacune, totalement libérées.

Les titres de TUNINVEST SICAR sont cotés en Bourse.

- **Tunisie - Sicar**: constituée en 1997. Son capital actuel s'élève à D : 3.500.000, divisé en 350.000 actions de D : 10 chacune, totalement libérées.
- **Tuninvest International-Sicar**: constituée en 1998 avec un capital de D : 10.000.000, divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune, totalement libérées.
- **Tuninvest Innovations-Sicar**: constituée en 2002 avec un capital de D : 5.500.000, divisé en 550.000 actions de D : 10 chacune.

§ Les autres sociétés du groupe

- La **Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT)** est une société anonyme constituée en 1998 pour la construction du nouveau siège du Groupe Tunisie Leasing.

Son capital social s'élève à D : 4.100.000, divisé en 41.000 actions de D : 100 chacune, détenu par Tunisie Leasing et Tunisie Factoring.

- **Tunis Call Center (TCC)** est une société anonyme constituée en 1998 avec pour objet principal l'étude et le conseil en marketing. Elle est contrôlée conjointement par Tunisie leasing et Tunisie valeurs.

Son capital social s'élève à D : 1.050.000, divisé en 105.000 actions de D : 10 chacune.

- **Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF)** est une société anonyme constituée en 2001 avec pour objet principal l'audit économique, juridique et financier.

Son capital social s'élève à D : 400.000, divisé en 40.000 actions de D : 10 chacune, détenu quasi - totalement par Tunisie Valeurs.

- **Société Tunisie Location Longue Durée (Tunisie LLD)** est une société à responsabilité limitée constituée en 1999 avec pour objet principal la location de voitures.

Son capital social s'élève à D : 250.000, divisé en 2.500 parts de D : 100 chacune.

1-2 : Tableaux des participations et périmètre du groupe

La synthèse des participations des sociétés du groupe est présentée dans le tableau 1 ci-après.

L'analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects est présentée dans le tableau 2 ci-après.

L'organigramme du groupe est présenté dans le tableau 3 ci-après.

Tableau 1 : des participations au 31 décembre 2005

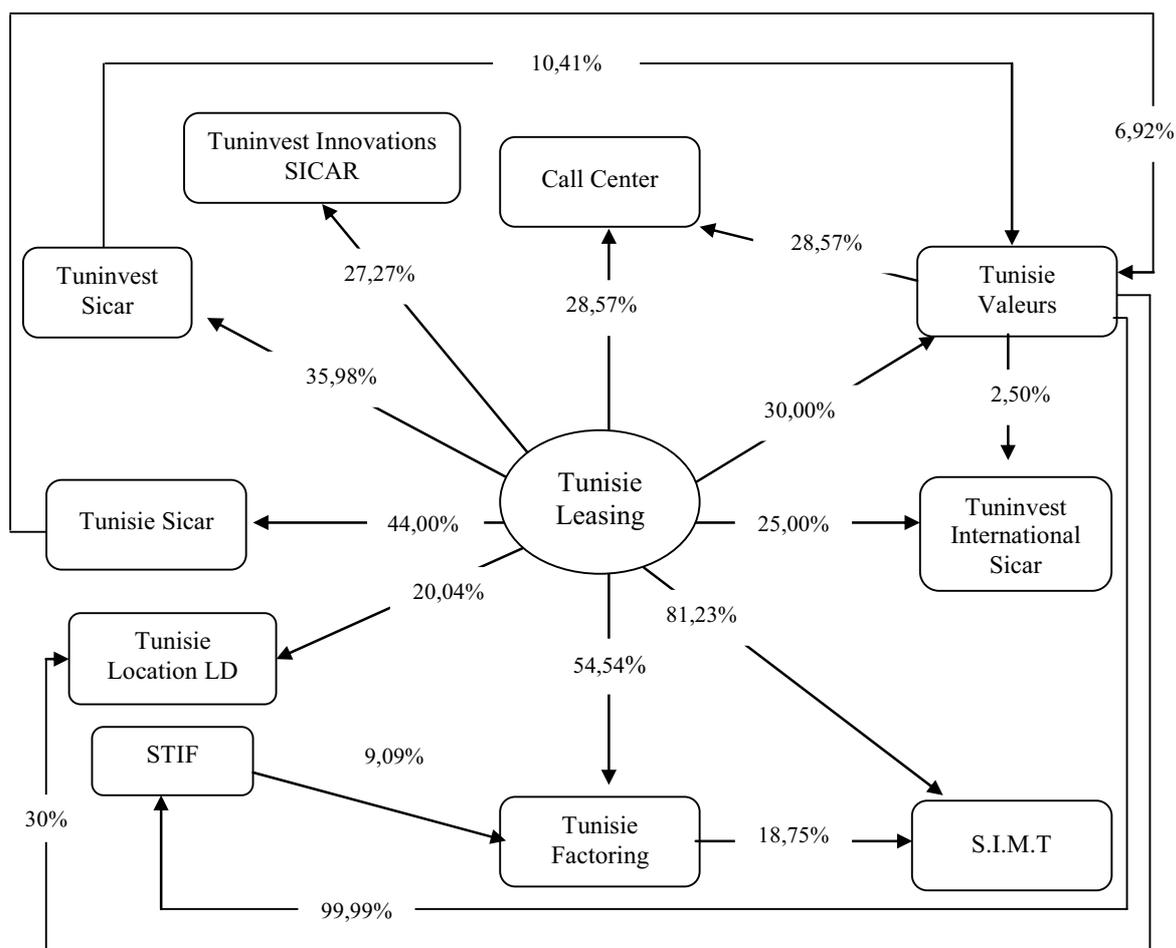
	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		Tunis Call Center		S.I.M.T		STIF		Tunisie Location LD			
	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%		
Tunisie Leasing	15 000	30,00%	352 645	35,98%	153 999	44,00%	250 000	25,00%	150 000	27,27%	239 997	54,54%	29 997	28,57%	33 306	81,23%	501	20,04%				
Tunisie Valeurs							25 000	2,50%					29 997	28,57%			39 994	99,99%	750	30,00%		
Tunisie SICAR	3 460	6,92%																				
Tuninvest SICAR	5 203	10,41%																				
Tuninvest International SICAR																						
Tunisie Factoring																						
Tunis Call Center																						
Société Immobilière (SIMT)																						
Société d'Ingénierie Financière (STIF)																						
Autres	26 337	52,67%	627 355	64,02%	196 001	56,00%	725 000	72,50%	400 000	72,73%	160 003	36,36%	45 006	42,86%	6	0,01%	6	0,02%	1 249	49,96%		
Total	50 000	100,00%	980 000	100,00%	350 000	100,00%	1 000 000	100,00%	550 000	100,00%	440 000	100,00%	105 000	100,00%	41 000	100,00%	40 000	100,00%	2 500	100,00%		

Tableau 2 : Analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects de la société consolidante au 31 décembre 2005

	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter-SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunis Factoring		Tunis Call center		S.I.M.T		STIF		Tunisie Location LD	
	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte
Tunisie Leasing	30,00%																		20,04%	79,40% (*)
Tunisie Valeurs		35,98%			44,00%															
Tunisie SICAR							25,00%													
Tuninvest SICAR								0,92%												
Tuninvest International SICAR																				
Tunisie Factoring																				
Tunis Call Center																				
Société Immobilière (SIMT)																				
Société d'Ingénierie Financière (STIF)																				
Autres																				
Total	30,00%	6,79%	35,98%		44,00%		25,00%	0,92%	27,27%				28,57%	10,51%	81,23%			0,00%	20,04%	79,40%
Total participation	36,79%		35,98%		44,00%		25,92%		27,27%			57,89%	39,08%	92,09%			36,78%	36,78%	99,44%	

(*) A travers des contrats de portage

**TABLEAU 3 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION
AU 31 DECEMBRE 2005**



NOTE 2 : METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION**2.1 : Méthodes de consolidation**

Les méthodes de consolidation appliquées à chaque société du groupe, sont déterminées en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par Tunisie leasing, ainsi que son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

<i>Sociétés</i>	<i>Degré de contrôle</i>	<i>Méthode retenue</i>
Tunisie Valeurs	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Sicar	Influence notable (1)	Mise en équivalence
Tuninvest International Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Innovations Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Factoring	Contrôle exclusif	Intégration globale
Tunis Call Center	Contrôle conjoint	Intégration proportionnelle
Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Tunisie Location Longue Durée	Contrôle exclusif (2)	Intégration globale

(1) Bien que Tunisie Leasing détienne 44% du capital de Tunisie SICAR et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne, cette participation a été consolidée selon la méthode de mise en équivalence car, d'une part, Tunisie Leasing n'a aucun pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette société et d'autre part, Tunisie Leasing est représentée par un seul membre au niveau du conseil d'administration.

(2) Les titres TLLD détenus respectivement par Tunisie Valeurs (750 parts) et par TFG (1235 parts) en vertu des contrats de portage pour le compte de Tunisie Leasing ont été pris en compte dans le pourcentage d'intérêt du Groupe comme s'ils étaient détenus directement par Tunisie Leasing.

§ La Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF) a été intégrée globalement au niveau de Tunisie Valeurs.

§ Le contrôle exclusif est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

§ Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés de sorte que les décisions résultent de leur accord.

§ L'influence notable est présumée lorsque l'investisseur détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

L'existence de l'influence notable est mise en évidence par la représentation de l'investisseur au conseil d'administration de l'entreprise détenue.

2.2 : Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

2.3 : Modalités de consolidation

La consolidation des sociétés du groupe est effectuée selon les étapes suivantes :

§ *Traitement des participations dans les entreprises associées*

Les participations dans les entreprises associées, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Ces participations sont classées dans les actifs à long terme et présentées au bilan sous une rubrique distincte.

La quote part dans les résultats de ces participations est présentée comme un élément distinct au compte de résultat.

L'opération de mise en équivalence a été effectuée à travers des tableaux d'analyse de chaque participation permettant de prendre en ligne de compte, l'effet des participations indirectes et ce, à travers :

- L'annulation de la participation de chaque société au capital d'une autre société du groupe
- La prise en compte de la fraction de la participation indirecte annulée, revenant à la société mère

Parallèlement, toute différence, lors de l'acquisition de la participation, entre le coût d'acquisition et la quote part de chaque investisseur dans les justes valeurs des actifs identifiables nets de l'entreprise associée, est comptabilisée selon la NC 36, entre autres, comme actif incorporel.

§ *Intégration des sociétés sous contrôle conjoint et sous contrôle exclusif*

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du groupe ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale, sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2.4. Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère, la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition: l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.
- Ecart d'évaluation : L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptable nettes à la date de chaque acquisition.
- Résultats inter-sociétés: les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société et les sociétés sous contrôle exclusif ou conjoint sont éliminés respectivement dans leur intégralité ou proportionnellement.
- Présentation des intérêts minoritaires: ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

2.5. Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

§ Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignés sur celles retenues pour les comptes consolidés du groupe.

§ **Elimination des soldes et transactions intra-groupe**

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle ou mises en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

NOTE 3 : DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de (s) :

- § La norme comptable générale (NCT 1);
- § La NC 35 (Etats financiers consolidés), la NC 36 (Participations dans des entreprises associées) et la NC 37 (Participations dans des coentreprises), et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés ;
- § La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38);
- § Les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 du 19 mars 1999 et n° 2001-12 du 4 mai 2001.

NOTE 4 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers consolidés se résument comme suit :

4-1 : Immobilisations destinées à la location

Les immobilisations destinées à la location sont les biens acquis et donnés en location pour une durée qui varie entre trois et sept ans. Elles sont de ce fait enregistrées à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions).

Tous les biens donnés en location sont couverts par une police d'assurance « tous risques ».

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Le mode d'amortissement appliqué pour ces immobilisations est l'amortissement progressif sur la durée du bail. Selon cette méthode, l'amortissement du bien correspond à la portion de capital incluse dans chaque loyer facturé.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

De même, le coût d'entrée des immobilisations peut subir des modifications et ce, à l'occasion d'une consolidation d'impayés ou d'une location de biens récupérés.

4-2 : Portefeuille titres

Les titres de participation et les titres immobilisés ainsi que les titres de placement sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

A la clôture de l'exercice, les plus values potentielles ne sont pas constatées en produits sauf, en ce qui concerne les titres SICAV.

Les moins values latentes affectent le résultat de l'exercice, et sont constatées par le biais de provision pour dépréciation.

4-3 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

4-4 : Politique de provisions

Il est constitué annuellement une provision globale égale à 1% de l'encours des loyers pour l'activité de leasing et à 1,5% de l'encours des factures achetées pour l'activité d'affacturage.

Ces proportions couvrent aussi bien le principal que les produits réservés.

Parallèlement, les normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire n° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 Décembre 1991 sont appliquées.

Dans le cas où le montant de la provision résultant de l'application de la circulaire est inférieur à celui calculé en référence à l'encours du loyer; l'excédent est porté au passif du bilan sous la rubrique des provisions pour risques.

Dans le cas contraire, l'écart dégagé est prélevé sur la provision inscrite au passif du bilan et en cas d'insuffisance il est procédé à la dotation d'une provision complémentaire.

Par dérogation aux exercices précédents, le poste de provisions porté au passif du bilan de Tunisie Leasing a été alimenté par le prélèvement d'un montant de 1 300 000 dinars du poste « Autres réserves » par décision de l'AGO du 05/05/2005, ainsi qu'il est indiqué dans la note 12.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

4-4-1 : Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,

- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

4-4-2 : Les garanties reçues

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

4-4-3 : La valeur du matériel en leasing :

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

- . Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- . Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- . Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

En vue de se rapprocher progressivement du taux de couverture des actifs classés souhaité par la BCT (70% contre 50% au 31/12/2004), le conseil d'administration de Tunisie Leasing a décidé de renforcer les règles de provisionnement, à compter de l'exercice 2005, en adoptant les mesures suivantes :

' La valeur des hypothèques prise en garantie ne peut être supérieure au montant de la base locative du contrat de leasing auquel elle se rapporte. Une décote de 10% l'an est appliquée rétroactivement sur la valeur de l'hypothèque initialement retenue.

" Pour les contrats de leasing mobilier au contentieux et à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement, la valeur du matériel retenu comme garantie sera considérée nulle dans chacun des cas suivants :

a/ le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu.

b/ le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

4-4-4 : Les autres garanties

Sont considérées comme garanties, pour l'activité d'affacturage :

- Les créances détenues sur les acheteurs factorés, à l'exclusion des factures litigieuses et dans la limite de 90% :
 - . des créances courantes pour les acheteurs du secteur privé, à l'exclusion de l'encours des factures achetées et non échues sur les acheteurs ayant des impayés non régularisés ;
 - . des créances dont l'âge est inférieur à 360 jours, pour le secteur public
- Les garanties reçues des correspondants étrangers. Elles correspondent à la somme des limites de garantie reçues des correspondants étrangers, si cette dernière est inférieure à l'encours des factures achetées et à l'encours des factures achetées s'il est inférieur à la somme des limites de garanties.

4-5 : Impôts différés

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

Dans ce contexte et notamment en ce qui concerne l'activité de leasing, le bénéfice imposable était calculé, jusqu'à la clôture de l'exercice 1999, sur la base des amortissements fiscaux et non sur la base des amortissements financiers.

Pour un lot de contrats souscrits pendant une période et étant donné que les amortissements financiers sont progressifs, le bénéfice comptable qui en découle est dégressif et se trouve pendant les premières années supérieur au bénéfice fiscal.

Or, comme à la fin du contrat, le bénéfice comptable cumulé devrait être égal au bénéfice fiscal cumulé et par conséquent les impôts dus devraient être égaux, l'insuffisance d'impôt constaté durant les premières années, par rapport à l'impôt calculé sur le bénéfice comptable ne constitue nullement un gain pour la société mais plutôt une charge différée sur les exercices postérieurs. De ce fait, le bénéfice net dégagé pendant les premières années n'est pas en totalité disponible mais comporte une charge fiscale latente.

Pour couvrir cette charge, il est procédé à la constitution d'une provision pour impôt.

Cette provision est calculée, au taux de 20%, sur l'excédent des amortissements fiscaux par rapport aux amortissements financiers, déduction faite des provisions constituées en franchise d'impôt.

4-6 : Comptabilisation des revenus de leasing

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

4-7 : Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contre partie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées.
- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

4-8 : Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les produits sont comptabilisés en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

Les immobilisations destinées à la location s'analysent comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissements et provisions</u>	<u>Valeur Nette</u>
- Immobilisations en location	382 069 074	(171 685 218)	210 383 856
- Immobilisations, contrats suspendus	31 516 761	(17 183 332)	14 333 429
- Immobilisations, contrats échus	121 210 624	(120 793 356)	417 268
- Immobilisations en cours	3 860 845		3 860 845
<u>Totaux</u>	<u>538 657 304</u>	<u>(309 661 906)</u>	<u>228 995 398</u>
- Provisions pour dépréciation		(7 289 193)	(7 289 193)
<u>Soldes au 31 Décembre 2005</u>	<u>538 657 304</u>	<u>(316 951 099)</u>	<u>221 706 205</u>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur ce poste sont indiqués ci-après :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissements et provisions</u>	<u>Valeur Nette</u>
Valeur brute	487 752 354		
Amortissements		(275 026 541)	
Provisions pour dépréciation		(5 763 888)	
<u>Soldes au 31 Décembre 2004</u>	<u>487 752 354</u>	<u>(280 790 429)</u>	<u>206 961 925</u>
Additions de l'exercice			
- Investissements	128 548 819	-	128 548 819
- Relocations	996 984	-	996 984
Retraits de l'exercice			
- Cessions à la Valeur résiduelle	(59 543 553)	59 432 697	(110 856)
- Cessions anticipées	(17 218 848)	10 889 986	(6 328 862)
- Relocations	(1 622 280)	785 566	(836 714)
- Régularisations	(256 172)	43 736	(212 436)
Amortissements de l'exercice		(105 787 349)	(105 787 349)
Provisions de l'exercice			
- Dotations		(2 421 052)	(2 421 052)
- Reprises		895 746	895 746
<u>Soldes au 31 Décembre 2005</u>	<u>538 657 304</u>	<u>(316 951 099)</u>	<u>221 706 205</u>

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION (suite)

5.1 : Analyse par secteur d'activité

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Encours (a)</u>
Bâtiment et travaux publics		
Entreprises de BTP	75 215 032	28 624 456
Carrières	7 346 626	2 454 378
Matériaux de construction	9 921 317	2 987 947
Industrie		
Textile, cuir et chaussures	23 070 665	7 103 576
Agro-alimentaire	61 672 447	24 118 133
Industries diverses	91 938 794	40 917 071
Tourisme et para tourisme	45 293 645	17 917 604
Commerces et services		
Transport	34 341 619	10 891 651
Médical et para-médical	11 925 651	6 033 405
Commerce	120 699 773	56 516 045
Services	55 818 466	24 078 801
Divers	1 413 269	1 128
<u>Total</u>	<u>538 657 304</u>	<u>221 644 195</u>

5.2 : Analyse par type de matériel

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Encours (a)</u>
Matériels de BTP	61 831 328	19 243 151
Equipements hôteliers	10 902 086	3 612 477
Equipements industriels	88 245 786	32 751 933
Matériels informatiques	4 660 605	1 479 591
Véhicules légers	149 888 396	65 347 425
Matériels de manutention	8 582 146	3 217 554
Matériels de transport en commun	12 399 907	4 026 577
Matériels de transport de marchandises	70 094 144	24 459 745
Matériels médical et para-médical	7 323 574	2 323 842
Matériel divers	17 157 043	4 832 370
<u>Sous total</u>	<u>431 085 015</u>	<u>161 294 665</u>
Immobilier	107 572 289	60 349 530
<u>Total</u>	<u>538 657 304</u>	<u>221 644 195</u>

(a) Valeur comptable nette compte non tenu des régularisations des amortissements inclus dans les loyers perçus d'avance à la clôture de l'exercice.

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
Titres mis en équivalence	10 132 655	9 469 086
Titres immobilisés	9 028 190	4 346 920
Prêts au personnel	933 953	770 588
Dépôts et cautionnements versés	37 218	85 408
<u>Total brut</u>	<u>20 132 016</u>	<u>14 672 002</u>
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(147 033)	(150 490)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements	(17 880)	(17 880)
<u>Total brut</u>	<u>19 967 103</u>	<u>14 503 632</u>

L'analyse du portefeuille "Titres" se présente dans le tableau qui suit :

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES (suite)

Les titres mis en équivalence s'analysent au 31 décembre 2005 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Coût d'acquisition</u>		<u>Ecart d'acquisition</u> (b)	<u>Quote-part</u> dans les réserves	<u>Quote-part</u> dans les résultats	<u>Valeur des titres</u> mis en équivalence	<u>% détenu</u> (a)
	(a)	(b)					
* Tuninvest Sicar	2 576 445	(77 409)	249 082	107 747	2 855 865	35,98%	
* Tunisie Sicar	1 347 277	0	59 244	96 671	1 503 192	44,00%	
* Tunisie Valeurs	1 242 080	(103 549)	(15 285)	325 178	1 448 424	36,79%	
* Tuninvest International Sicar	2 591 973	0	87 157	228 306	2 907 436	25,92%	
* Tuninvest Innovations Sicar	1 500 000	0	(90 698)	8 436	1 417 738	27,27%	
	<u>9 257 775</u>	<u>(180 958)</u>	<u>289 500</u>	<u>766 338</u>	<u>10 132 655</u>		

(a) Compte tenu des effets des participations indirectes

(b) Classé parmi les immobilisations incorporelles

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES (suite)

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2005 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Partie non libérée</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Observation</u>
* B.T.S	500	10	5 000		1997	
* Tourisme Balnéaire et Saharien	21 387	10	213 870		2000	(*)
* Flexo print	371	500	185 500		2001/2002	(*)
* AVITOP	3 366	10	33 660		2001	(*)
* Carthago céramic	189	100	18 900		2001	(*)
* STIF	1	10	10		2001	
* Société moderne de titrisation	500	100	50 000		2002	
* GIPA	1 467	100	146 700		2002	(*)
* ESPRIT	5 000	10	50 000		2003	
* STPA	2 370	500	1 185 000		2003/2004	(*)
* GAN	25 000	10	250 000		2003	(*)
* Etablissement Abdelmoula	13 109	27	350 010		2004	(*)
* Hôtel Granada	100 000	10	1 000 000		2004	(*)
* Polyclinique la Marsa	420	100	99 540		2005	
* Société Hasdrubal Thalassa Hotels	1 000	1 000	1 000 000		2005	(*)
* Hasdrubal	1 450	500	725 000		2005	(*)
* Société Agricole Saouef	100 000	10	1 000 000		2005	(*)
* Société Consortium des Immobilières Maghrébines	17 000	100	1 700 000		2005	(*)
* Société Méhari Hammamet	3 000	100	300 000		2005	(*)
* PALMA	980	500	490 000		2005	(*)
* Société de Promotion Touristique Douz Hôtel	450	500	225 000		2005	(*)
			<u>9 028 190</u>			
			<u>0</u>			

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

NOTE 7 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
<u>Clients ordinaires</u>		
- Impayés	4 929 092	5 557 752
- Intérêts de retard à facturer	19 819	24 451
	<u>4 948 911</u>	<u>5 582 203</u>
<u>Montant brut</u>		
A déduire :		
- Provisions	(1 527 909)	(1 797 148)
- Produits réservés	(1 001 315)	(968 738)
	<u>2 419 687</u>	<u>2 816 317</u>
<u>Montant net</u>		
 <u>Clients litigieux</u>		
- Impayés	12 502 362	11 427 312
	<u>12 502 362</u>	<u>11 427 312</u>
<u>Montant brut</u>		
A déduire :		
- Provisions	(9 686 044)	(7 748 353)
- Produits réservés	(1 866 194)	(1 809 238)
	<u>950 124</u>	<u>1 869 721</u>
<u>Montant net</u>		
 <u>Solde des clients et comptes rattachés</u>	<u>3 369 811</u>	<u>4 686 038</u>

NOTE 8 : COMPTES COURANTS DES ADHERENTS ET COMPTES DES ACHETEURS

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente comme suit :

		<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
Comptes des acheteurs factorés			
Comptes des acheteurs locaux		36 746 556	49 732 093
Traites en Porte-feuilles		7 278 366	-
Traites Impayées		544 371	-
Chèques Impayés		895 791	-
Chèques à l'encaissement		2 647 077	-
Effets à l'encaissement		1 018 426	-
Comptes des acheteurs export		3 585 816	3 669 066
Comptes des acheteurs import		7 204 038	2 611 729
	<u>Sous total</u>	<u>59 920 441</u>	<u>56 012 888</u>
	(A)		
A déduire			
Provisions		(1 652 235)	(1 727 521)
	<u>Montant net</u>	<u>58 268 206</u>	<u>54 285 367</u>
Comptes des adhérents			
Correspondants étrangers		422 687	2 611 729
Fonds de garantie		14 046 961	7 378 666
Disponible		4 087 900	6 063 281
	<u>Sous total</u>	<u>18 557 548</u>	<u>16 053 676</u>
	(B)		
	<u>Financement des adhérents</u>	<u>41 362 893</u>	<u>39 959 212</u>
	(A) - (B)		

NOTE 9 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>31/12/2005</u>	<u>31/12/2004</u>
- Capital social	(A)	20 000 000	20 000 000
- Réserve légale	(B)	1 703 397	1 558 906
- Réserves pour réinvestissements exonérés		0	5 036 843
- Autres réserves		3 776 843	40 000
- Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	(C)	289 500	(188 742)
- Dividendes reçus des filiales		447 581	349 497
- Résultats reportés		9 957 879	10 183 645
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<u>36 175 200</u>	<u>36 980 149</u>
- Résultat net des sociétés intégrées		3 829 929	3 558 736
- Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(C)	766 338	476 586
- Part revenant aux intérêts minoritaires		(554 289)	(442 568)
<u>Résultat net revenant à la société consolidante</u>	(1)	<u>4 041 978</u>	<u>3 592 754</u>
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(D)	<u>40 217 178</u>	<u>40 572 903</u>
Nombre d'actions (2)	(2)	2 000 000	2 000 000
Résultat par action	(1) / (2)	2,021	1,796

(A) Au 31 Décembre 2005, le capital social est de DT : 20.000.000 composé de 2.000.000 actions d'une valeur nominale de DT : 10 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Voir note 6

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint

(1) / (2) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

TABEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2005
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserves pour réinvestissements	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Autres réserves	Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	Dividendes reçus des filiales	Résultats reportés	Résultat consolidé de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2003	17 500 000	1 383 482	5 036 843	2 500 000	0	(270 515)	513 631	9 430 658	3 629 679	39 723 778
Affectations approuvées par l'A.G.O du 10 Juin 2004							(513 631)	3 846 678	(3 508 471)	0
Affectations approuvées par les A.G.O des filiales	175 424					34 761	109 500	(37 762)	(121 208)	(14 709)
Autres distributions approuvées par les A.G.O des filiales						(11 035)		(12 686)		(23 721)
Effet de régularisation des résultats des filiales						18 191		(36 284)		(18 093)
Effet du changement des taux de participation						15 480		3 414		18 894
Dividendes reçus des filiales intégrées						24 376	239 997	(264 373)		0
Dividendes et tantièmes versés sur le bénéfice de 2003								(2 706 000)		(2 706 000)
Dotations au fonds social				(2 500 000)	40 000			(40 000)		0
Augmentation approuvée par l'A.G.E du 1er Novembre 2001	2 500 000									0
Résultat consolidé de l'exercice 2004									3 592 754	3 592 754
Solde au 31 Décembre 2004	20 000 000	1 558 906	5 036 843	0	40 000	(188 742)	349 497	10 183 645	3 592 754	40 572 903
Affectations approuvées par l'A.G.O du 05 Mai 2005							(349 497)	3 094 831	(2 889 825)	0
Affectations approuvées par les A.G.O des filiales	144 491					458 179	207 584	18 131	(702 929)	(19 035)
Autres distributions approuvées par les A.G.O des filiales						(9 197)		(12 686)		(21 883)
Effet de régularisation des résultats des filiales								9 568		9 568
Effet du changement des taux de participation						4 884		9 763		14 647
Dividendes reçus des filiales intégrées						24 376	239 997	(264 373)		0
Dividendes et tantièmes versés sur le bénéfice de 2004								(3 081 000)		(3 081 000)
Affectation approuvée par l'A.G.O du 05 Mai 2005			(5 036 843)		3 736 843					(1 300 000)
Résultat consolidé de l'exercice 2005									4 041 978	4 041 978
Solde au 31 Décembre 2005	20 000 000	1 703 397	0	0	3 776 843	289 500	447 581	9 957 879	4 041 978	40 217 178

NOTE 10 : INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires se détaillent comme suit :

	31/12/2005	31/12/2004
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de Tunisie Factoring		
- Dans le capital	1 529 144	1 329 382
- Dans les réserves	1 480 733	990 586
- Dans le résultat (A)	573 940	459 530
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la S.I.M.T		
- Dans le capital	324 351	247 460
- Dans les réserves	(42 840)	(20 261)
- Dans le résultat (A)	(17 241)	(16 962)
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la TLLD		
- Dans le capital	1 400	-
- Dans les réserves	(1 030)	-
- Dans le résultat (A)	(2 410)	-
<u>Total des intérêts minoritaires</u>	3 846 047	2 989 735
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires (A)	554 289	442 568

NOTE 11 : EMPRUNTS

DESIGNATION	Montant du crédit	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
						Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>BANQUES LOCALES</u>		<u>44 693 365</u>	<u>30 250 000</u>	<u>28 848 913</u>	<u>46 094 452</u>	<u>26 080 515</u>	<u>20 013 937</u>
* AMEN BANK	8 000 000	1 000 000	0	1 000 000	0	0	0
* AMEN BANK	10 000 000	8 125 000	0	2 500 000	5 625 000	3 125 000	2 500 000
* SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE	2 400 000	2 181 819	0	436 362	1 745 457	1 309 095	436 362
* STUSID	2 500 000	1 250 000	0	500 000	750 000	250 000	500 000
* BTKD	2 000 000	672 000	0	672 000	0	0	0
* BTKD	2 000 000	1 170 000	0	664 000	506 000	0	506 000
* BTKD	3 000 000	3 000 000	0	750 000	2 250 000	1 500 000	750 000
* BTEI	5 000 000	3 000 000	0	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
* BTEI	2 000 000	0	2 000 000	0	2 000 000	1 600 000	400 000
* B.E.S.T BANK	3 000 000	0	25 000 000	15 000 000	10 000 000	0	10 000 000
* A.B.C TUNISIE	3 700 000	3 700 000	0	3 700 000	0	0	0
* A.B.C TUNISIE	3 250 000	0	3 250 000	0	3 250 000	0	3 250 000
* TRESOR TUNISIEN	14 319 000	14 319 000	0	0	14 319 000	0	0
* BANQUE DE L'HABITAT	5 000 000	4 275 546	0	626 551	3 648 995	2 977 420	671 575
* BILLETS DE TRESORERIE	10 000 000	2 000 000	0	2 000 000	0	0	0
<u>BANQUES ETRANGERES</u>		<u>54 413 273</u>	<u>14 088 875</u>	<u>10 700 103</u>	<u>57 802 045</u>	<u>50 062 416</u>	<u>7 739 629</u>
* Crédit BIRD 3678 TUN	6 000 000	3 753 768	0	424 336	3 329 432	2 905 242	424 190
* Etat (ligne BIRD 3671 TUN)	6 000 000	4 425 067	0	680 781	3 744 286	3 063 508	680 778
* Crédit FMO III	2 500 000	399 368	0	399 368	0	0	0
* Crédit FMO IV	3 000 000	3 114 000	0	1 038 000	2 076 000	1 038 000	1 038 000
* Crédit FMO	2 000 000	2 619 000	0	582 000	2 037 000	1 455 000	582 000
* JEXIM BANK	1 400 000 000	9 144 819	0	1 406 896	7 737 923	6 331 028	1 406 895
* BEI (crédit participatif)	1 279 738	1 360 898	0	71 500	1 289 398	1 289 398	0
* A.B.C TUNIS	3 000 000	3 515 400	0	3 515 400	0	0	0
* BAD	8 000 000	10 327 289	0	2 581 822	7 745 467	5 163 645	2 581 822
* BEI	7 148 963	10 873 000	6 197 763	0	17 070 763	16 194 606	876 157
* PROPARCO	4 000 000	4 880 664	1 500 112	0	6 380 776	6 230 989	149 787
* OPEC FUND	4 000 000	0	6 391 000	0	6 391 000	6 391 000	0
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES		99 106 638	44 338 875	39 549 016	103 896 497	76 142 931	27 753 566

NOTE 11 : EMPRUNTS (SUITE)

DESIGNATION	Montant du crédit	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
						Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>							
* Emprunt obligataire 2000	10 000 000	2 000 000		2 000 000	0	0	0
* Emprunt obligataire 2001 I	10 000 000	4 000 000		2 000 000	2 000 000	0	2 000 000
* Emprunt obligataire 2001 II	10 000 000	6 000 000		2 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000
* Emprunt obligataire 2002 I	15 000 000	9 000 000		3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2002 (T. Factoring)	7 000 000	4 200 000		1 400 000	2 800 000	1 400 000	1 400 000
* Emprunt obligataire 2002 II	10 000 000	8 000 000		2 000 000	6 000 000	4 000 000	2 000 000
* Emprunt obligataire 2003	10 000 000	10 000 000		2 000 000	8 000 000	6 000 000	2 000 000
* Emprunt obligataire 2004 I	15 000 000	15 000 000		3 000 000	12 000 000	9 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2004 II	15 000 000	0	15 000 000	0	15 000 000	12 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2005	15 000 000	0	15 000 000	0	15 000 000	12 000 000	3 000 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		58 200 000	30 000 000	17 400 000	70 800 000	49 400 000	21 400 000
TOTAL GENERAL		157 306 638	74 338 875	56 949 016	174 696 497	125 542 931	49 153 566

NOTE 12 : PROVISIONS

Les provisions pour risques se détaillent par société intégrée comme suit :

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
- Provisions pour risques non identifiés, Tunisie Leasing (A)	419 266	31 556
- Provisions pour risques non identifiés, Tunisie Factoring	3 020 833	2 235 512
<u>Total des provisions non affectées</u>	<u>3 440 099</u>	<u>2 267 068</u>
- Autres provisions pour risques, Tunisie Leasing	389 154	207 470
<u>Total des provisions pour risques</u>	<u>3 829 253</u>	<u>2 474 538</u>

(A) Voir note 4-4 : Politique de provisions

La variation du stock de de provisions pour risques non identifiés de Tunisie Leasing se détaille comme suit:

Solde au 31 décembre 2004	31 556
Provision prélevée sur les réserves*	1 300 000
Provision affectée au cours de l'exercice 2005	(912 290)
Solde au 31 décembre 2005	419 266

* L'Assemblée Générale Ordinaire du 05/05/2005 a décidé de transférer le montant des réserves pour réinvestissements exonérés (5 036 843 dinars) devenues disponibles au compte "Autres réserves" et de prélever 1 300 000 dinars pour les affecter au compte "provisions pour risques" et ce pour répondre aux recommandations des autorités monétaires.

NOTE 13 : IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés se détaillent par société intégrée comme suit :

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
- Passif d'impôt différé, Tunisie Leasing	(268 823)	(364 072)
- Passif d'impôt différé, Tunisie Factoring	0	(20 572)
- Actif d'impôt différé, Tunisie Leasing	230 760	83 143
- Actif d'impôt différé, Tunisie Factoring	557 677	474 812
- Actif d'impôt différé, Tunis Call Center	23 227	24 994
- Actif d'impôt différé, Tunis Location Longue Durée	92 494	0
<u>Total des impôts différés</u> (A)	<u>635 335</u>	<u>198 305</u>

(A) Voir note 4-5 : Impôts différés

NOTE 14 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	2005	2004
- Echéances à moins d'un an sur emprunts obligataires	21 400 000	17 400 000
- Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires locaux	20 013 937	11 848 913
- Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires étrangers	7 739 629	10 612 273
- Echéances à moins d'un an sur billets de trésorerie à long terme	0	2 000 000
<u>Sous total (voir note 12)</u>	49 153 566	41 861 186
- Crédit à court terme UTB	2 304 668	2 653 410
- Ligne d'avance CITIBANK	0	4 000 000
- Ligne d'avance ABC	0	1 000 000
- Billets de trésorerie	40 700 000	35 600 000
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	2 874 938	2 612 452
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	739 215	661 548
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	976 953	1 074 532
- Banques, découverts	8 426 496	7 689 103
<u>Total</u>	105 175 836	97 152 231

NOTE 15 : REVENUS DU LEASING

L'analyse des revenus du leasing se présente ainsi :

		<u>2005</u>	<u>2004</u>
- Loyers de leasing		128 156 836	114 144 203
- Intérêts intercalaires		293 272	134 306
<u>Revenus bruts de leasing</u>	(A)	<u>128 450 108</u>	<u>114 278 509</u>
- Intérêts de retard	(B)	694 551	925 952
<u>Total des autres produits</u>		<u>694 551</u>	<u>925 952</u>
- Transferts en Produits de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs		(415 599)	2 432 736
. Intérêts de retard antérieurs		(231 612)	511 217
- Produits réputés réservés en fin de période			
. Intérêts inclus dans les loyers		433 127	(2 126 808)
. Intérêts de retard		124 551	(651 169)
<u>Variation des produits réservés</u>	(C)	<u>(89 533)</u>	<u>165 976</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations en location	(D)	(105 787 349)	(93 322 545)
<u>Total des revenus du leasing</u>	(A) + (B) + (C) + (D)	<u>23 267 777</u>	<u>22 047 892</u>

NOTE 16 : REVENUS DU FACTORING

L'analyse des revenus du factoring au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005, se présente ainsi :

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
- Commissions de factoring	2 208 468	2 078 143
- Intérêts de financement	3 749 344	3 235 381
<u>Total</u>	<u>5 957 812</u>	<u>5 313 524</u>

NOTE 17 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	4 916 468	4 878 394
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	3 077 773	3 203 313
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	3 354 168	2 486 915
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	363 594	362 609
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>11 712 003</u>	<u>10 931 231</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	396 269	563 109
- Intérêts bancaires et sur opérations de financement	2 766 994	2 266 758
- Autres	69 525	15 595
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>3 232 788</u>	<u>2 845 462</u>
<u>Total général</u>	<u>14 944 791</u>	<u>13 776 693</u>

NOTE 18 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS ET RESULTATS DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Leasing)	4 436 829	3 480 176
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Leasing)	(1 243 072)	(1 121 529)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Factoring)	414 136	470 414
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Factoring)	(489 422)	(136 984)
- Créances radiées (Leasing)	0	469 959
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances (Leasing)	0	(469 959)
<u>Dotation nette aux provisions et résultat des créances radiées</u>	<u>3 118 471</u>	<u>2 692 077</u>
- Dotations aux provisions non affectées (Leasing)	0	11 329
- Reprises sur provisions non affectées (Leasing)	(912 290)	0
- Dotations aux provisions non affectées (Factoring)	785 321	360 374
<u>Total des dotations aux provisions</u> (A)	<u>2 991 502</u>	<u>3 063 780</u>

(A) Voir note 4.4 : Politique de provisions

NOTE 19 : Engagements hors bilan

(en dinars) 31/12/2005 31/12/2004

<i>PASSIFS EVENTUELS</i>	3 138 197	510 000
Cautions, avals et autres garanties données	3 138 197	510 000
<i>ENGAGEMENTS DONNES</i>	24 319 267	23 332 811
Engagements de financement en faveur de la clientèle	23 869 267	22 882 811
Participations non libérées	450 000	450 000
<i>ENGAGEMENTS RECUS</i>	288 018 389	242 149 653
Engagements de financement reçu	31 610 333	0
Cautions reçus	14 294 107	14 283 921
Garanties reçues	5 141 526	7 514 581
Loyers à échoir sur contrats actifs	236 972 424	220 351 151
<i>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</i>	3 244 100	86 676
Engagements sur titres portage	3 244 100	86 676

NOTE 20 : Evènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 14 avril 2006. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

Note Complémentaire

NOTE SUR LES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	31 décembre 2004	31 décembre 2005
- Achat de matières et fournitures	116 322	126 198
<u>Total des achats</u>	<u>116 322</u>	<u>126 198</u>
- Sous-traitance générale	0	0
- Locations	171 717	180 702
- Charges locatives et de copropriété	42 749	41 870
- Entretien et réparations	108 948	151 664
- Primes d'assurances	39 723	138 052
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	286 306	320 380
- Assurance Credit	96 250	38 600
- Autres	1 189	302
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>746 881</u>	<u>871 571</u>
- Personnel extérieur à l'entreprise	0	67
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	535 261	695 550
- Publicités, publications, relations publiques	264 051	293 857
- Transports	37 148	39 208
- Déplacements, missions et réceptions	320 881	333 776
- Frais postaux et de télécommunications	330 169	314 390
- Formation	14 116	14 541
- Services bancaires et assimilés	199 699	204 082
- Transfert de charges	(42 948)	(75 889)
- Autres services extérieurs	1 092	1 797
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 659 469</u>	<u>1 821 379</u>
	0	0
- Jetons de présence	32 000	32 000
- Frais du contentieux	3 504	18 981
- Autres	25 328	25 800
- Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	0	0
<u>Total des charges diverses</u>	<u>60 832</u>	<u>76 781</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	61 696	72 092
- T.C.L.	71 987	74 300
- Droits d'enregistrement et de timbres	27 349	38 276
- Autres impôts et taxes	5 440	20 501
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>166 472</u>	<u>205 170</u>
<u>Total général</u>	<u>2 749 976</u>	<u>3 101 098</u>

NOTES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDEES AU 31 DECEMBRE 2005

ENCAISSEMENTS RECUS DES CLIENTS

	2005	2004
- Clients et comptes rattachés en début de période	17 009 515	17 122 973
- Clients et comptes rattachés en fin de période	(17 451 273)	(17 009 515)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	(1 509 761)	(1 788 637)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	1 959 270	1 509 761
- Plus ou moins values sur relocation	(160 270)	(691 235)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	(3 650 388)	(3 095 793)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	4 619 832	3 650 388
- Produits constatés d'avance en début de période	(8 147 940)	(7 451 224)
- Produits constatés d'avance en fin de période	8 871 398	8 147 940
- TVA collectées	20 089 848	18 234 402
- Revenus bruts de l'exercice	128 715 851	114 278 509
- Intérêts de retard	694 551	925 952
- Créances virées en Pertes	(30 521)	(488 600)
<u>Encaissements reçus des clients</u>	<u>151 010 112 /</u>	<u>133 344 921 /</u>

ENCAISSEMENTS RECUS DES ACHETEURS FACTORES

	2005	2004
-Financement des adherents en debut de periode	39 959 212	35 305 123
-Financement des adherents en fin de periode	(41 362 893)	(39 959 212)
-Cautionnement imputables aux adherents en debut de periode	(44 377)	(118 377)
-Cautionnement imputables aux adherents en fin de periode	11 450	44 377
-Financement des adherents	154 847 740	150 419 203
-Produits a recevoir en debut de periode	26 843	25 708
-Produits a recevoir en fin de periode	(26 600)	(26 843)
-Revenus du factoring	5 957 812	5 313 524
-Recuperation autres frais	36 385	
-TVA collectée	373 736	352 494
<u>encaissements reçus des acheteurs factorés</u>	<u>159 779 308 /</u>	<u>151 355 997 /</u>

SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

	2005	2004
- Charges à répartir	(6 880)	0
- Avances et acomptes au personnel en début de période	10 353	(12 934)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	637	7 948
- Pret au personnel en début de période	(133 572)	(125 130)
- Pret au personnel en fin de période	212 312	133 572
-Compte courant STIF en debut de periode	(130)	(130)
-Compte courant STIF en fin de periode	0	130
- Autres créances sur le personnel en début de période	0	77 827
- Autres créances sur le personnel en fin de période	0	(104 096)
- Compte d'attente en debut de periode	(2 070)	(2 070)
- Compte d'attente en fin de periode	2 070	2 070
- Alimentation du fonds social	20 000	20 000
- Fonds social en debut de periode	104 096	
- Fonds social en fin de periode	(120 950)	
- Charges constatées d'avance en début de période	(1 475 073)	(928 128)
- Charges constatées d'avance en fin de période	767 250	1 475 073
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	149 430	390 392
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	(235 072)	(149 430)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	183	158
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	(2 483)	(183)
- Personnel, oppositions sur salaires en début de période		
- Personnel, oppositions sur salaires en fin de période		
- Personnel, provisions pour CP en début de période	280 681	193 353
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	(290 094)	(280 681)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	186 988	161 137
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	(263 632)	(186 988)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	48 522	31 761
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	(50 287)	(48 522)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	51 033	32 007
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	(78 255)	(51 033)
- Etat, retenues sur jetons de présence en début de période	0	
- C.N.S.S en début de période	125 372	111 388
- C.N.S.S en fin de période	(147 337)	(125 372)
- Diverses Charges à payer en début de période	239 532	527 446
- Diverses Charges à payer en fin de période	(155 263)	(251 140)
- Charges a payer concernant les actifs non courant	36 385	0
-Autres compte créditeurs en debut de periode	12 495	12 616
-Autres compte créditeurs en fin de periode	(12 495)	(12 495)
- Charges a payer sur contrat de portages debut periode	11 607	
- Charges a payer sur contrat de portages fin de periode	(28 636)	

- TVA, payées sur biens et services	370 707	401 438
- Charges de personnel	3 107 273	2 846 829
- Autres charges d'exploitation	2 860 685	2 816 501
- Impôts et taxes	(171 590)	(157 391)
-Autres gains	(9 533)	(7 850)
<u>Sommes versés aux fournisseurs et au personnel</u>	<u>5 414 259</u>	<u>6 798 073</u>

INTERETS PAYES

	2005	2004
- Frais d'émission d'emprunt	390 264	340 278
- Frais d'émission d'emprunt debut de periode	(55 230)	
- Frais d'émission d'emprunt fin de periode	36 432	
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en début de période	99 441	138 828
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en fin de période	(97 124)	(99 441)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires début de période	2 772 790	1 838 522
- Intérêts courus sur emprunts obligataires fin de période	(3 031 347)	(2 772 790)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	532 049	735 379
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	(594 411)	(532 049)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	1 017 034	578 030
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	(944 219)	(1 017 034)
- Intérêts payes d'avance sur credit en début de période	(203 334)	(67 410)
- Intérêts payes d'avance sur credit en fin de période	252 738	203 335
- Produit percus d'avance en début de période	704 108	618 487
- Produit percus d'avance en fin de période	(267 283)	(704 108)
- Produit a recevoir		(3 430)
- Produit / immob fin a recev en debut de periode	(7 930)	
- Produit / immob fin a recev en fin de periode	5 664	0
- Charges financières	14 805 073	13 609 545
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	(333 275)	(362 609)
<u>Intérêts payés</u>	<u>15 081 440</u>	<u>12 503 535</u>

IMPOTS ET TAXES PAYES

	2005	2004
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	327 436	(531 753)
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	(171 244)	(327 436)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	742 896	756 470
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	(730 318)	(769 162)
- TVA payées	4 046 375	4 863 889
- TVA non deductible	(3 444)	(1 904)
- Impôts et taxes	175 034	159 295
- Impôts sur les bénéfices	1 346 539	1 305 432
	<hr/>	<hr/>
<u>Impôts et taxes payés</u>	5 733 274	5 454 831

DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

	2005	2004
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	8 388 081	9 913 434
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	(8 995 548)	(8 388 081)
- Fournisseurs, avances en début de période	(166 040)	(203 587)
- Fournisseurs, avances en fin de période	1 636 020	166 040
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	128 512 017	107 965 657
- TVA sur Investissements	15 576 583	13 168 751
	<hr/>	<hr/>
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations destinées à la location</u>	144 051 113	122 622 214

**ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION
D'IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION**

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
- Cessions d'immobilisations à la VR	110 856	84 969
- Cessions anticipées d'immobilisations	6 328 862	6 683 054
- Plus-values sur Cessions anticipées	117 814	82 067
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations destinées à la location</u>	<u>6 557 532</u>	<u>6 850 090</u>

**DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION
D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
- Fournisseurs, avances en début de période	(37 850)	(6 250)
- Fournisseurs, avances en fin de période	0	37 850
- TVA sur investissement	934	3 558
- Investissements en Immobilisations incorporelles	358 465	177 208
- Investissements en Immobilisations corporelles	3 111 809	571 556
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>	<u>3 433 358</u>	<u>783 922</u>

**ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION
D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
- Cessions d'immobilisations corporelles	0	28 794
- Cessions d'immobilisations incorporelles	11 167	50 320
- TVA reversée	0	0
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	102 179	4 268
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	0	(12 192)
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>	<u>113 346</u>	<u>71 190</u>

**DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION
D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
- Actions propres	0	4 700
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	174 540	230 399
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	5 440 000	1 721 018
- Depot & cautionnement versés au cours de l'exercice	3 977	0
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	432 030	430 110
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>	<u>6 050 547</u>	<u>2 386 227</u>

**ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION
D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
- Actions propres	0	4 232
- Titres de participation cede au cours de l'exercice	0	42 962
- Titres de participation remboursé au cours de l'exercice	319 323	1 220 490
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	898 270	829 930
- Plus values sur cession de titre	48 188	91 050
- depots & cautionnements recuperés au cours de l'exercice	85 389	24 543
- Remboursements sur prêts au personnel	326 518	275 558
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>	<u>1 677 688</u>	<u>2 488 765</u>

ENCAISSEMENT PROVENANT DES EMPRUNTS

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
-Encaissement des emprunts bancaires	30 250 000	26 700 000
-Encaissement des emprunts étrangers	14 088 875	27 984 464
- Encaissement provenant des emprunts obligataires	30 000 000	15 000 000
<u>Encaissement provenant des emprunts</u>	<u>74 338 875</u>	<u>69 684 464</u>

EMBOURSEMENTS D' EMPRUNTS

Remboursement des emprunts bancaires
Remboursement des emprunts étrangers
Remboursement des emprunts obligataires

Remboursement d'emprunts

FLUX LIES AU FINANCEMENT A COURT TERME

Remboursement de billet de trésorerie
-Encaissements provenant des crédits à court terme
Remboursement compte courant Tunisie Leasing

Flux liés au financements a court terme

DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

- Dividendes et tantièmes
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période
- Dotation au fonds social

Dividendes et autres distributions

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
	28 848 913	31 845 635
	7 184 703	6 766 547
	17 400 000	16 400 000
	<u>53 433 616</u>	<u>55 012 182</u>
	<u>2005</u>	<u>2004</u>
	(1 250 000)	(6 500 000)
	(81 845 694)	86 513 948
	82 850 818	(80 632 772)
	<u>(244 876)</u>	<u>(618 824)</u>
	<u>2005</u>	<u>2004</u>
	3 281 003	2 905 703
	2 409	13 253
	(3 669)	(2 409)
	0	0
	<u>3 279 743</u>	<u>2 916 547</u>

Autres flux de trésorerie

	2005	2004
Produits à recevoir des tiers en début de période	7 648	45 019
Produits à recevoir des tiers en fin de période	(71 245)	(7 648)
Produits à recevoir sur contrats de portage en début de période	284 123	177 604
Produits à recevoir sur contrats de portage en fin de période	(421 848)	(284 123)
Autres comptes débiteurs en début de période	246 239	332 652
Autres comptes débiteurs en fin de période	(340 331)	(820 163)
Compte courant Tunisie Factoring en début de période	31 811	30 446
Compte courant Tunisie Factoring en fin de période	(35 675)	(31 811)
Compte courant SIMT en début de période	384 794	0
Compte courant SIMT en fin de période	(1 293 407)	(384 794)
Compte courant TLLD en début de période	573 924	
Compte courant TLLD en fin de période	(1 000 618)	
Comptes d'attente en début de période	60 055	53 527
Comptes d'attente en fin de période	(80 024)	(60 055)
Placements en titres en début de période	0	2 217
Placements en titres en fin de période	(1 448 418)	0
Autres comptes créditeurs en début de période	(183 081)	(12 027)
Autres comptes créditeurs en fin de période	429 688	183 081
Autres flux de trésorerie	836 012	206 358
- Produits des placements	832 453	571 858
- Autres produits d'exploitation	88 461	80 212
- Autres gains exceptionnels	0	6 461
- Autres pertes exceptionnelles	0	0
<u>Autres flux de trésorerie</u>	<u>(1 099 439)</u>	<u>88 814</u>

TUNISIE LEASING
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS CONSOLIDES
Exercice clos le 31-12-2005

Messieurs les actionnaires de Tunisie Leasing

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de Tunisie Leasing arrêtés au 31 décembre 2005, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers consolidés de Tunisie Leasing au 31 décembre 2005. Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de Tunisie Leasing. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes exigent que notre audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, par sondages, des éléments supportant les montants et l'information figurant dans les états financiers consolidés. Il comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables retenus, des estimations faites par les dirigeants, ainsi qu'une appréciation sur la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2005, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2005.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Nouredine HAJJI", is written over a horizontal line.

AMC Ernst & Young
Nouredine HAJJI

Tunis, le 17 avril 2006

ENGAGEMENTS HORS BILAN

(en dinars) 30/06/2006 30/06/2005 31/12/2005

<i>PASSIFS EVENTUELS</i>	36 525 000	30 125 000	36 525 000
Cautions, avals et autres garanties données	36 525 000	30 125 000	36 525 000
<i>ENGAGEMENTS DONNES</i>	25 278 347	15 581 318	23 452 497
Engagements de financement en faveur de la clientèle	24 060 471	14 863 442	22 734 621
Engagements sur titres*	1 217 876	717 876	717 876
<i>ENGAGEMENTS RECUS</i>	267 241 510	251 622 919	252 338 950
Cautions recus	10 225 000	10 225 000	10 225 000
Garanties reçues	4 299 920	7 393 836	5 141 526
Loyers à échoir sur contrats actifs	252 716 590	234 004 083	236 972 424
<i>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</i>	0	2 947 612	734 607
Emprunts extérieurs obtenus non encore encaissés:	0	2 947 612	734 607

***Les engagements sur titres au 30/06/2006 ne tiennent pas compte de la partie non libérée au capital de MLA soit 3 353 391Dt**

ETAT DE RESULTAT
Période du 1er janvier au 30 juin 2006
(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	du 1er janvier au 30 juin		Exercice
		2006	2005	2005
REVENUS DE LEASING				
Revenus bruts du leasing		67 775 399	62 181 149	128 715 851
Intérêts de retard		291 498	269 490	694 551
Variation des produits réservés		(166 628)	(19 667)	(89 533)
Dotations aux amortissements des immobilisations en location		(55 927 744)	(50 928 475)	(105 949 931)
		<u>11 972 525</u>	<u>11 502 497</u>	<u>23 370 938</u>
Total des revenus de leasing	19			
CHARGES FINANCIERES NETTES				
	20	(6 663 259)	(6 227 877)	(12 827 724)
PRODUITS DES PLACEMENTS				
	21	1 146 552	580 684	832 453
		<u>6 455 818</u>	<u>5 855 304</u>	<u>11 375 667</u>
PRODUIT NET				
Charges de personnel	22	(1 404 592)	(1 169 489)	(2 270 533)
Autres charges d'exploitation	23	(1 218 314)	(1 074 703)	(2 150 484)
Autres produits d'exploitation		161 142	27 466	88 461
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	24	(1 097 372)	(1 150 333)	(2 281 467)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	24 bis	345 412	148 891	(152 321)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	25	(195 508)	(201 720)	(413 366)
Dotations aux provisions pour risques divers	26	(440 845)	(98 761)	(203 690)
		<u>2 605 742</u>	<u>2 336 655</u>	<u>3 992 267</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION				
Autres gains ordinaires	27	88 405	65 119	152 817
Autres pertes ordinaires	28	(67 542)	(2 183)	(30 521)
		<u>2 626 605</u>	<u>2 399 591</u>	<u>4 114 563</u>
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT				
Reprises sur provisions pour impôt différé	15	0	0	93 204
Impôt sur les bénéfices	29	(525 321)	(479 918)	(918 384)
		<u>2 101 284</u>	<u>1 919 673</u>	<u>3 289 383</u>
RESULTAT NET DE LA PERIODE				
Résultat par action	12	1,051	0,960	1,645

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
(exprimé en dinars)

	Notes	du 1er janvier au 30 juin 2006	2005	Exercice 2005
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	32	77 567 814	73 779 022	151 010 112
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	33	(2 627 367)	(1 695 016)	(3 771 877)
Intérêts payés	34	(7 666 672)	(7 171 087)	(12 572 931)
Impôts et taxes payés	35	(3 236 787)	(2 025 351)	(4 988 713)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations destinées à la location	36	(78 600 395)	(73 357 451)	(146 707 159)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations destinées à la location	37	3 736 903	2 081 634	6 557 532
Autres flux de trésorerie	42	2 423 308	321 474	(1 935 452)
		<u>(8 403 196)</u>	<u>(8 066 775)</u>	<u>(12 408 488)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	38	(100 011)	(186 198)	(367 923)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		0	21 070	46 170
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	39	(4 865 842)	(3 122 125)	(4 312 770)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	40	2 448 339	708 827	1 261 211
		<u>(2 517 514)</u>	<u>(2 578 426)</u>	<u>(3 373 312)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions	41	(2 998 840)	(3 079 740)	(3 079 740)
Encaissements provenant des emprunts		44 766 910	34 499 612	72 338 875
Remboursement d'emprunts		(42 042 382)	(20 011 485)	(52 015 252)
Flux liés au financement à court terme		5 400 000	(3 250 000)	750 000
		<u>5 125 688</u>	<u>8 158 387</u>	<u>17 993 883</u>
		<u>(5 795 022)</u>	<u>(2 486 814)</u>	<u>2 212 083</u>
Variation de trésorerie				
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		4 198 162	1 986 079	1 986 079
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	30	(1 596 860)	(500 735)	4 198 162

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société a été créée en octobre 1984 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel.

L'assemblée générale extraordinaire du 5 avril 1994 a étendu l'objet social aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité «affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital initial s'élève à quatre millions de Dinars (4.000.000) divisé en quatre cent mille (400.000) actions de dix dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 août 1992 a décidé de porter le capital à : 8.000.000 Dinars par la création de 400.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital social par incorporation directe d'une somme de 2.000.000 Dinars à prélever sur les réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.000.000 Dinars à la création de 200.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 800.000 actions en quatre tranches égales de 50.000 actions chacune portant jouissance respectivement le 1er janvier 1993, le 1er janvier 1994, le 1er janvier 1995 et le 1er janvier 1996.

Enfin, l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} novembre 2001 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation d'une somme de 10.000.000 Dinars, à prélever sur le compte « Report à nouveau ».

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 10.000.000 Dinars à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 1.000.000 actions en quatre tranches égales de 250.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2001, le 1er janvier 2002, le 1er janvier 2003 et le 1er janvier 2004, à raison de :

- ***1 action nouvelle pour 4 anciennes pour la 1^{ère} tranche***
- ***1 action nouvelle pour 5 anciennes pour la 2^{ème} tranche***
- ***1 action nouvelle pour 6 anciennes pour la 3^{ème} tranche***
- ***1 action nouvelle pour 7 anciennes pour la 4^{ème} tranche***

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2006 à la somme de 20.000.000 Dinars divisé en 2.000.000 actions de 10 Dinars chacune.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits, et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Immobilisations exploitées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33%
- Constructions sur sol d'autrui	5 ans	20%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	7 ans	15%
- Installations générales	10 ans	10%

2-2 : Immobilisations destinées à la location

Les immobilisations destinées à la location sont les biens acquis par la société et donnés en location pour une durée qui varie entre trois et sept ans. Elles sont de ce fait enregistrées à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions).

Tous les biens donnés en location sont couverts par une police d'assurance « tous risques ».

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Le mode d'amortissement appliqué pour ces immobilisations est l'amortissement progressif sur la durée du bail. Selon cette méthode, l'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion de capital incluse dans chaque loyer facturé.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

De même, le coût d'entrée des immobilisations peut subir des modifications et ce, à l'occasion d'une consolidation d'impayés ou d'une location de biens récupérés.

2-3 : Portefeuille titres

Les titres de participation et les titres immobilisés sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition.

2-4 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

2 -5 : Politique de provisions

La société constitue annuellement une provision globale égale à 1% (1,5% de 1996 à 2000) de l'encours des loyers. Cette proportion couvre aussi bien le principal que les produits réservés.

Parallèlement, les normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire n° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 décembre 1991 sont appliquées.

Dans le cas où le montant de la provision résultant de l'application de la circulaire est inférieur à celui calculé en référence à l'encours du loyer; l'excédent est porté au passif du bilan sous la rubrique des provisions pour risques.

Dans le cas contraire, l'écart dégagé est prélevé sur la provision inscrite au passif du bilan et en cas d'insuffisance il est procédé à la dotation d'une provision complémentaire.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-5-4 Les classes sont au nombre de 5 :

Minimum de provision
A appliquer par classe

. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-5-5 Les garanties reçues

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

2-5-6 La valeur du matériel en leasing :

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

- . Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- . Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- . Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

? La valeur des hypothèques prise en garantie ne peut être supérieure au montant de la base locative du contrat de leasing auquel elle se rapporte. Une décote de 10% l'an est appliquée rétroactivement sur la valeur de l'hypothèque initialement retenue.

? Pour les contrats de leasing mobilier au contentieux et à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement, la valeur du matériel retenu comme garantie sera considérée nulle dans chacun des cas suivants :

a/ le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu.

b/ le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

2-6 : Comptabilisation des revenus

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-7 : Impôts sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Jusqu'au 31 décembre 1999, la société était autorisée, pour le calcul de l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à appliquer aussi bien l'amortissement accéléré que l'amortissement dégressif pour les biens d'équipement exploités sous forme de leasing et ce, à l'exclusion du mobilier et matériel de bureau et des voitures de tourisme.

L'application de ces modes d'amortissement, a conduit la société à :

- Réintégrer les amortissements financiers, constatés comptablement ;
- Déduire les amortissements fiscaux ;
- Suivre les discordances dégagées pour chaque contrat, et en tenir compte à l'occasion de chaque cession, au niveau du tableau de détermination du résultat fiscal.

A partir de l'an 2000, les amortissements financiers relatifs aux biens objets de contrats de leasing, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n° 2000-98 du 25 décembre 2000.

Toutefois, les discordances entre les amortissements financiers et les amortissements fiscaux, nées avant l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions, font l'objet d'un suivi et seront apurées progressivement par le biais de retraitements (réintégration ou déduction) au niveau du tableau de détermination du résultat fiscal.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 décembre 2001). La loi de finance pour la gestion 2005, a porté ce taux à 85% qui demeure en vigueur jusqu'à l'an 2006. De sa part, la loi de finance pour la gestion 2006 a relevé ce taux à 100% applicable jusqu'au 31 décembre 2009.

2-8 : Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements				Valeur comptable nette			
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période		Cessions ou transferts	Mise en rebut	Fin de période
Logiciels	33%	1 600 010	23 985	-	-	-	1 623 995	1 294 270	109 504	-	-	1 403 774	220 221
Logiciels (en cours)		32 639	18 210	-	-	50 849	-	-	-	-	-	-	50 849
TOTAUX		1 632 649	42 195	-	-	1 674 844	1 294 270	109 504	-	-	-	1 403 774	271 070

NOTE 4 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements				Valeur comptable nette			
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période		Cessions ou transferts	Mise en rebut	Fin de période
Terrain	0%	39 168	-	-	-	-	39 168	-	-	-	-	-	39 168
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	-	30 670	30 670	-	-	-	30 670	0
Matériel de transport	20%	211 826	1 016	-	0	212 842	74 525	20 802	0	-	-	95 327	117 515
Mobilier de bureau	10%	670 256	11 986	-	-	682 242	404 635	21 149	-	-	-	425 784	256 458
Matériel informatique	15% et 33%	995 616	22 648	-	0	1 018 264	848 639	29 347	-	-	-	877 986	140 278
Installations générales	10%	455 567	8 487	-	-	464 054	310 307	14 706	-	-	-	325 013	139 041
TOTAUX		2 403 103	44 137	-	0	2 447 240	1 668 776	86 004	0	-	-	1 754 780	692 460

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire, un lot de matériel informatique étant amorti selon le mode dégressif.

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

Les immobilisations destinées à la location s'analysent comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissements</u>	<u>Valeur Nette</u>
- Immobilisations en location	409 386 933	(184 796 779)	224 590 154
- Immobilisations, contrats suspendus	32 723 153	(17 966 894)	14 756 259
- Immobilisations, contrats échus	123 170 425	(122 848 837)	321 588
- Immobilisations en cours	2 850 565		2 850 565
Totaux	<u>568 131 076</u>	<u>(325 612 510)</u>	<u>242 518 566</u>
- Provisions pour dépréciation		(7 383 167)	(7 383 167)
- Soldes au 30 juin 2006	<u>568 131 076</u>	<u>(332 995 677)</u>	<u>235 135 399</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur ce poste sont indiqués ci-après :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissements et provisions</u>	<u>Valeur nette</u>
Soldes au 31 décembre 2005	<u>540 632 720</u>	<u>(317 157 417)</u>	<u>223 475 303</u>
Additions de la période			
- Investissements	71 226 281	-	71 226 281
- Relocations	342 450	-	342 450
Retraits de la période			
- Cessions à la valeur résiduelle	(33 862 284)	33 745 067	(117 217)
- Cessions anticipées	(9 415 623)	5 884 342	(3 531 281)
- Relocations	(792 468)	554 049	(238 419)
- Régularisations	0	0	0
Amortissements de la période		(55 927 744)	(55 927 744)
Provisions de la période			
- Dotations		(904 061)	(904 061)
- Reprises		810 087	810 087
- Soldes au 30 juin 2006	<u>568 131 076</u>	<u>(332 995 677)</u>	<u>235 135 399</u>

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION (suite)**5.1 : Analyse par secteur d'activité**

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Encours (a)</u>
Bâtiment et travaux publics		
Entreprises de BTP	73 613 460	25 807 374
Carrières	8 019 183	2 481 472
Matériaux de construction	9 515 145	2 514 755
Industrie		
Textile, cuir et chaussures	24 542 452	7 675 566
Agro-alimentaire	64 092 630	23 836 670
Industries diverses	95 110 983	43 053 290
Tourisme et para tourisme	50 655 928	20 405 300
Commerces et services		
Transport	38 895 791	14 686 055
Médical et para-médical	13 535 139	6 696 894
Commerce	130 585 385	62 068 408
Services	58 195 987	25 891 691
Divers	1 368 994	1 097
Total	<u>568 131 076</u>	<u>235 118 573</u>

5.2 : Analyse par type de matériel

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Encours (a)</u>
Matériels de BTP	60 794 779	18 449 975
Equipements hôteliers	10 718 464	2 806 146
Equipements industriels	92 968 653	33 498 910
Matériels informatiques	4 631 531	1 596 715
Véhicules légers	166 431 727	73 397 516
Matériels de manutention	7 848 564	2 527 949
Matériels de transport en commun	13 604 909	4 554 974
Matériels de transport de marchandises	70 193 007	25 347 650
Matériels médical et para-médical	7 250 863	1 883 513
Matériel divers	19 299 915	5 970 015
Sous total	<u>453 742 412</u>	<u>170 033 363</u>
Immobilier	114 388 664	65 085 210
Total	<u>568 131 076</u>	<u>235 118 573</u>

(a) Valeur comptable nette compte non tenu des régularisations des amortissements inclus dans les loyers perçus d'avance à la clôture de la période.

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	30-juin		31 décembre
	2006	2005	2005
Titres de participation	21 908 899	16 411 877	16 211 877
Titres immobilisés	5 872 160	4 923 240	5 809 540
Prêts au personnel	780 657	827 333	770 506
Dépôts et cautionnements versés	18 980	17 880	17 880
Montant brut	28 580 696	22 180 330	22 809 803
A déduire :			
Versements restant à effectuer sur titres de participation	(3 803 391)	(450 000)	(450 000)
Montant libéré	24 777 305	21 730 330	22 359 803
A déduire :			
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(801 833)	(782 671)	(1 147 245)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(87 127)	(150 490)	(87 127)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(17 880)	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(9 906)		(9 906)
Montant net	23 860 559	20 779 289	21 097 645

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2005	16 211 877	15 761 877	450 000
Additions de la période			
- Maghreb Leasing Algerie	6 706 781	3 353 390	3 353 391
- HOLDEFI	812 886	812 886	0
Cessions de la période			
- Sté Immob Méditerranéenne de Tunisie	(500 000)	(500 000)	0
Diminution des participations par réduction de capital			
- Tunisie Sicar	(220 000)	(220 000)	0
- Tuninvest Sicar	(352 645)	(352 645)	0
- Tuninvest International Sicar	(750 000)	(750 000)	0
Soldes au 30 Juin 2006	21 908 899	18 105 508	3 803 391

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée
Soldes au 31 Décembre 2005	5 809 540	5 809 540
Additions de la période		
- Société KOKET	200 000	200 000
- Société BYZACENE	300 000	300 000
Cessions de la période		
- GAN	(83 340)	(83 340)
- STPA	(165 000)	(165 000)
- FLEXOPRINT	(162 000)	(162 000)
- Tourisme Balnéaire et Saharien	(27 040)	(27 040)
Soldes au 30 Juin 2006	5 872 160	5 872 160

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES (suite)

Les titres de participation s'analysent au 30 juin 2006 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	Partie non libérée	Date souscription	% détenu
Tuninvest Sicar	352 645	6,50	2 460 631		1994/2001/2002	35,98%
Tunis Sicar	131 999	10,00	1 319 990		1997	44,00%
Tunisie Valeurs	15 000	100,00	1 617 699	450 000	1991/92/96/98/2004	30,00%
Tuninvest International Sicar	175 000	10,00	1 750 000		1998	25,00%
Tunisie Factoring	239 997	10,00	2 399 970		1999	54,54%
Tunis Call Center	29 997	10,00	299 970		1998/2004/2005	28,57%
Sté Immob Méditerranéenne de Tunisie	28 306	100,00	2 830 600		1998/2003/2005	69,04%
S T I F	1	10,00	10		2000	-
Tuninvest Innovations Sicar	150 000	10,00	1 500 000		2002	27,27%
Société moderne de titrisation	500	100,00	50 000		2002	10,00%
Esprit	5 000	10,00	50 000		2003	28,40%
Tunisie LLD	501	100,00	10 822		2003	20,04%
Polyclinique La Marsa	420	100,00	99 540		2005	2,29%
Maghreb Leasing Algerie	359 999		6 706 781	3 353 391	2006	36,00%
HOLDEFI	44 762		812 886		2006	4,60%
			<u>21 908 899</u>	<u>3 803 391</u>		

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2006 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	Partie non libérée	Date souscription	Observation
* B.T.S	500	10	5 000		1997	(*)
* Tourisme Balnéaire et Saharien	18 683	10	186 830		2000	(*)
* FLEXOPRINT	0	500	0		2001	(*)
* AVITOP	3 366	10	33 660		2001	(*)
* S.T.P.A	660	500	330 000		2003	(*)
* GAN	16 666	10	166 660		2003	(*)
* Etablissement Abdelmoula	13 109	26,700	350 010		2004	(*)
* Hotel GRANADA	100 000	10	1 000 000		2004	(*)
* Société Hasdrubal Thalassa Hotels	1 000	1 000	1 000 000		2005	(*)
* Société Agricole Saouef	100 000	10	1 000 000		2005	(*)
* Société Consortium des Immobilières Maghrébines	10 000	100	1 000 000		2005	(*)
* Société Méhari Hammamet	3 000	100	300 000		2005	(*)
* Société KOKET	2 000	100	200 000		2006	(*)
* Société BYZACENE	3 000	100	300 000		2006	(*)
			<u>5 872 160</u>	<u>0</u>		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

TABLEAU DE MOUVEMENT DES AUTRES ACTIFS NON COURANTS
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2006
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette	
		Début de période	Addition	Transfert	Fin de période	Début de période	Dotation de la période		Fin de période
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	1 545 437	0	0	1 545 437	870 755	151 805	0	522 877
TOTAUX		1 545 437	0	0	1 545 437	870 755	151 805	0	522 877

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE 8 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	30-juin 2006	2005	31 décembre 2005
<u>Clients ordinaires</u>			
- Impayés	5 592 414	5 710 753	4 929 092
- Intérêts de retard à facturer	19 710	21 337	19 819
Montant brut	<u>5 612 124</u>	<u>5 732 090</u>	<u>4 948 911</u>
A déduire :			
- Provisions	(2 154 086)	(1 907 269)	(1 527 909)
- Produits réservés	(1 183 491)	(921 649)	(1 001 315)
Montant net	<u>2 274 547</u>	<u>2 903 172</u>	<u>2 419 687</u>
<u>Clients litigieux</u>			
- Impayés	12 485 531	12 224 810	12 502 362
- Créances radiées	148 558	0	0
Montant brut	<u>12 634 089</u>	<u>12 224 810</u>	<u>12 502 362</u>
A déduire :			
- Provisions	(10 123 752)	(8 941 497)	(9 686 044)
- Produits réservés	(1 850 648)	(1 875 996)	(1 866 194)
- Provisions sur créances radiées	(148 558)	0	0
Montant net	<u>511 131</u>	<u>1 407 317</u>	<u>950 124</u>
Solde des clients et comptes rattachés	<u>2 785 678</u>	<u>4 310 489</u>	<u>3 369 811</u>

Note 8 (suite) : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE				TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	
Encours financiers (a)	194 230 252	17 471 195	6 522 555	503 613	16 390 958
Impayés (b)	735 358	691 685	1 202 372	98 927	15 349 603
Avances et acomptes reçus	(1 497 025)	(98 789)	0	(12 956)	(1 764 086)
Produits à recevoir	19 710	0	0	0	19 710
ENCOURS GLOBAL	193 488 295	18 064 091	7 724 927	589 584	31 585 245
Ratio des actifs non performants(B2,B3 et B4) (c)			3,05%	0,24%	12,54%
ENGAGEMENTS HORS BILAN				15,82%	
	3 423 688	581 911	0	0	0
TOTAL ENGAGEMENTS	196 911 982	18 646 001	7 724 927	589 584	31 585 245
Produits réservés	0	186 501	268 658	21 090	2 557 890
Provisions affectées sur les impayés (d)	0	0	2 15 745	11 999	12 050 093
Provisions affectées sur les encours	0	0	16 077	5 914	7 383 167
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	0	186 501	500 480	39 003	21 969 159
ENGAGEMENTS NETS					
	196 911 982	18 459 501	7 224 447	550 581	9 616 086
Ratio de couverture des engagements par les provisions et agios réservés (e)			6,48%	6,47%	69,21%
					56,64%

- (a) Valeur comptable nette des immobilisations en location, compte non tenu des régularisations des amortissements inclus dans les loyers perçus d'avance à la clôture de la période.
- (b) Compte non tenu des créances radiées.
- (c) Le ratio d'actifs non performants (B2,B3 et B4) au 30/06/2006 s'établit à 15.82% contre 15.57% au 31/12/2005.
- (d) Compte non tenu des provisions sur créances radiées.
- (e) Le ratio de couverture des engagements par les provisions et agios réservés s'établit au 30/06/2006 à 56.64% contre 57.01% au 31/12/2005.

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	30-juin		31 décembre
	2006	2005	2005
- Fournisseurs d'exploitation, avances	13 680	0	0
- Fournisseurs d'immobilisations, avances	3 423 993	792 844	1 636 020
- Avances et acomptes au personnel	14 851	8 146	11 421
- Crédit de TVA	375 399	142 508	0
- Acomptes provisionnels	275 515	292 085	0
- Compte courant Tunisie Factoring	35 675	31 811	35 675
- Compte courant S I M T	1 517 986	230 950	1 293 407
- Compte courant Tunisie LLD	1 064 759	0	1 000 618
- Adhérents, contrats résiliés	47 608	47 608	47 608
- Autres comptes débiteurs	407 812	1 228 186	340 331
- Produits à recevoir des tiers	65 916	38 741	71 245
- Produits à recevoir sur contrats de portages	427 608	345 332	421 848
- Compte d'attente	43 663	66 195	80 024
- Charges constatées d'avance	862 869	931 270	745 555
Total brut	8 577 334	4 155 676	5 683 752
A déduire			
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(368 084)	(30 621)	(30 621)
- Provisions pour dépréciation des comptes adhérents	(47 890)	(47 890)	(47 890)
- Provisions pour dépréciation du compte d'attente	(33 979)	(32 716)	(37 064)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(46 114)	(38 362)	(46 114)
Total net	8 081 267	4 006 087	5 522 063

NOTE 10 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

L'analyse des placements et autres actifs financiers se présente comme suit :

	30-juin		31 décembre
	2006	2005	2005
- Titres de placement	100 000	0	1 448 418
- Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	211 645	202 857	211 645
Total	311 645	202 857	1 660 063

NOTE 11 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	30-juin		31 décembre
	2006	2005	2005
- Banques	3 960 634	4 189 280	4 565 207
- Caisses	4 516	5 975	4 386
Total	3 965 150	4 195 255	4 569 593

NOTE 12 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30-juin		31 décembre
		2006	2005	2005
- Capital social	(A)	20 000 000	20 000 000	20 000 000
- Réserve légale	(B)	2 000 000	1 703 396	1 703 396
- Autres réserves		3 776 843	3 776 843	3 776 843
- Résultats reportés		8 749 623	8 756 843	8 756 843
Total des capitaux propres avant résultat de la période		<u>34 526 466</u>	<u>34 237 082</u>	<u>34 237 082</u>
Résultat de la période		2 101 284	1 919 673	3 289 383
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(C)	<u>36 627 750</u>	<u>36 156 755</u>	<u>37 526 465</u>

Résultat par action:

		30-juin		31 décembre
		2006	2005	2005
Résultat de la période (1)		2 101 284	1 919 673	3 289 383
Nombre d'actions (2)		2 000 000	2 000 000	2 000 000
Résultat par action (1) / (2)	(D)	1,051	0,960	1,645

(A) Au 30 juin 2006, le capital social est de DT : 20.000.000 composé de 2.000.000 actions d'une valeur nominale de DT : 10 libérée en totalité (voir note 1).

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint

(D) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

TABEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
PERIODE CLOSE LE 30 juin 2006
 (exprimé en dinars)

	Capital social	Actions Propres	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Réserve légale	Autres réserves	Réserves pour réinvestissement	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2004	20 000 000	0	0	1 558 905	40 000	5 036 843	9 092 509	2 889 825	38 618 082
Affectations approuvées par l'A.G.O du 05/05/2005				144 491			2 745 334	(2 889 825)	0
Dividendes et tantièmes versés sur le bénéfice de 2004							(3 081 000)		(3 081 000)
Cinquième résolution approuvée par L'A.G.O du 05/05/2005					5 036 843	(5 036 843)			0
Cinquième résolution approuvée par L'A.G.O du 05/05/2005					(1 300 000)				(1 300 000)
Résultat au 31 décembre 2005								3 289 383	3 289 383
Solde au 31 Décembre 2005	20 000 000	0	0	1 703 396	3 776 843	0	8 756 843	3 289 383	37 526 465
Affectations approuvées par l'A.G.O du 08/06/2006				296 603			2 992 780	(3 289 383)	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2005							(3 000 000)		(3 000 000)
Résultat au 30 juin 2006								2 101 284	2 101 284
Solde au 30 juin 2006	20 000 000	0	0	2 000 000	3 776 843	0	8 749 623	2 101 284	36 627 750

NOTE 13 : EMPRUNT

TABLEAU DES EMPRUNTS AU 30 JUIN 2006

(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
						Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>BANQUES LOCALES</u>		40 348 995	41 000 000	24 974 463	56 374 532	28 505 247	27 869 285
* AMEN BANK	7 000 000	0	7 000 000	437 500	6 562 500	4 812 500	1 750 000
* AMEN BANK	10 000 000	5 625 000	0	1 250 000	4 375 000	1 875 000	2 500 000
* STUSID	2 500 000	750 000	0	250 000	500 000	0	500 000
* BTKD	2 000 000	506 000	0	332 000	174 000	0	174 000
* BTKD	3 000 000	2 250 000	0	375 000	1 875 000	1 125 000	750 000
* B.E.S.T BANK	3 000 000	10 000 000	20 000 000	20 000 000	10 000 000	0	10 000 000
* A.B.C TUNISIE	3 250 000	3 250 000	0	0	3 250 000	0	3 250 000
* TRESOR TUNISIEN	14 319 000	14 319 000	0	0	14 319 000	14 319 000	0
* BANQUE DE L'HABITAT	5 000 000	3 648 995	0	329 963	3 319 032	2 623 747	695 285
* CITIBANK	2 000 000	0	2 000 000	2 000 000	0	0	0
* CITIBANK	3 000 000	0	3 000 000	0	3 000 000	0	3 000 000
* CITIBANK	2 000 000	0	2 000 000	0	2 000 000	0	2 000 000
* CITIBANK	2 000 000	0	2 000 000	0	2 000 000	0	2 000 000
* BTE	5 000 000	0	5 000 000	0	5 000 000	3 750 000	1 250 000
<u>BILLETS DE TRESORERIE</u>		6 000 000	3 000 000	2 000 000	7 000 000	3 000 000	4 000 000
<u>BANQUES ETRANGERES</u>		55 765 047	766 910	3 067 921	53 464 036	43 389 433	10 074 603
* Crédit BIRD 3678 TUN	6 000 000	3 329 432	0	214 170	3 115 262	2 690 242	425 020
* Etat (ligne BIRD 3671 TUN)	6 000 000	3 744 287	0	340 392	3 403 895	2 723 118	680 777
* Crédit FMO IV	3 000 000	2 076 000	0	519 000	1 557 000	519 000	1 038 000
* JEXIM BANK	1 400 000 000	7 737 924	0	703 448	7 034 476	5 627 580	1 406 896
* BEI (credit participatif)	1 279 738	1 289 398	0	0	1 289 398	1 289 398	0
* B.A.D	8 000 000	7 745 467	0	1 290 911	6 454 556	3 872 733	2 581 823
* B.E.I	7 148 963	17 070 763	766 910	0	17 837 673	15 314 995	2 522 678
* PROPARCO	4 000 000	6 380 776	0	0	6 380 776	5 542 367	838 409
* OPEC FUND	4 000 000	6 391 000	0	0	6 391 000	5 810 000	581 000
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES		102 114 042	44 766 910	30 042 384	116 838 568	74 894 680	41 943 888

NOTE 13 (Suite) : EMPRUNT**TABLEAU DES EMPRUNTS AU 30 JUIN 2006**
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
						Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
* Emprunt obligataire 2001 I	10 000 000	2 000 000		0	2 000 000	0	2 000 000
* Emprunt obligataire 2001 II	10 000 000	4 000 000		2 000 000	2 000 000	0	2 000 000
* Emprunt obligataire 2002 I	15 000 000	6 000 000		0	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2002 II	10 000 000	6 000 000	0	2 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000
* Emprunt obligataire 2003	10 000 000	8 000 000	0	2 000 000	6 000 000	4 000 000	2 000 000
* Emprunt obligataire 2004	15 000 000	12 000 000	0	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2004 II	15 000 000	15 000 000	0	3 000 000	12 000 000	9 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2005 I	15 000 000	15 000 000	0	0	15 000 000	12 000 000	3 000 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		68 000 000	0	12 000 000	56 000 000	36 000 000	20 000 000
TOTAL GENERAL		170 114 042	44 766 910	42 042 384	172 838 568	110 894 680	61 943 888

NOTE 14 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers se détaillent comme suit :	30-juin		31 décembre
	2006	2005	2005
- Dépôts et cautionnements reçus	4 633 510	5 823 226	4 619 832
<u>Total des autres passifs financiers</u>	<u>4 633 510</u>	<u>5 823 226</u>	<u>4 619 832</u>

NOTE 15 : PROVISIONS

Les provisions se détaillent par nature comme suit :	30-juin		31 décembre
	2006	2005	2005
- Provisions pour risques non identifiés (A)	21 316	115 400	419 266
- Provisions pour impôt différé	84 556	177 760	84 556
- Autres provisions pour risques	581 897	306 231	389 154
<u>Total des provisions</u>	<u>687 769</u>	<u>599 391</u>	<u>892 976</u>

(A) Voir note 2-5 : Politique de provisions

La variation du stock de de provisions pour risques non identifiés se détaille comme suit:

Solde au 31 décembre 2005	419 266
Provision affectée au cours du premier semestre 2006	(397 950)
Solde au 30 juin 2006	21 316

NOTE 16 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

Fournisseurs d'exploitation	30-juin		31 décembre
	2006	2005	2005
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	77 104	115 536	87 334
- Factures non parvenues	121 000	121 750	147 738
<u>Sous total</u>	<u>198 104</u>	<u>237 286</u>	<u>235 072</u>
Fournisseurs d'immobilisations			
- Factures d'achats d'immobilisations	2 844 629	2 682 770	2 319 543
- Effets à payer	6 831 767	8 119 131	4 513 432
- Factures non parvenues	2 179 985	370 653	1 824 091
- Retenues de garantie	345 409	306 385	338 482
<u>Sous total</u>	<u>12 201 790</u>	<u>11 478 939</u>	<u>8 995 548</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>12 399 894</u>	<u>11 716 225</u>	<u>9 230 620</u>

NOTE 17 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	30-juin		31 décembre
	2006	2005	2005
- Avances et acomptes reçus des clients	1 764 087	1 852 303	1 959 270
- Personnel, remunerations dues	16 064	183	2 483
- Personnel, provisions pour congés payés	268 575	224 185	216 422
- Personnel, autres charges à payer	189 572	122 891	168 051
- Etat, retenues sur salaires	39 011	28 538	25 487
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	60 896	19 420	77 822
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	34 259	10 942	97 124
- Etat, impôts sur les bénéfices	525 321	479 918	41 971
- Etat, TVA à payer	0	0	740 259
- Etat, autres impôts et taxes à payer	756 775	753 688	755 415
- Actionnaires, dividendes à payer	4 829	3 669	3 669
- C.N.S.S	118 315	94 444	102 372
- Autres comptes créditeurs	517 154	249 024	429 688
- Diverses charges à payer	85 048	84 000	27 000
- Charges à payer sur contrats de portage	49 922	19 790	28 636
- Loyers constatés d'avance	8 999 697	8 508 830	8 871 398
Total	13 429 525	12 451 825	13 547 067

NOTE 18 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	30-juin		31 décembre
	2006	2005	2005
- Echéances à moins d'un an sur emprunts obligataires	20 000 000	19 000 000	20 000 000
- Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires locaux	27 869 285	15 402 672	18 177 575
- Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires étrangers	10 074 603	6 129 507	7 157 631
- Echéances à moins d'un an sur billets de trésorerie à long terme	4 000 000	6 000 000	5 000 000
Sous total (voir note 13)	61 943 888	46 532 179	50 335 206
- Billets de trésorerie	26 250 000	16 850 000	20 850 000
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	1 697 812	1 607 148	2 750 803
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	629 500	545 844	594 411
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	861 567	992 974	944 219
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	8 200		0
- Banques, découverts	5 562 010	4 695 991	371 431
Total	96 952 977	71 224 136	75 846 070

NOTE 19 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	30-juin		31 décembre
	2006	2005	2005
- Loyers de leasing	67 614 855	62 052 340	128 422 579
- Intérêts intercalaires	160 544	128 809	293 272
Revenus bruts de leasing	67 775 399	62 181 149	128 715 851
- Intérêts de retard	291 498	269 490	694 551
- Produits réservés de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers	(288 638)	(174 897)	(415 599)
. Intérêts de retard	(156 407)	(142 004)	(231 612)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	156 951	197 965	433 127
. Intérêts de retard antérieurs	121 466	99 269	124 551
Variation des produits réservés	(166 628)	(19 667)	(89 533)
- Dotations aux amortissements des immobilisations en location	(55 927 744)	(50 928 475)	(105 949 931)
Total des revenus de leasing	11 972 525	11 502 497	23 370 938

NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	30-juin		31 décembre
	2006	2005	2005
- Intérêts des emprunts obligataires	2 196 009	2 199 437	4 659 335
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	1 622 090	1 344 998	2 722 746
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	1 672 236	1 482 022	3 200 641
- Intérêts des billets de trésorerie à long terme	8 200	123 575	61 274
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de Remboursement des emprunts	151 806	162 108	333 276
Total des charges financières des emprunts	5 650 341	5 312 140	10 977 272
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	84 048	159 092	195 322
- Intérêts sur opérations de financement (charges)	904 137	738 762	1 605 163
- Pénalités fiscales et sociales	635	0	28 683
- Autres	24 098	17 883	36 828
Total des autres charges financières	1 012 918	915 737	1 865 996
- Intérêts sur opérations de financement (produits)	0	0	(15 544)
Total général	6 663 259	6 227 877	12 827 724

NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	30-juin		31 décembre
	2006	2005	2005
- Produits des participations	945 203	450 582	450 582
- Produits des titres Immobilisés	175 333	107 496	299 450
- Revenus des autres créances immobilisées	22 706	22 155	58 493
- Revenus des valeurs mobilières de placement	3 310	451	23 928
Total	1 146 552	580 684	832 453

NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30-juin		31 décembre
	2006	2005	2005
- Salaires et complément de Salaires	916 060	771 814	1 583 876
- Bonus	151 000	125 000	175 000
- Indemnités représentatives de frais	65 389	40 257	125 066
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	175 218	141 609	286 530
- Autres charges sociales	96 925	64 099	100 061
Total	1 404 592	1 169 489	2 270 533

NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30-juin		31 décembre
	2006	2005	2005
- Achat de matières et fournitures	65 411	36 267	67 829
Total des achats	65 411	36 267	67 829
- Locations	143 157	123 921	249 453
- Charges locatives et de copropriété	19 573	17 755	36 008
- Entretien et réparations	65 472	55 209	113 250
- Primes d'assurances	26 340	21 086	56 346
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	90 369	96 908	216 266
Total des services extérieurs	344 911	314 879	671 323
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	188 641	174 761	425 146
- Publicités, publications, relations publiques	104 340	101 764	184 893
- Déplacements, missions et réceptions	176 118	138 863	273 909
- Frais postaux et de télécommunications	89 983	101 533	192 259
- Services bancaires et assimilés	76 544	75 068	157 888
Total des autres services extérieurs	635 626	591 989	1 234 095
- Jetons de présence	50 400	18 000	18 000
- Frais du contentieux	803	17 781	18 981
- Autres	3 000	2 071	5 633
Total des charges diverses	54 203	37 852	42 614
- Impôts et taxes sur rémunérations	39 428	22 029	47 516
- T.C.L	60 000	60 000	60 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	18 735	11 687	27 107
Total des impôts et taxes	118 163	93 716	134 623
Total général	1 218 314	1 074 703	2 150 484

NOTE 24 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	30-juin		31 décembre
	2006	2005	2005
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	2 357 402	2 937 871	4 436 829
- Dotations aux provisions sur avances fournisseurs	337 462	0	0
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 199 542)	(571 382)	(1 243 072)
Total des dotations aux provisions	1 495 322	2 366 489	3 193 757
- Reprises de provisions non affectées	(397 950)	(1 216 156)	(912 290)
- Dotations aux provisions non affectées	0	0	0
<u>Dotation nette aux provisions et résultat des créances radiées</u>	<u>1 097 372</u>	<u>1 150 333</u>	<u>2 281 467</u>

Compte tenu de la variation des produits réservés, les besoins de provisionnement de la société se sont élevés à 1661 950 dinars détaillés comme suit :

- Dotation nette aux provisions et résultat des créances radiées	1 495 322
- Variation des produits réservés	166 628
<u>Besoin au titre des créances douteuses</u>	<u>1 661 950</u>

Ce besoin de provisionnement a été couvert comme suit :

- Contribution de la période établie conformément à la politique générale de la société (1% de l'encours des loyers des contrats actifs)	1 264 000
- Complément prélevé sur les provisions non affectées	397 950
<u>Total</u>	<u>1 661 950</u>

NOTE 24 bis : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres se détaillent ainsi :

	30-juin		31 décembre
	2006	2005	2005
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres immobilisés	0	0	53 468
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	132 422	50 000	225 909
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de participation	(477 834)	(198 891)	(10 226)
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres immobilisés	0	0	(116 830)
Total	(345 412)	(148 891)	152 321

NOTE 25 : DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS PROPRES

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements se détaillent ainsi :

	30-juin		31 décembre
	2006	2005	2005
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	109 504	111 998	230 110
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	86 004	89 722	183 256
Total	195 508	201 720	413 366

NOTE 26 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements, de résorptions et de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	30-juin		31 décembre
	2006	2005	2005
- Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	0	0	9 906
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	0	0	12 100
- Dotations aux provisions pour risques et charges	443 930	98 761	181 684
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(3 085)	0	0
Total	440 845	98 761	203 690

NOTE 27 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	30-juin		31 décembre
	2006	2005	2005
- Produits nets sur cessions d'immobilisations en leasing	88 405	45 619	117 814
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	0	19 500	35 003
Total	88 405	65 119	152 817

NOTE 28 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	30-juin		31 décembre
	2006	2005	2005
- Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	318 728	2 183	30 521
- Reprise sur provisions pour risques fiscal et social	(251 186)	0	0
Total	67 542	2 183	30 521

NOTE 29 : IMPOTS SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices au 30 juin 2006 a été calculé sur la base d'une estimation au taux de 20%

NOTE 30 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

		30-juin		31 décembre
		2006	2005	2005
- Banques	+ Note 11	3 960 634	4 189 280	4 565 207
- Caisses	+ Note 11	4 516	5 976	4 386
- Banques, découverts	- Note 18	(5 562 010)	(4 695 991)	(371 431)
		<u>(1 596 860)</u>	<u>(500 735)</u>	<u>4 198 162</u>

NOTE 31 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

(en dinars) 30/06/2006 30/06/2005 31/12/2005

	30/06/2006	30/06/2005	31/12/2005
<i>PASSIFS EVENTUELS</i>	36 525 000	30 125 000	36 525 000
Cautions, avals et autres garanties données	36 525 000	30 125 000	36 525 000
<i>ENGAGEMENTS DONNES</i>	25 278 347	15 581 318	23 452 497
Engagements de financement en faveur de la clientèle	24 060 471	14 863 442	22 734 621
Engagements sur titres	1 217 876	717 876	717 876
<i>ENGAGEMENTS RECUS</i>	267 241 510	251 622 919	252 338 950
Cautions recus	10 225 000	10 225 000	10 225 000
Garanties reçues	4 299 920	7 393 836	5 141 526
Loyers à échoir sur contrats actifs	252 716 590	234 004 083	236 972 424
<i>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</i>	0	2 947 612	734 607
Emprunts extérieurs obtenus non encore encaissés:	0	2 947 612	734 607

Note complémentaire

Notes aux états de flux :

NOTE 32 : ENCAISSEMENTS RECUS DES CLIENTS

	30/06/2006
- Clients et comptes rattachés en début de période	17 451 273
- Clients et comptes rattachés en fin de période	(18 097 655)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	(1 959 270)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	1 764 087
- Plus ou moins values sur relocation	(104 031)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	(4 619 832)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	4 633 510
- Produits constatés d'avance en début de période	(8 871 398)
- Produits constatés d'avance en fin de période	8 999 697
- TVA collectées	10 623 264
- Revenus bruts de l'exercice	67 775 399
- Intérêts de retard	291 498
- Créances virées en Pertes	(318 728)
<u>Encaissements reçus des clients</u>	<u>77 567 814</u>

NOTE 33 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

	<u>2006</u>
- Avances et acomptes au personnel en début de période	(11 421)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	14 851
- Charges constatées d'avance en début de période	(745 555)
- Charges constatées d'avance en fin de période	862 869
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	235 072
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	(198 104)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	2 483
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	(16 064)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	216 422
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	(268 575)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	168 051
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	(189 572)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	25 487
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	(39 011)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	77 822
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	(60 896)
- C.N.S.S en début de période	102 372
- C.N.S.S en fin de période	(118 315)
- Diverses Charges à payer en début de période	27 000
- Diverses Charges à payer en fin de période	(85 048)
- Charges à payer sur contrats de portage en début de période	28 636
- Charges à payer sur contrats de portage en fin de période	(49 922)
- TVA, payées sur biens et services	144 043
- Charges de personnel	1 404 592
- Autres charges d'exploitation	1 218 314
- Impôts et taxes	(118 163)
<u>Sommes versés aux fournisseurs et au personnel</u>	<u>2 627 368</u>

NOTE 34 : INTERETS PAYES

	<u>2006</u>
- Frais d'émission d'emprunt	0
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en début de période	97 124
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en fin de période	(34 259)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires début de période	2 750 803
- Intérêts courus sur emprunts obligataires fin de période	(1 697 812)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	594 411
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	(629 500)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	944 219
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	(861 567)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période	0
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période	(8 200)
- Charges financières	6 663 259
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	(151 806)
<u>Intérêts payés</u>	<u>7 666 672</u>

NOTE 35 : IMPOTS ET TAXES PAYES

	<u>2006</u>
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	41 971
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	(525 321)
- Acomptes provisionnels	275 515
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	755 415
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	(756 775)
- TVA payées	2 802 498
- Impôts et taxes	118 163
- Impôts sur les bénéfices	525 321
<u>Impôts et taxes payés</u>	<u>3 236 787</u>

NOTE 36 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

	<u>2006</u>
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	8 995 548
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	(12 201 790)
- Fournisseurs, avances en début de période	(1 636 020)
- Fournisseurs, avances en fin de période	3 423 993

- Investissements en Immobilisations destinées à la location	71 226 281
- TVA sur Investissements	8 792 383
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations destinées à la location</u>	<u>78 600 395</u>

**NOTE 37 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION
D'IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION**

	<u>2006</u>
- Cessions d'immobilisations à la VR	117 217
- Cessions anticipées d'immobilisations	3 531 281
- Plus-values sur Cessions anticipées	88 405
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations destinées à la location</u>	<u>3 736 903</u>

**NOTE 38 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION
D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

	<u>2006</u>
- Fournisseurs, avances en début de période	0
- Fournisseurs, avances en fin de période	13 680
- Investissements en Immobilisations incorporelles	42 194
- Investissements en Immobilisations corporelles	44 137
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>	<u>100 011</u>

**NOTE 39 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION
D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

	<u>2006</u>
- Actions propres	0
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	4 166 277
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	500 000
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	1 100
	198 465
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>	<u>4 865 842</u>

**NOTE 40 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION
D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

	<u>2006</u>
- Actions propres	0
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	437 380
- Titres de participations cédés au cours de l'exercice	500 000
- Titres de participations remboursés au cours de l'exercice	1 322 645
- Remboursements sur obligations au cours de l'exercice	0
- Remboursements sur prêts au personnel	188 314
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>	<u>2 448 339</u>

NOTE 41 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

	<u>2006</u>
- Dividendes et tantièmes	3 000 000
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	3 669
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	(4 829)
- Dotation au fonds social	0
<u>Dividendes et autres distributions</u>	<u>2 998 840</u>

NOTE 42 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

	<u>2006</u>
- Produits à recevoir des tiers en début de période	71 245
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	(65 916)
- Produits à recevoir sur contrats de portage en début de période	421 848
- Produits à recevoir sur contrats de portage en fin de période	(427 608)
- Autres comptes débiteurs en début de période	340 331
- Autres comptes débiteurs en fin de période	(407 812)
- Compte courant Tunisie Factoring en début de période	35 675
- Compte courant Tunisie Factoring en fin de période	(35 675)
- Compte courant SIMT en début de période	1 293 407
- Compte courant SIMT en fin de période	(1 517 986)
- Transfert du compte Immobilisations propres au compte SIMT	0
- Compte courant Tunisie LLD en début de période	1 000 618
- Compte courant Tunisie LLD en fin de période	(1 064 759)
- Comptes d'attente en début de période	80 024
- Comptes d'attente en fin de période	(43 663)
- Placements en titres en début de période	1 448 418
- Placements en titres en fin de période	(100 000)
- Autres comptes créditeurs en début de période	(429 688)

- Autres comptes créditeurs en fin de période	517 154
- Produits des placements	1 146 552
- Autres produits d'exploitation	161 143
<u>Autres flux de trésorerie</u>	<u>2 423 308</u>



AMC Ernst & Young
Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

CABINET M.S. LOUZIR

Membre de l'ordre des experts comptables

Rue du Lac Victoria,
Résidence Lac 2001, Tanit Bloc A
1033, Les Berges du Lac, Tunis, Tunisie
Tél. : (216) 71 861 591 - 71 861 274 - Fax. : (216) 71 861 285



TUNISIE LEASING

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2006

En application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels de la société Tunisie Leasing couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2006. Ces états relèvent de la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers.

Nous avons conduit cet examen en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les états financiers semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais consiste à mettre en oeuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires et nous n'exprimons pas, en conséquence, une opinion d'audit.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'éléments pouvant affecter, de façon significative, la représentation fidèle des états financiers semestriels annexés au présent avis, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 30 août 2006

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young
Nouredine HAJJI

Cabinet M.S. Louzir
Mohamed LOUZIR

4.18- Engagements financiers au 30/06/06 :

(en dinars)

Type d'engagements	Valeur totale	tiers	dirigeants	Entreprises liées	associés	provisions
1-Engagements donnés						
a)garanties personnelles						
*cautionnement	36 300 000			36 300 000		
*aval						
*autres garanties						
b)garantie réelle						
*hypothèques						
*nantissement						
c)effets escomptés et non échus						
d)créances à l'exportation mobilisés						
e)abandon de créances						
f)engagement sur titre non libéré	3 803 391			3803 391		
g)engagement par signature	24 060 471	24 060 471				
TOTAL	64 163 862	24 060 471		40 103 391		
2-Engagements reçus						
a)garanties personnelles						
cautionnement	225 000	225 000				
*aval	10 000 000**	10 000 000				
*autres garanties	636 753	636 753				
b)garantie réelle						
*hypothèques	3 663 167	3 663 167				
*nantissement						
c)effets escomptés et non échus						
d)créances à l'exportation mobilisées						
e) autres engagements reçus	252 716 590	252 716 590				
TOTAL	267 241 510	267 241 510				
3-Engagements réciproques						
*emprunt obtenu non encore encaissé	0	0				
*crédit consenti non encore versé						
*opération de portage	767 876	267 876		500 000		
*crédit documentaire						
*commande d'immobilisation						
*commande de longue durée						
*contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
TOTAL	767 876	267 876		500 000		
2-Dettes garanties par des sûretés						
Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable		des biens donnés		en garantie
*emprunt obligataire						
*emprunt d'investissement						
*emprunt courant de gestion						
*autres						

* Cautions sur contrats de portage

** Aval sur billets de trésorerie

**4-19- ENCOURS DES CREDITS CONTRACTES PAR TUNISIE LEASING AU 30/06/06:
Encours des emprunts obligataires émis par TUNISIE LEASING :**

(en dinars)

INTITULE DE L'EMPRUNT	MONTANT EMIS	ENCOURS AU 31/12/2005	ENCOURS AU 30/06/2006
Emprunt Tunisie Leasing 2001/1	10.000.000	2.000.000	2.000.000
Emprunt Tunisie Leasing 2001/2	10.000.000	4.000.000	2.000.000
Emprunt Tunisie Leasing 2002/1	15.000.000	6.000.000	6.000.000
Emprunt Tunisie Leasing 2002/2	10.000.000	6.000.000	4.000.000
Emprunt Tunisie Leasing 2003	10.000.000	8.000.000	6.000.000
Emprunt Tunisie Leasing 2004/1	15.000.000	12.000.000	9.000.000
Emprunt Tunisie Leasing 2004/2	15.000.000	15.000.000	12.000.000
Emprunt Tunisie Leasing 2005/1	15.000.000	15.000.000	15.000.000
TOTAL	100.000.000	68.000.000	56.000.000

NB : TL a émis un emprunt en août 2006 pour un montant de 15MDt

Encours des Crédits bancaires contractés par TUNISIE LEASING :

INTITULE DU CREDIT BANCAIRE	MONTANT EMIS	TAUX D'INTERETS	ENCOURS (en DT) AU 31/12/2005	ENCOURS (en DT) AU 30/06/2006
Banques locales :			40.348.995	56.374.532
AMEN BANK	7.000.000	TMM+1%	0	6.562.500
AMEN BANK	10.000.000	TMM+1,25%	5.625.000	4.375.000
STUSID	2.500.000	TMM+1,5%	750.000	500.000
BTKD	2.000.000	TMM+1,75%	506.000	174.000
BTKD	3.000.000	TMM+1,75%	2.250.000	1.875.000
BEST BANK	3.000.000	TMM+1,5%	10.000.000	10.000.000
ABC TUNISIE	3.250.000	TMM+1,5%	3.250.000	3.250.000
TRESOR TUNISIEN	14.319.000	8,25%	14.319.000	14.319.000
BH	5.000.000	7%	3.648.995	3.319.032
CITIBANK	2.000.000	TMM+1.25%	0	0
CITIBANK	3.000.000	TMM+1.25%	0	3.000.000
CITIBANK	2.000.000	TMM+1.25%	0	2.000.000
CITIBANK	2.000.000	TMM+1.25%	0	2.000.000
BTE	5.000.000	TMM+1.5%	0	5.000.000
BILLETS DE TRESORERIE			6.000.000	7.000.000
Banques Etrangères :			55.765.047	55.765.047
Crédit BIRD 3678TUN	6.000.000 US\$	(a)	3.329.432	3.115.262
Etat (ligne BIRD 3671TUN)	6.000.000 US\$	(b)	3.744.287	3.403.895
Crédit FMO IV	3.000.000EUR	(d)	2.076.000	1.557.000
JEXIM BANK	1.400.000.000JPY	(e)	7.737.924	7.034.476
BEI (crédit participatif)	1.279.738ECU	(f)	1.289.398	1.289.398
BAD	8.000.000EUR	(h)	7.745.467	6.454.556
BEI	7.148.963 EUR	(i)	17.070.763	17.837.673
PROPARCO (Sur maximum 7 ans)	4.000.000 EUR	Taux de référence + 1.6%	6.380.776	6.380.776
OPEC FUND (Sur 7 ans)	4.000.000 EUR	Taux de référence + 1.6%	6.391.000	6.391.000
TOTAL			102.114.042	116.838.568

- (a) Le taux d'intérêt correspond au coût moyen des ressources majoré de 0,5%; Le risque de change est garanti par le fonds de péréquation de change moyennant le paiement, à chaque échéance, d'une commission égale au différentiel entre le TMM majoré de 0,5% et le taux du crédit.
- (b) L'Etat Tunisien a consenti le 27 Novembre 1995 à la société un financement subsidiaire sur le prêt BIRD n° 3671 TUN; Le financement a été consenti en dinars tunisiens pour l'équivalent de USS : 6.000.000, au taux du marché monétaire majoré de 0,5%, sans que ce taux ne soit inférieur au taux d'intérêt applicable au prêt.
- (c) Le crédit a été contracté pour un montant en dinars équivalent à EUR: 2.500.000, au taux du marché monétaire majoré de 1,25%, sans que ce taux ne soit inférieur à 7,5%.
- (d) Le crédit a été contracté pour un montant en dinars équivalent à EUR: 3.000.000, au taux du marché monétaire majoré de 1,25%, sans que ce taux ne soit inférieur à 7,5%.
- (e) L'Etat Tunisien a consenti le 15 Mai 1998 à la société un financement subsidiaire sur le prêt J. EXIM BANK du 27 Mai 1997; Le financement a été consenti en dinar tunisien pour l'équivalent de JPY : 14.000.000.000, au taux du marché monétaire majoré de 0,5%, sans que ce taux ne soit inférieur au taux d'intérêt applicable au prêt.
- (f) le crédit a été contracté pour un montant en dinars équivalent à ECU:1.279.738 (utilisations à fin 1998), rémunéré à concurrence de 75% des dividendes et 50% des plus values éventuelles des titres financés ; les moins values éventuelles seront supportées par la BEI.
- (g) le crédit a été contracté, sur autorisation de la BCT en date du 11/04/2002, pour la constitution d'un dépôt de garantie auprès de l'ABC TUNISIE. Ce dépôt est rémunéré aux mêmes conditions de rémunération du crédit.
- (h) Le crédit a été contracté pour un montant en dinars équivalent à EUR: 8.000.000, au taux d'intérêt fixe déterminé par la BAD et égal à un taux de base majoré de 1,7%.
- (i) le crédit a été contracté dans le cadre du Prêt Global Entreprises Tunisiennes III (EUROMEDII) à un taux d'intérêt fixe calculé au taux nominal annuel applicable, lors de chacune des notifications aux opérations de la BEI en EUR présentant en matière de régime d'amortissement et de durée, les mêmes caractéristiques que le versement concerné.

Encours des billets de trésorerie émis par TUNISIE LEASING y compris les billets de trésorerie classés au niveau des emprunts à moyen et long terme (cf page précédente) :

Souscripteur	Montant (en milliers de dinars)	Durée (en jours)	Taux
TUNISIE FACTORING	3 000	1090	7.60%
TUNISIE FACTORING	1 000	1220	7.60%
TUNISIE SICAV	3 000	80	6.00%
TUNISIE SICAV	2 000	100	6.00%
TUNISIE SICAV	3 000	180	6.00%
TUNISIE SICAV	1 500	70	6.00%
TUNISIE SICAV	1 500	90	6.00%
SANADETT SICAV	1 000	180	6.25%
SANADETT SICAV	2 000	190	6.25%
SANADETT SICAV	1 000	365	6.00%
SANADETT SICAV	1 000	360	6.00%
SANADETT SICAV	2 000	365	6.00%
SANADETT SICAV	3 000	730	6.15%
SICAV AMEN	3 000	360	6.00%
SICAV AMEN	3 000	180	6.16%
AXIS SICAV	750	365	6.50%
SICAV ENTREPRISE	1 500	70	6.00%
Total	33 250		

4.20. EVOLUTION DES REVENUS DE LEASING ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION :

(en dinars)

Désignation	30/06/06	30/06/05	31/12/05
Revenus de leasing	11 972 525	11 502 497	23 370 938
Produit net	6 455 818	5 855 304	11 375 667
Capital social	20 000 000	20 000 000	20 000 000
Nombre d'actions	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Résultat d'exploitation	2 605 742	2 336 655	3 992 267
Résultat d'exploitation par action	1.302	1.168	1.996
Revenus par action	5.986	5.751	11.685

4.21-EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT :

Désignation (en dinars)	30/06/06	30/06/05	31/12/05
Bénéfice net d'impôt (1)	2 101 284	1 919 673	3 289 383
Dotations aux amortissements et aux provisions (2)	1 388 313	1 301 923	3 050 844
Reprise sur provisions (3)	0	0	93 204
Marge brute d'autofinancement (1+2-3)	3 489 597	3 221 596	6 247 023

4.22-EVOLUTION DE LA STRUCTURE FINANCIERE :

(en dinars)

Désignation	30/06/06	30/06/05	31/12/05
Capitaux propres avant affectation (1)	36 627 750	36 156 755	37 526 465
Passifs non courants (2)	116 215 959	124 168 984	125 291 644
Capitaux permanents avant affectation (1)+(2)	152 843 709	160 325 739	162 818 109
Actifs non courants (3)	260 482 365	243 003 237	246 320 336
Fonds de roulement net (1)+(2)-(3)	-107 638 656	-82 677 498	-83 502 227

4.23- INDICATEURS DE GESTION ET RATIOS :

Désignation	30/06/06	30/06/05	31/12/2005
Indicateurs de gestion (en Millions de Dinars)			
Revenus bruts de leasing	67.775	62.181	128.7
Produit net	6.455	5.855	11.4
Résultat d'exploitation	2.605	2.336	3.992
Résultat net(1)	2.101	1.919	3.289
Engagements (2) (Immo en location nettes + Immo finan nettes + Clients bruts)	277.242	259.204	262.024
Fonds propres (avant RN) (3)	34.5	34.2	34.2
Clients & comptes rattachés (4)	18.246	17.956	17.451
Créances classées (5)	39.899	40.076	37.279
Total Provisions (6)	19.661	14.376	18.503
Total produits réservés (7)	3.034	2.797	2.868
Emprunts & concours bancaires moyens (8) (Moyenne des concours bancaires et emprunts entre l'année N et l'année N-1)	198.409	182.005	187.479
Charges financières (9)	6.663	6.227	12.828
Capitaux permanents (10)	152.843	160.325	162.818
Ratios propres aux sociétés de leasing			
Fonds propres/Engagements (3)/(2)	12.44%	13.19%	13.06%
Rentabilité des fonds propres (1)/(3)	6.08%	5.61%	9.61%
Couverture client ((6)+(7))/(4)	124.3%	95.6%	122.46%
Risque portefeuille (4)/(2)	6.58%	6.92%	6.66%
Taux de créances classées (5)/(2)	15.82%	18.46%	15.57%
Taux de financement apparent (9)/(8)	3.35%	3.42%	6.84%
Ratio de couverture des créances classées (6)+(7)/(5)*	56.8%	42.8%	57.3%
Ratio des Fonds propres selon circulaire 99-04 de la BCT **			15.43%
Ratios de structure			
Actifs non courants/Total bilan	94.51%	95.03%	94.22%
Actifs courants/Total bilan	5.49%	4.97%	5.78%
Capitaux propres/Total bilan	13.29%	14.14%	14.35%
Passifs non courants/Total bilan	42.16%	48.56%	47.92%
Passifs courants/Total bilan	44.55%	37.30%	37.72%
Ratios de gestion			
Charges de personnel/Revenus bruts du leasing	2.07%	1.88%	1.76%
Résultat d'exploitation/ Revenus bruts du leasing	3.84%	3.75%	3.10%
Revenus bruts du leasing /Capitaux propres	185%	172%	343%
Ratios de solvabilité			
Capitaux propres/passifs non courants	31.51%	29.11%	29.95%
Capitaux propres/Capitaux permanents	23.96%	22.55%	23.05%
Ratios de liquidité			
Produit net/revenu brut de leasing	9.52%	9.41%	8.84%
Actifs courants/Passifs courants	12.33%	13.32%	15.33%
Liquidités et équivalents de liquidité/passifs courants	3.22%	4.39%	4.63%

*Ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (banques et sociétés de leasing) que les fonds propres représentent au moins 8% du total de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus

** Compte non tenu des provisions non affectées.

Les Fonds propres sont avant affectation

4.24- COMPORTEMENT BOURSIER DE L'ACTION TL

Depuis le début de l'année 2006 le cours du titre Tunisie LEASING a connu un bond passant de 18.800DT à 24.900DT au 31/08/2006 enregistrant ainsi une performance dépassant les 40% (dividende compris).

A la date du 04/09/06, la valeur nominale de l'action Tunisie Leasing a été réduite de 10 à 5Dt.

Contrat de régulation : En application de l'article 19 de la loi 94-117 du 14/11/1994, l'AGO de la société TUNISIE LEASING tenue le 07/06/2001 a approuvé la proposition du CA relative à la mise en place d'un programme de régulation afin de réguler le cours et réduire sa fluctuation excessive. Le rachat ne concernerait que 10% du capital de la société TUNISIE LEASING. Ce programme a débuté le 19/09/2001 depuis cette date, 5 999 actions ont été rachetées dans le cadre de ce programme puis 6 416 actions ont été cédées (5 999 + 417 actions gratuites) le 23/10/2002. L'AGO du 10 /06/ 2004 a renouvelé son autorisation de rachat par la société de ses propres actions. Aucune opération n'a été réalisée dans le cadre de cette nouvelle autorisation.

Indicateurs boursiers :

Date d'introduction à la cote : 16 Mars 1992

Cours d'introduction : 17,850 D

Capitalisation boursière (au 31/12/2005): 37,6MD

Cours le plus haut depuis le 1^{er} Janvier 2005 ajusté en fonction du dividende et de la réduction du nominal: 13.850D

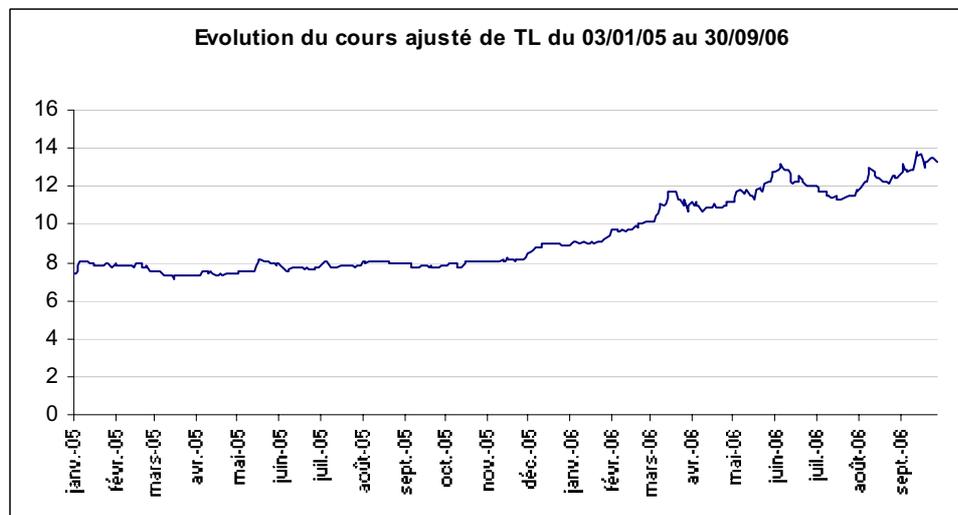
Cours le plus bas depuis le 1^{er} Janvier 2005 ajusté en fonction du dividende et de la réduction du nominal : 7.150 D

	31/12/2004	31/12/2005	30/09/2006 (1)
Bénéfice Par Action (en dinars)	1,445	1,644	-
Dividende Par Action (en dinars)	1,5	1,5	0.750 (2)
Date de détachement	27/05/2005	20/06/2006	20/06/2006
Nombre de titres admis (en millions)	2	2	4*
Nombre de titres traités (en millions)	0,275	0,404	0.498
Taux de rotation	13,75%	20,2%	12.45%
Cours fin de période (en dinars)	17,010	18,800	13.300
Capitalisation fin de période (en millions de dinars)	34,020	37,600	53.200
Dividend yield (%) (dividende/cours fin de période)	8,82%	7,98%	5.64%
PER (X) (Cours fin de période/Bénéfice par action)	9,69	11,43	16.18

* Le nombre d'actions est passé de 2millions à 4millions le 4/09/06 suite à une réduction de la valeur nominale de 10 à 5Dt

(1)Après réduction du nominal

(2) Dividende ajusté après réduction du nominal



Chapitre 5– ORGANES D’ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

5.1- CONSEIL D’ADMINISTRATION :

L’assemblée générale extraordinaire de TUNISIE LEASING du 22 mai 2003 a décidé la séparation des fonctions de Président du conseil d’administration et de directeur général.

5.1.1- Membre des organes d’administration et de direction:

Nom ou Raison sociale	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
Ahmed ABDELKE I	Lui même	Président	2006-2008	Tunis
Amen Bank	Karim BEN YEDDER	Administrateur	2006-2008	Tunis
Société Tuniso-Saoudienne d’Investissement et de Développement (STUSID)	Abdellatif MECHAAL	Administrateur	2006-2008	Tunis
Assurances COMAR	Lotfi BELHADJ KACEM	Administrateur	2006-2008	Tunis
PARENIN	Abdelatif JERIJNI	Administrateur	2006-2008	Tunis
M. Brahim ANENE	Lui même	Administrateur	2006-2008	Tunis
M. Rachid Naceur BEN HASSINE	Lui même	Administrateur	2006-2008	Tunis
M. Ahmed BEN JEMAA	Lui même	Administrateur	2006-2008	Tunis
M. Mohamed BOURAOU	Lui même	Administrateur	2006-2008	Tunis
M. Mongi LOUKIL	Lui même	Administrateur	2006-2008	Tunis
M. Aziz MEBAREK	Lui même	Administrateur	2006-2008	Tunis
M. ethi MESTIRI	Lui même	Administrateur	2006-2008	Tunis

5.1.2- Fonctions des membres des organes d’administration et de direction dans la société :

Président du conseil: Monsieur Ahmed ABDELKE I

Directeur Général : Monsieur ethi MESTIRI

Directeur Général Adjoint : Monsieur Hichem ZGHAL

5.1.3- Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années:

Mr Ahmed ABDELKE I : Président du conseil des sociétés suivantes: TUNISIE VALEURS, TUNINVEST INANCE GROUPE-T G.

Mr Ahmed BEN JEMAA : directeur général de SMART INANCE

Mr Brahim ANENE : Néant.

Mr Mohamed BOURAOU : président directeur général de TUNISIE ACTORING

M. Aziz MEBAREK : directeur associé à T G

M.Mongi LOUKIL : président directeur général de Carthage Tours et de PBHT

M. ethi MESTIRI : président du conseil de TUNISIE SICAV et de SICAV PLUS et directeur général de TUNINVEST SICAR et de TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR.

M. Rachid Naceur BEN HASSINE: Néant

5.1.4- Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés :

Membres	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
Ahmed ABDELKE I	Société Tunisienne financière de Participation -ST P, TUNISIE VALEURS, TUNISIE ACTORING, T G, Tunis Call Center TCC.
M. Brahim ANENE	TUNINVEST INNOVATIONS SICAR-TPR-BANK O A RICA-BADIS TRADING
M. Rachid Naceur BEN HASSINE	-
M. Ahmed BEN JEMAA	SMART FINANCE
M. Mohamed BOURAOUI	TUNISIE ACTORING, SIMT, STI
M. Mongi LOUKIL	AMEN BANK, PBHT, Palm Beach Gestion, ITI SICA
M. Aziz MEBAREK	T G, TUNINVEST CORPORATE FINANCE, TUNISIE ACTORING, STI
M. ethi MESTIRI	TUNISIE VALEURS, TUNISIE ACTORING, SICAV PLUS, SIMT, TCC, TUNISIE SICAV, ST P

5.1.5- Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société qu'ils représentent :

Membres	Représenté par	Fonction dans la société qu'il représente
Amen Bank	Karim BEN YEDDER	Secrétaire Général
Société Tuniso-Saoudienne d'Investissement et de Développement (STUSID)	Abdellatif MECHAAL	Directeur financier
COMAR	Lotfi BELHADJ KACEM	Directeur
PARENIN	Abdelatif JERIJNI	Président Directeur Général

5.2- INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIETE AU 31/12/2005:

5.2.1- Rémunérations et avantages en nature attribués au membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2005:

Rémunérations des membres des organes d'administration :

Les rémunérations des membres du Conseil d'Administration, constituées des jetons de présence et des tantièmes perçus en 2005 au titre de l'exercice 2004 s'élèvent à 99 000DT. Au titre de 2005, les rémunérations des membres du Conseil d'Administration sont constituées uniquement de jetons de présence pour un montant global de 18 000 DT.

Aucun avantage en nature n'est accordé aux membres des organes d'administration.

Rémunérations du Président du Conseil d'Administration:

Les rémunérations servies au Président du Conseil d'Administration au niveau du groupe TUNISIE LEASING s'élèvent à 100 000 DT bruts au titre de l'exercice 2005 dont 75 000DT à la charge de TUNISIE LEASING, 15 000DT à la charge de TUNISIE VALEURS et 10 000DT à la charge de T G.

Deux voitures de fonction lui sont affectées : elles présentent une valeur comptable nette de 50 408 DT au 31/12/2005.

Rémunérations des membres de direction :

Les rémunérations servies aux membres de direction s'élèvent à 173 700 DT bruts au titre de l'exercice 2005.

Deux voitures de fonction sont affectées aux membres des organes de direction et qui représentent une valeur comptable nette de 75 708 DT au 31/12/2005.

5.2.2- Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2005:

Aucun prêt ou garantie n'a été accordé en faveur des membres des organes d'administration et de direction.

5.3- CONTROLE :

Nom	Adresse	Mandat
Société AMC ERNST YOUNG Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par M. Noureddine HAJJI	Boulevard de la terre, centre urbain nord 1003 Tunis Tel : 70 749 111 ax : 70 749 045 E mail : tunisoffice@tn.ey.com	2006-2008*
Cabinet M S Louzir représentée par M. Med LOUZIR, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie	Résidence du Lac Victoria Résidence Lac 2001. Tanite Bloc A 1053 Les Berges du Lac Tel : 71 861 274 ax : 71 861 285	2006-2008**

* mandat renouvelé par l'AGO du 8 juin 2006

** deuxième Commissaire aux comptes nommé par l'AGO du 8 juin 2006

5.4- NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL ET UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL :

L'encours des concours accordés aux sociétés liées aux membres du Conseil d'Administration au 31/12/2005 est le suivant :

Administrateur	Encours de crédits accordés	Conditions
M Brahim ANANE (Sté PANILABO)	148 477 Dinars	A partir de 11%
M Mongi LOUKIL (Sté Palm Beach Gestion)	611 762 Dinars	10.78% sur 60 mois

- Le solde des crédits bancaires contractés auprès d'Amen Bank et de la STUSID s'élève au 31/12/2005 à respectivement 5,625 MD et 0,750 MD.

- Chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés liées aux administrateurs : 283 mDT

- Les comptes courants de TUNISIE LEASING ouverts auprès de Amen Bank et la STUSID accusent respectivement des soldes débiteurs de 471 400 DT et 23, 220 DT au 31/12/2005.

La société n'entretient pas de relations avec les autres sociétés du groupe Amen et les autres administrateurs.

Chapitre 6- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

6.1- EVOLUTION RECENTE ET ORIENTATION :

6.1.1- Evolution récente :

Les contrats approuvés au cours du premier semestre de l'année 2006 se sont élevés à 95,8 MD en hausse de 3,7% par rapport à l'année précédente qui avait enregistré un taux de croissance record de 19%.

L'examen de la structure des approbations confirme la bonne tenue du leasing équipement (+18,3%) et du leasing auto (+14,2%).

Les mises en forces ont enregistré une hausse de 8,3% par rapport au premier semestre de l'année précédente (72,6MD contre 67MD). La croissance a concerné le leasing auto (+21.9%), le leasing immobilier (+92,3%) du fait de la mise en force au cours du premier semestre 2006 d'opérations approuvées antérieurement. Par contre, la baisse a touché le leasing équipement (-17,1%) dont un rattrapage est attendu avant la fin de l'année compte tenu de la bonne évolution des approbations pour ce type de produit (+18,3%).

Les encours se sont élevés au 30 juin 2006 à 235,1 MD contre 220,1MD au 30 juin 2005 soit une évolution de 6,8%, la part des encours dans l'immobilier restant stable au niveau de 28% de l'ensemble des encours.

Indicateurs semestriels d'activité arrêtés au 30 juin 2006

En milliers de dinars	30/06/2005	30/06/2006	Variation	31/12/2005
Approbations	92 429	95 808	+3.66%	168 162
Mises en force	67 043	72 612	+8.31%	129 203
Encours financiers	220 122	235 119	+6.81%	223 413
Total des engagements courants (a)*	197 704	213 128	+7.80%	203 357**
Total des engagements classés (b)*	40 353	40 068	-0.71%	37 488
Total des engagements (c) = (a) + (b) *	238 057	253 197	+6.36%	240 845
Ratio des engagements classés (d) = (b) / (c)	16.95%	15.82%		15.6%
Ressources d'emprunt (Long terme et court terme)	164 447 ⁽¹⁾	199 089	+21.07%	170 323 ⁽¹⁾
Capitaux propres	36 157	36 628	+1.30%	37 526
Revenus bruts de leasing	62 181	67 775	+9,00%	128 716
Revenus nets de leasing	11 502	12 139 ⁽²⁾	+5.54%	23 371
Produits nets de leasing	5 855	6 618 ⁽²⁾	+13.03%	11 376
Total des charges d'exploitation	2 446	2 806(2)	+14.72%	4 834
Trésorerie nette	-500	- 1592	-218.4%	4 198

(1) ne tient pas compte des billets de trésorerie à court terme Les montants des ressources incluant les billets de trésorerie à court terme s'élèvent respectivement à 190 964mD au 31/12/2005 et 181 129mD au 30/06/05

(2) Chiffres provisoires tels que publiés par la société au titre des indicateurs d'activité comparés au 30/06/06. Les chiffres définitifs tels qu'ils ressortent des états financiers sont les suivants: revenus nets de leasing : 11 972mD ; produits nets de leasing 6 455mD ; Total des charges d'exploitation : 2 818mD.

*compte non tenu des avances et acomptes reçus des clients (cf Etats financiers, note relative à l'analyse et classification des créances sur la clientèle)

**compte non tenu des produits à recevoir.

6.1.2- Orientations stratégiques:

Comme indiqué dans le Prospectus d'émission de l'Emprunt Obligataire 2006-1 (Juillet 2006), les projets de développement (en Tunisie et dans les pays voisins) représentent de puissants moteurs de croissance et de rentabilité pour la période 2006-2011 ainsi et en Tunisie, la société vient d'ouvrir une nouvelle agence à Gabès pour une meilleure proximité à la clientèle du sud tunisien. A l'étranger, le premier semestre a enregistré le démarrage effectif de MAGHREB LEASING ALGERIE avec un volume d'approbations totalisant 274 millions de DA (4,3MD) et un montant des mises en force de l'ordre de 109 millions DA(1,7MD).Les premières opérations entamées confirment la forte demande du marché.

6.2- PERSPECTIVES D'AVENIR :

6.2.1-Hypothèses de base :

Les perspectives d'avenir de TUNISIE LEASING (2006-2011) ont été établies sur la base des états financiers au 30/06/06 et compte tenu des hypothèses suivantes :

- une croissance des mises en force de l'ordre de 8% en 2006 et de 10% ensuite.
- une baisse de 30 points de base de la marge d'intermédiation en 2006 et le maintien de cette marge jusqu'à 2011.
- une amélioration de 20 points de base du coût des ressources additionnelles.
- un maintien de la politique de provision.
- une augmentation de 14.25% des charges d'exploitation en 2006 et une augmentation moyenne de 8% ensuite.

Les hypothèses et les prévisions ne tiennent pas compte du projet de fusion avec AMEN LEASE en l'absence d'évaluation exacte de l'apport de cette dernière dans le portefeuille de TUNISIE LEASING.

Ces prévisions intègrent également les opérations d'augmentation de capital de la société et l'émission d'un emprunt subordonné, le tout pour un montant total de 35MDt tels que décidés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 08/06/06.

Les principaux changements dans les hypothèses par rapport à celles publiées dans le prospectus de l'emprunt obligataire 2006 –I portent sur 3 points :

✍ Au niveau des mises en forces : Les prévisions présentées au prospectus de l'emprunt obligataire 2006. Elles ont été préparées sur une base attendue fin 2005 de 125 MD de mises en force et une croissance de 15% pour l'année 2006. Cependant, les mises en force réalisées fin 2005 se sont élevées à 129 MD.

Compte tenu de la production réalisée, les prévisions ont été ajustées dans le sens d'une croissance de 8% au titre de 2006 pour atteindre les 139 MD et une évolution de 10% pour les années suivantes ; de ce fait, les rubriques relatives à l'exploitation (Revenus bruts de leasing et les dotations des immobilisations destinées à la location) ont été modifiées en conséquence.

✍ Au niveau des fonds propres : Les prévisions intègrent également l'opération de haut de bilan de 35MD décidée par l'Assemblée Générale du 8 juin 2006 et qui impacte la rubrique « charges financières ».

✍ Au niveau des frais généraux : Les charges d'exploitation ont été actualisées pour tenir compte de nouveaux faits (ouverture de l'agence de Gabès, honoraires de co-commissariat, ajustement de la rémunération des administrateurs...).

La société s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue à cette occasion d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions, l'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts seront insérés au niveau du rapport annuel.

La société s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

Evolution des mises en force

Compte tenu des mises en forces (ME) réalisées par la société au cours des derniers exercices et des réalisations jusqu'au 30 juin 2006, les ME de 2006 ont été estimées à 139MDt en évolution de 8% par rapport aux ME de 2005 puis une évolution de 10% est prévue à partir de 2007.

	Réalisés 2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
En millions de DT	129.2	139.0	152.9	168.2	185.0	203.5	223.9
taux d'évolution		8%	10%	10%	10%	10%	10%

Les revenus bruts de leasing

Les revenus bruts de leasing ont été estimés sur la base des MAE antérieurs et des ME prévues compte tenu d'un taux de placement moyen de 11.53% semblable au taux de placement réalisé au cours du 2^{ème} trimestre 2006.

Evolution des revenus bruts de leasing

	Réalisés 2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
En milliers de DT	128 716	138 161	158 064	176 413	200 806	211 821	229 543
taux d'évolution		7%	14%	12%	14%	5%	8%

Les dotations aux amortissements des immobilisations en location

	Réalisés 2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
En milliers de DT	105 950	113 335	130 049	145 754	167 994	176 499	190 694
Taux d'évolution		7%	15%	12%	15%	5%	8%

Les charges d'exploitation

En milliers de DT	Réalisés 2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Salaires	2 271	2 681	2 974	3 298	3 613	3 960	4 349
rais généraux	2 150	2 442	2 564	2 692	2 827	2 968	3 117
Amortissements techniques	413	400	440	484	532	586	644
Total	4 834	5 523	5 978	6 474	6 972	7 514	8 110
taux d'évolution		14.25%	8.24%	8.30%	7.69%	7.77%	7.93%

Autres charges d'exploitation (frais généraux)

	Réalisés 2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
En milliers de DT	2 150	2 442	2 564	2 692	2 827	2 968	3 117
Taux d'évolution		13.58%	5.00%	5.00%	5.00%	5.00%	5.00%

Les provisions nettes :

Les provisions nettes ont été déterminées conformément à la politique générale de la société, soit 1% des loyers futurs, de ce fait elles évolueront comme suit :

En milliers de DT	Réalisés 2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Dotations aux provisions	4 437	4 879	5 266	5 658	6 002	6 454	6 974
Reprise sur provisions	2 156	2 264	2 377	2 496	2 621	2 752	2 889
Autres pertes ordinaires	0	0	0	0	0	0	0
Provisions nettes	2 281	2 615	2 889	3 162	3 381	3 702	4 085
Taux d'évolution		15%	10%	9%	7%	9%	10%

Les fonds que la société projette de lever

La structure d'endettement de la société est caractérisée par le recours au marché obligataire en premier lieu et aux emprunts bancaires et aux crédits extérieurs en second lieu.

	Réalisés 2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Emprunts obligataires	30 000	40 000	40 000	40 000	40 000	50 000	50 000
Crédits Bancaires	28 250	49 000	20 000	20 000	20 000	20 000	30 000
Crédits E térieurs	14 089	4 674	14 700	13 000	12 000	16 000	17 000
Total emprunts	72 339	93 674	74 700	73 000	72 000	86 000	97 000

Les conditions retenues pour les nouvelles ressources sont les suivantes :

- Durée de remboursements des crédits (5 ans pour les emprunts obligataires, 4 ans pour les autres types de crédits)
- taux moyen : le coût des nouvelles ressources est de 6.75% pour 2006 et de 7% pour la période 2007-2011

Les emprunts et les concours bancaires évolueront comme suit :

Sur la période 2006-2011, l'encours des emprunts et des concours bancaires existant et à contracter évoluera comme suit :

	Réalisés 2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Emprunts obligataires	68 000	88 000	102 000	113 000	118 000	130 000	140 000
Emprunts bancaires et extérieurs	96 114	101 102	101 879	98 238	92 847	87 139	98 638
Total emprunts	164 114	189 102	203 879	211 238	210 847	217 139	238 638
Autres Concours bancaires et autres passifs financiers	31 511	13 886	16 075	26 117	38 623	52 053	56 319
Total	195 625	202 988	219 954	237 355	249 470	269 192	294 957
Tau d'évolution		4%	8%	8%	5%	8%	10%

Les remboursements des emprunts :

Sur la période 2006-2011, le remboursement de l'encours des emprunts existants et à contracter évoluera comme suit :

		Réalisés 2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Remboursement crédits en cours	EO	16 000	8 000	18 000	13 000	11 000	6 000	0
	Bancaires et billets	29 412	24 140	7 220	5 146	3 828	1 721	0
	E térieurs	6 603	4 191	12 432	11 906	8 911	6 398	4 580
Total		52 015	52 015	36 331	37 652	30 052	23 739	4 580
Remboursement Fonds à lever	EO	0	0	8 000	16 000	24 000	32 000	40 000
	Bancaires & e térieurs	0	313	6 271	16 589	24 652	33 589	30 921
Total		0	313	14 271	32 589	48 652	65 589	70 921
Total général		52 015	36 644	51 923	62 641	72 391	79 708	75 501

Les charges financières

Pour la détermination des charges financières afférentes à l'encours des emprunts existants, il a été appliqué durant la période 2006-2011 les conditions contractuelles.

Les charges financières au titre des emprunts existants et de nouveaux emprunts évolueront comme suit sur la période 2006-2011 :

En milliers de dinars	Réalisés 2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Crédits bancaires et extérieurs	5 924	6 419	6 304	7 526	7 482	7 560	7 948
Emprunts obligataires	4 992	4 580	6 818	7 061	8 203	8 813	9 698
Autres crédits à court terme	1 912	2 450	1 203	711	769	1 137	1 398
Total des charges financières	12 828	13 449	14 325	15 298	16 454	17 510	19 044

Les dotations aux amortissements des immobilisations propres

Les dotations aux amortissements des biens propres de la société ont été estimées à 400KDt en 2006 avec une évolution de 10% à partir de 2007.

Dotations au amortissements	Réalisés 2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
En milliers de dinars	413	400	440	484	532	586	644

Impôts sur les Sociétés

La société procède annuellement à des opérations de réinvestissement dans une optique de payer l'impôt minimum au taux de 20%

Les dividendes

Le montant des dividendes à distribuer serait maintenu à 15% du nominal.

La rentabilité et le rendement prévisionnel

	Réalisés 2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Revenus nets de leasing	23 371	25 426	28 515	31 159	33 312	35 822	39 349
Résultat d'exploitation	3 992	4 734	5 778	6 809	7 612	8 533	9 668
Résultat net	3 289	3 907	4 622	5 447	6 090	6 826	7 734
Nombre d'actions	2 000 000	5 600 000	5 700 000	5 800 000	5 900 000	6 000 000	6 000 000
Bénéfice par action	*1.645	0.698	0.811	0.939	1.032	1.138	1.289

* Le résultat par action ajusté, compte tenu de la réduction de la valeur nominale de l'action de 10Dt à 5Dt tel que décidé par l'AGE du 08/06/2006 serait de 0.822Dt/action.

6.2.2-Bilans prévisionnels :

(en milliers de dinars)

Actifs	Réalisés 2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Immobilisations corporelles et incorporelles nettes	1 074	964	1 024	1 090	1 158	1 222	1 228
Immobilisations destinées à la location (nette)	223 475	243 982	265 533	286 546	302 040	327 385	358 715
Immobilisations financières	21 096	24 283	28 117	28 469	29 469	30 619	31 519
Autres actifs non courants	675	477	465	469	470	444	504
Total des actifs non courants	246 320	269 706	295 139	316 574	333 137	359 670	391 966
Clients et comptes rattachés (net des provisions)	3 370	6 021	8 192	10 645	13 544	16 534	19 736
Autres actifs courants	5 522	8 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
Placements et autres actifs financiers	1 660	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
Liquidités et équivalents de liquidité	4 570	5 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
Total des actifs courants	15 122	21 021	16 192	18 645	21 544	24 534	27 736
Total des actifs	261 442	290 727	311 331	335 219	354 681	384 204	419 702

(en milliers de dinars)

Capitau propres et passifs	Réalisés 2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
capitau propres							
Capital	20 000	28 000	28 500	29 000	29 500	30 000	30 000
Réserves	5 480	13 277	13 885	14 177	14 227	14 277	14 277
Réalisés reportés	8 757	8 249	7 486	7 116	7 738	8 928	11 329
Résultat net de l'exercice	3 289	3 907	4 622	5 447	6 090	6 826	7 734
Total des capitau propres	37 526	53 433	54 493	55 740	57 555	60 031	63 341
Passifs							
Provisions	893	1 024	1 168	1 326	1 495	1 680	1 885
Emprunts	119 778	129 179	138 238	138 847	131 139	141 638	142 381
Autres passifs financiers	4 620	3 697	3 454	3 574	3 991	4 271	5 521
ournisseurs	9 231	13 198	14 948	16 880	19 014	21 371	23 975
Autres passifs courants	13 547	16 388	17 313	20 343	23 156	27 659	30 024
Concours bancaires et autres passifs financiers	75 847	73 808	81 716	98 508	118 331	127 554	152 576
Total des passifs	223 916	237 293	256 838	279 479	297 126	324 173	356 362
Total des capitau propres et passifs	261 442	290 727	311 331	335 219	354 681	384 204	419 702

6.2.3-Comptes d'exploitation prévisionnels

(en milliers de dinars)

	Réalisés 2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
PRODUITS D'EXPLOITATION							
Revenus bruts du leasing	128 716	138 161	158 064	176 413	200 806	211 821	229 543
Intérêts de retard	695	600	500	500	500	500	500
Variation des produits réservés	(90)						
Dotations aux amortissements des immobilisations en location	(105 950)	(113 335)	(130 049)	(145 754)	(167 994)	(176 499)	(190 694)
Revenus nets de leasing	23 371	25 426	28 515	31 159	33 312	35 822	39 349
Total des produits d'exploitation	23 371	25 426	28 515	31 159	33 312	35 822	39 349
CHARGES FINANCIERES NETTES	(12 828)	(13 449)	(14 325)	(15 298)	(16 454)	(17 510)	(19 044)
Produits des placements	833	1 245	1 155	1 284	1 807	2 137	2 258
PRODUITS NETS	11 376	13 222	15 345	17 145	18 665	20 449	22 563
CHARGES D'EXPLOITATION							
Charges de personnel	(2 271)	(2 681)	(2 974)	(3 298)	(3 613)	(3 960)	(4 349)
Autres charges d'exploitation	(2 150)	(2 442)	(2 564)	(2 692)	(2 827)	(2 968)	(3 117)
Autres Produits d'exploitations	88	250	0	0	0	0	0
Dotations aux amortissements	(413)	(400)	(440)	(484)	(532)	(586)	(644)
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	(2 281)	(2 615)	(2 889)	(3 162)	(3 381)	(3 702)	(4 085)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	(153)	100	0	0	0	0	0
Dotations aux provisions pour risques divers	(204)	(700)	(700)	(700)	(700)	(700)	(700)
Total des charges d'exploitation	(7 384)	(8 488)	(9 567)	(10 336)	(11 053)	(11 916)	(12 895)
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 992	4 734	5 778	6 809	7 612	8 533	9 668
Autres gains ordinaires	153	150	0	0	0	0	0
Autres pertes ordinaires	(31)	0	0	0	0	0	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	4 114	4 884	5 778	6 809	7 612	8 533	9 668
Impôt sur les bénéfices	(825)	(977)	(1 156)	(1 362)	(1 522)	(1 707)	(1 934)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT	3 289	3 907	4 622	5 447	6 090	6 826	7 734
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	3 289	3 907	4 622	5 447	6 090	6 826	7 734

6.2.4-Etats des flux de trésorerie prévisionnels :

(en milliers de dinars)

	Réalisés 2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Flux de trésorerie liés à l'exploitation							
Encaissements reçus des clients	151 010	155 024	177 148	197 647	224 899	237 205	257 004
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(3 772)	(5 320)	(5 774)	(6 274)	(6 780)	(7 336)	(7 956)
Intérêts payés	(12 573)	(12 932)	(12 128)	(14 146)	(15 690)	(16 301)	(17 715)
Impôts et taxes payés	(4 989)	(3 983)	(5 963)	(6 654)	(8 110)	(7 788)	(7 957)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations destinés à la location	(146 707)	(151 432)	(166 508)	(183 159)	(201 475)	(221 622)	(243 785)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations destinés à la location	6 558	7 500	7 875	8 269	8 682	9 116	9 572
Autres flux de trésorerie	(1 936)	12 941	(3 524)	(6 830)	(7 002)	(5 638)	(7 625)
Flu de trésorerie provenant de (affectée à) l'e ploitation	(12 409)	1 798	(8 874)	(11 147)	(5 476)	(12 364)	(18 461)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement							
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(368)	(500)	(600)	(650)	(700)	(750)	(750)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	46	100	100	100	100	100	100
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(4 313)	(1 000)	(5 900)	(3 000)	(3 500)	(4 000)	(4 500)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	1 262	494	2 066	2 648	2 500	2 850	3 600
Flu de trésorerie provenant des (affectée au) activités d'investissement	(3 373)	(906)	(4 334)	(902)	(1 600)	(1 800)	(1 550)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement							
Dividendes et autres distributions	(3 080)	(3 000)	(3 563)	(4 200)	(4 275)	(4 350)	(4 425)
Encaissements provenant des emprunts	72 339	93 674	74 700	73 000	72 000	86 000	97 000
Remboursement d'emprunts	(52 015)	(78 687)	(51 923)	(62 641)	(72 391)	(79 708)	(75 501)
Flu liés au financement a court terme	750	(12 250)	(8 000)	6 000	10 000	9 000	4 000
Flu de trésorerie provenant des (affectés au) activités de financement	17 994	(263)	11 215	12 159	5 334	10 942	21 074
Variation de trésorerie	2 212	629	(1 993)	110	(1 741)	(3 222)	1 063
Trésorerie au début de l'e ercice	1 986	4 198	4 827	2 834	2 944	1 203	(2 019)
Trésorerie à la clôture de l'e ercice	4 198	4 827	2 834	2 944	1 203	(2 019)	(956)

6.2.5-- Ratios prévisionnels

	Réalisés 2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Actifs non courants/Total bilan	94.22%	92.77%	94.80%	94.44%	93.93%	93.61%	93.39%
Actifs courants/Total bilan	5.78%	7.23%	5.20%	5.56%	6.07%	6.38%	6.60%
Capitaux propres/Total bilan	14.35%	18.38%	17.50%	16.63%	16.23%	15.62%	15.09%
Passifs non courants/Total bilan	47.92%	46.05%	45.88%	41.82%	38.52%	38.41%	35.68%
Passifs courants/Total bilan	37.72%	35.56%	36.61%	40.49%	45.25%	45.96%	49.21%
Passifs/Total bilan	85.65%	81.62%	82.50%	83.37%	83.77%	84.38%	84.90%
Charges de personnel/Résultat d'exploitation	56.89%	56.63%	51.47%	48.44%	47.46%	46.41%	44.98%
Capitaux propres/passifs non courants	29.95%	39.90%	38.14%	38.77%	42.12%	40.67%	42.28%
Capitaux propres/Capitaux permanents	23.05%	28.52%	27.61%	27.94%	29.64%	28.91%	29.71%
Actifs courants/Passifs courants	15.33%	20.33%	14.21%	13.73%	13.42%	13.89%	13.42%
Rentabilité des fonds propres	9.61%	7.88%	9.26%	10.83%	11.83%	12.82%	13.90%

6.2.6- Evolution des créances classées (en milliers de dinars)

	Réalisés 2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Risque total	240 845	258 647	283 094	306 793	321 705	349 029	377 608
Provisions agios réservés affectées	21 370	23 948	26 693	29 697	32 909	36 426	40 306
Provisions libres (non affectées)	419	550	694	852	1 021	1 206	1 411
Total provisions	21 789	24 498	27 387	30 549	33 930	37 632	41 717
Créances classées (B2,B3,B4)	37 279	40 000	41 000	42 500	44 500	47 000	50 000
Créances classées/ risque total	15.6%	15.5%	14.5%	13.9%	13.8%	13.5%	13.2%
Provisions/Créances classées	58%	60%	65%	70%	74%	78%	81%

6.2.7- Etat des cash-flows prévisionnels (en milliers de dinars):

	Réalisés 2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Résultat net	3 289	3 907	4 622	5 447	6 090	6 826	7 734
Dotations au amortissements des immobilisations en location	105 950	113 335	130 049	145 754	167 994	176 499	190 694
Dotations au amortissements	413	400	440	484	532	586	644
Dotations au provisions	2 434	2 515	2 889	3 162	3 381	3 702	4 085
CASH FLOWS PREVISIONNELS	112 086	120 157	138 000	154 847	177 997	187 613	203 157

6.3- - Tableau d'amortissement des Emprunts Obligataires émis par TUNISIE LEASING.

(en dinars)

Intitulé de l'émission		2005	2006e	2007e	2008e	2009e	2010e	2011e
TL 2000/1 5 ans 7%	Intérêts	140 000						
	Capital	2 000 000						
TL 2001/1 5 ans 7,4%	Intérêts	296 000	148 000					
	Capital	2 000 000	2 000 000					
TL 2001/2 5ans 7,4%	Intérêts	444 000	296 000	148 000				
	Capital	2 000 000	2 000 000	2 000 000				
TL 2002/1 5ans 7,4%	Intérêts	666 000	444 000	222 000				
	Capital	3 000 000	3 000 000	3 000 000				
TL 2002/2 5ans 7,4%	Intérêts	592 000	444 000	296 000	148 000			
	Capital	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000			
TL 2003/1 5ans 7,4%	Intérêts	740 000	592 000	444 000	296 000	148 000		
	Capital	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000		
TL 2004/1 5ans 7,4%	Intérêts	1 110 000	888 000	666 000	444 000	222 000		
	Capital	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000		
TL 2004/2 5ans 7%	Intérêts		1 050 000	840 000	630 000	420 000	210 000	
	Capital		3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	
TL 2005/1 5ans 7%	Intérêts		1 050 000	840 000	630 000	420 000	210 000	
	Capital		3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	
TL 2006/1 5ans 6,5%	Intérêts			975 000	780 000	585 000	390 000	195 000
	Capital			3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
TOTAL DES REMBOURSEMENTS		19 988 000	24 912 000	25 431 000	18 928 000	15 795 000	9 810 000	3 195 000
Cash Flows Prévisionnels		112 086 000	120 157 000	138 000 000	154 847 000	177 997 000	187 613 000	203 157 000
Remb/CFP		17.83%	20.73%	18.43%	12.22%	8.87%	5.23%	1.57%



TUNISIE LEASING

Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2006 à 2011

Août 2006

αB

AMC Ernst & Young

Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

CABINET M.S. LOUZIR

Membre de l'Ordre des experts comptables

Rue du Lac Victoria,
Résidence Lac 2001, Tunit Bloc A
1033, Les Berges du Lac, Tunis, Tunisie
Tél. : (216) 71 861 591- 71 861 274 - Fax. : (216) 71 861 285

A Member of



THE INTERNATIONAL GROUP OF ACCOUNTING FIRMS
MEMBER FIRMS IN PRINCIPAL OFFICES AROUND THE WORLD

SOMMAIRE

I – AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

II – INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES

I – AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



AMC Ernst & Young
Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

CABINET M.S. LOUZIR

Membre de l'Ordre des experts comptables

Rue du Lac Victoria,
Résidence Lac 2001, Tarré Bloc A
1033, Les Berges du Lac, Tunis, Tunisie
Tél. : (216) 71 861 391 - 71 861 274 - Fax. : (216) 71 861 285



Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2006 à 2011

Nous avons examiné les données prévisionnelles de la société Tunisie Leasing pour la période allant de 2006 à 2011 dans le cadre du prospectus d'augmentation de capital envisagée et de l'émission d'un emprunt subordonné (telles qu'annexées au présent avis). Ces prévisions et les hypothèses sur la base desquelles ont été établies, relèvent de la responsabilité de la direction.

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations prévisionnelles sont raisonnables, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et qu'elles sont préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues par la direction, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions. A notre avis, les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et elles sont synthétisées dans un bilan, un état de résultat et un état de flux de trésorerie établis conformément aux normes comptables applicables en Tunisie.

Nous rappelons que s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Tunis, le 30 Août 2006

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young

Noureddine HAJJI

AMC ERNST & YOUNG
Boulevard de la Terre
Centre Urbain Nord - 1003 TUNIS
Tél: 70 749 111

Cabinet M.S.Louzir

Mohamed LOUZIR

CABINET M.S. LOUZIR
Rue du Lac Victoria - Bloc A
1033 Les Berges du Lac
Tunis - Tunisie
Tél: 71 861 391 - 71 861 274
Fax: 71 861 285



II – INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES

ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS

2006 - 2011

- **BILANS PREVISIONNELS**

- **ETATS DE RESULTATS PREVISIONNELS**

- **ETAT DES FLUX DE TRESORERIE PREVISIONNELS**

BILANS PREVISIONNELS

(En KDT)

Actifs	Réalisé 2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Immobilisations corporelles et incorporelles nettes	1 074	964	1 024	1 090	1 158	1 222	1 228
Immobilisations destinées à la location (nette)	223 475	243 982	265 533	286 546	302 040	327 385	358 715
Immobilisations financières	21 096	24 283	28 117	28 469	29 469	30 619	31 519
Autres actifs non courants	675	477	465	469	470	444	504
Total des actifs non courants	246 320	269 706	295 139	316 574	333 137	359 670	391 966
Clients et comptes rattachés (net des provisions)	3 370	6 021	8 192	10 645	13 544	16 534	19 736
Autres actifs courants	5 522	8 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
Placements et autres actifs financiers	1 660	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
Liquidités et équivalents de liquidité	4 570	5 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
Total des actifs courants	15 122	21 021	16 192	18 645	21 544	24 534	27 736
Total des actifs	261 442	290 727	311 331	335 219	354 681	384 204	419 702

(En KDT)

Capitaux propres et passifs	Réalisé 2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
capitaux propres							
Capital	20 000	28 000	28 500	29 000	29 500	30 000	30 000
Réserves	5 480	13 277	13 885	14 177	14 227	14 277	14 277
Réalisés reportés	8 757	8 249	7 486	7 116	7 738	8 928	11 329
Résultat net de l'exercice	3 289	3 907	4 622	5 447	6 090	6 826	7 734
Total des capitaux propres	37 526	53 433	54 493	55 740	57 555	60 031	63 341
Passifs							
Provisions	893	1 024	1 168	1 326	1 495	1 680	1 885
Emprunts	119 778	129 179	138 238	138 847	131 139	141 638	142 381
Autres passifs financiers	4 620	3 697	3 454	3 574	3 991	4 271	5 521
Fournisseurs	9 231	13 198	14 948	16 880	19 014	21 371	23 975
Autres passifs courants	13 547	16 388	17 313	20 343	23 156	27 659	30 024
Concours bancaires et autres passifs financiers	75 847	73 808	81 716	98 508	118 331	127 554	152 576
Total des passifs	223 916	237 293	256 838	279 479	297 126	324 173	356 362
Total des capitaux propres et passifs	261 442	290 727	311 331	335 219	354 681	384 204	419 702

ETATS DES RESULTATS PREVISIONNELS

(En KDT)

	Réalisé 2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
PRODUITS D'EXPLOITATION							
Revenus bruts du leasing	128 716	138 161	158 064	176 413	200 806	211 821	229 543
Intérêts de retard	695	600	500	500	500	500	500
Variation des produits réservés	-90						
Dotations aux amortissements des immobilisations en location	-105 950	-113 335	-130 049	-145 754	-167 994	-176 499	-190 694
Revenus nets de leasing	23 371	25 426	28 515	31 159	33 312	35 822	39 349
CHARGES FINANCIERES NETTES	-12 828	-13 449	-14 325	-15 298	-16 454	-17 510	-19 044
Produits des placements	833	1 245	1 155	1 284	1 807	2 137	2 258
PRODUITS NETS	11 376	13 222	15 345	17 145	18 665	20 449	22 563
CHARGES D'EXPLOITATION							
Charges de personnel	-2 271	-2 681	-2 974	-3 298	-3 613	-3 960	-4 349
Autres charges d'exploitation	-2 150	-2 442	-2 564	-2 692	-2 827	-2 968	-3 117
Autres Produits d'exploitations	88	250	0	0	0	0	0
Dotations aux amortissements	-413	-400	-440	-484	-532	-586	-644
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	-2 281	-2 615	-2 889	-3 162	-3 381	-3 702	-4 085
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	-153	100	0	0	0	0	0
Dotations aux provisions pour risques divers	-204	-700	-700	-700	-700	-700	-700
Total des charges d'exploitation	-7 384	-8 488	-9 567	-10 336	-11 053	-11 916	-12 895
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 992	4 734	5 778	6 809	7 612	8 533	9 668
Autres gains ordinaires	153	150	0	0	0	0	0
Autres pertes ordinaires	-31	0	0	0	0	0	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	4 114	4 884	5 778	6 809	7 612	8 533	9 668
Impôt sur les bénéfices	-825	-977	-1 156	-1 362	-1 522	-1 707	-1 934
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT	3 289	3 907	4 622	5 447	6 090	6 826	7 734
Eléments extraordinaires							
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	3 289	3 907	4 622	5 447	6 090	6 826	7 734

ETATS DES FLUX DE TRESORERIE PREVISIONNELS

(En KDT)

	Réalisé 2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Flux de trésorerie liés à l'exploitation							
Encaissements reçus des clients	151 010	155 024	177 148	197 647	224 899	237 205	257 004
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-3 772	-5 320	-5 774	-6 274	-6 780	-7 336	-7 956
Intérêts payés	-12 573	-12 932	-12 128	-14 146	-15 690	-16 301	-17 715
Impôts et taxes payés	-4 989	-3 983	-5 963	-6 654	-8 110	-7 788	-7 957
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations destinés à la location	-146 707	-151 432	-166 508	-183 159	-201 475	-221 622	-243 785
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations destinées à la location	6 558	7 500	7 875	8 269	8 682	9 116	9 572
Autres flux de trésorerie	-1 936	12 941	-3 524	-6 830	-7 002	-5 638	-7 625
Flux de trésorerie provenant de (affectée à) l'exploitation	-12 409	1 798	-8 874	-11 147	-5 476	-12 364	-18 461
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement							
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-368	-500	-600	-650	-700	-750	-750
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	46	100	100	100	100	100	100
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-4 313	-1 000	-5 900	-3 000	-3 500	-4 000	-4 500
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	1 262	494	2 066	2 648	2 500	2 850	3 600
Flux de trésorerie provenant des (affectée aux) activités d'investissement	-3 373	-906	-4 334	-902	-1 600	-1 800	-1 550
Flux de trésorerie liés aux activités de financement							
Dividendes et autres distributions	-3 080	-3 000	-3 563	-4 200	-4 275	-4 350	-4 425
Encaissements provenant des emprunts	72 339	93 674	74 700	73 000	72 000	86 000	97 000
Remboursement d'emprunts	-52 015	-78 687	-51 923	-62 641	-72 391	-79 708	-75 501
Flux liés au financement à court terme	750	-12 250	-8 000	6 000	10 000	9 000	4 000
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	17 994	-263	11 215	12 159	5 334	10 942	21 074
Variation de trésorerie	2 212	629	-1 993	110	-1 741	-3 222	1 063
Trésorerie au début de l'exercice	1 986	4 198	4 827	2 834	2 944	1 203	-2 019
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 198	4 827	2 834	2 944	1 203	-2 019	-956

HYPOTHESES RETENUES
POUR L'ELABORATION
DES PROJECTIONS FINANCIERES
2006 - 2011

I- CADRE DE L'ELABORATION DES PROJECTIONS

Les projections financières 2006-2011 de la société ont été élaborées dans le cadre du prospectus d'augmentation de capital envisagée et de l'émission d'un emprunt subordonné et ce pour un montant total de 35 MDT tels que décidés par l'assemblée générale du 8 juin 2006.

Les prévisions pour la période ont été établies sur la base des états financiers arrêtés au 31 décembre 2005 et au 30 juin 2006.

II- LES HYPOTHESES D'ACTIVITE PREVISIONNELLE

1- Les mises en force :

Compte tenu des mises force (MEF) réalisées par la société au cours des derniers exercices et des réalisations jusqu'au 30 juin 2006, les MEF de 2006 ont été estimées à 139 MDT en évolution de 8 % par rapport aux MEF de 2005 puis une évolution de 10% est prévue à partir de 2007.

(En MDT)

	Réalisés 2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
	129.2	139.0	152.9	168.2	185.0	203.5	223.9
taux d'évolution		8%	10%	10%	10%	10%	10%

2- Les revenus bruts de leasing et les dotations aux amortissements des immobilisations en location

Les revenus bruts de leasing ont été estimés sur la base des MEF antérieurs et des MEF prévues compte tenu d'un taux de placement moyen de 11,53% semblable au taux de placement réalisé au cours du 2^{ème} trimestre 2006.

Les revenus bruts et les dotations sont calculés en utilisant une pondération produits (Auto; Equipement; Immobilier) suivante et des taux moyens de placement suivants:

Type Leasing	Pondération	Taux de placement
LA	36%	12,2%
LE	51%	11,2%
LI	13%	11%
	100%	11,53%

Évolution des revenus bruts de leasing

(En KDT)

	Réalisés 2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
	128 716	138 161	158 064	176 413	200 806	211 821	229 543
Taux d'évolution		7%	14%	12%	14%	5%	8%

Évolution des immobilisations destinées à la location

(En KDT)

	Réalisés 2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
En milliers de DT	105 950	113 335	130 049	145 754	167 994	176 499	190 694
Taux d'évolution		7%	15%	12%	15%	5%	8%

3- Les emprunts :

Nouvelles ressources

La structure d'endettement de la société est caractérisée par le recours au marché obligataire en premier lieu et aux emprunts bancaires et aux crédits extérieurs en second lieu.

Les emprunts que la société projette de lever, pour la période 2006-2011, se détaillent comme suit :

(En KDT)

	Réalisé 2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Emprunts obligataires	30 000	40 000	40 000	40 000	40 000	50 000	50 000
Crédits Bancaires	28 250	49 000	20 000	20 000	20 000	20 000	30 000
Crédits Extérieurs	14 089	4 674	14 700	13 000	12 000	16 000	17 000
Total emprunts	72 339	93 674	74 700	73 000	72 000	86 000	97 000

Les conditions retenues pour les nouvelles ressources sont les suivantes :

- Durée de remboursement des crédits :

- 5 ans pour les emprunts obligataires
- 4 ans pour les autres types de crédits

- Taux moyen : le coût des nouvelles ressources est de 6.75 % pour 2006 et de 7% pour la période 2007-2011

Encours des emprunts et des concours bancaires :

Sur la période 2006-2011, l'encours des emprunts et des concours bancaires existant et à contracter évoluera comme suit :

(En KDT)

	Réalisés 2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Emprunts obligataires	68 000	88 000	102 000	113 000	118 000	130 000	140 000
Emprunts bancaires et extérieurs	96 114	101 102	101 879	98 238	92 847	87 139	98 638
Total emprunts	164 114	189 102	203 879	211 238	210 847	217 139	238 638
Autres Concours bancaires et autres passifs financiers	31 511	13 886	16 075	26 117	38 623	52 053	56 319
Total	195 625	202 988	219 954	237 355	249 470	269 192	294 957
Taux d'évolution		4%	8%	8%	5%	8%	10%

Remboursements de l'encours des emprunts existants et des emprunts à contracter:

Sur la période 2006-2011, le remboursement de l'encours des emprunts existants et à contracter évoluera comme suit :

(En KDT)

		Réalisé 2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Remboursement crédits en cours	EO	16 000	8 000	18 000	13 000	11 000	6 000	0
	Bancaires et billets	29 412	24 140	7 220	5 146	3 828	1 721	0
	Extérieurs	6 603	4 191	12 432	11 906	8 911	6 398	4 580
Total		52 015	52 015	36 331	37 652	30 052	23 739	4 580
Remboursement Fonds à lever	EO	0	0	8 000	16 000	24 000	32 000	40 000
	Bancaires & extérieurs	0	313	6 271	16 589	24 652	33 589	30 921
Total		0	313	14 271	32 589	48 652	65 589	70 921
Total général		52 015	36 644	51 923	62 641	72 391	79 708	75 501

4- Les charges financières

Pour la détermination des charges financières afférentes à l'encours des emprunts existants, il a été appliqué durant la période 2006-2011 les conditions contractuelles.

Les charges financières au titre des emprunts existants et des nouveaux emprunts évolueront comme suit sur la période 2006-2011 :

(En KDT)

	Réalisé 2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Crédits bancaires et extérieurs	5 924	6 419	6 304	7 526	7 482	7 560	7 948
Emprunts obligataires	4 992	4 580	6 818	7 061	8 203	8 813	9 698
Autres crédits à court terme	1 912	2 450	1 203	711	769	1 137	1 398
Total des charges financières	12 828	13 449	14 325	15 298	16 454	17 510	19 044

5- Les autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation évolueront comme suit :

(En KDT)

	Réalisé 2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
	2 150	2 442	2 564	2 692	2 827	2 968	3 117
Taux d'évolution		13.58%	5.00%	5.00%	5.00%	5.00%	5.00%

6- Les provisions nettes :

Les provisions nettes ont été déterminées conformément à la politique générale de la société soit 1% des loyers futurs, de ce fait elles évolueront comme suit :

(En KDT)

	Réalisé 2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Dotations aux provisions	4 437	4 879	5 266	5 658	6 002	6 454	6 974
Reprise sur provisions	2 156	2 264	2 377	2 496	2 621	2 752	2 889
Provisions nettes	2 281	2 615	2 889	3 162	3 381	3 702	4 085
Taux d'évolution		15%	10%	9%	7%	9%	10%

7- Les dotations aux amortissements des immobilisations propres

Les dotations aux amortissements des biens propres de la société ont été estimées à 400 KDT en 2006 avec une évolution de 10% à partir de 2007 :

(En KDT)

	Réalisé 2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Dotations aux amortissements	413	400	440	484	532	586	644

8- Impôts sur les Sociétés

La société estime procéder annuellement à des opérations de réinvestissement dans le cadre d'une politique de dégrèvement aboutissant au paiement de l'impôt minimum au taux de 20%.

9- Les dividendes

Il a été prévu de maintenir une distribution annuelle des dividendes au taux de 15 % du nominal, pour la période 2006-2011.

10- La rentabilité et le rendement prévisionnel

La rentabilité et le rendement prévisionnel des capitaux propres se détaillent comme suit sur la période 2006-2011 :

	Réalisé 2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Revenus nets de leasing (KDT)	23 371	25 426	28 515	31 159	33 312	35 822	39 349
Résultat d'exploitation (KDT)	3 992	4 734	5 778	6 809	7 612	8 533	9 668
Résultat net (KDT)	3 289	3 907	4 622	5 447	6 090	6 826	7 734
Nombre d'actions	2 000 000	5 600 000	5 700 000	5 800 000	5 900 000	6 000 000	6 000 000
Bénéfice par action dilué (en DT)	1.645*	0.698	0.811	0.939	1.032	1.138	1.289

*Le résultat par action ajusté, compte tenu de la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 à 5Dt, telle que décidée par l'AGE du 08 juin 200, serait de 0.822Dt.